Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 nos) 1er oct. au 30 sept. — FRANCE un an 4 F — ETRANGER un an 5,50 F — LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre — Novembre Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril Mai — Juin Juillet — Août Septembre.

Le Service départemental de Jeunesse et Sports du Val-de-Marne organise des séances d'informations de direction de chant choral sous forme de week-ends.

Pour tous renseignements s'adresser : Service départemental du Val-de-Marne, 23 bis, rue des Mèches, CRETEIL (94), téléphone 207.25.00.

journal de la

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 206 — ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES — OCTOBRE 1967

Concours de Composition Musicale C. M. F.

La Confédération Musicale de France ouvre chaque année un concours pour la composition de cinq morceaux destinés aux examens de ses fédérations pour la flûte, la clarinette, le saxophone-alto, la trompette (ou cornet ou bugle), le saxophone ténor ou soprano.

La difficulté de ce concours de composition réside essentiellement dans la nécessité d'écrire une œuvre facile ; son exécution est en effet destinée à de jeunes concurrents de niveau élémentaire.

Le règlement exprime ainsi cette observation :

« Ces morceaux consacrés à la division élémentaire, devront être faciles tout en étant d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de deux à trois ans d'études... ».

Le jury examine des partitions anonymes, que seule caractérise une devise (encore est-elle recouverte d'un cache pendant l'examen des envois). C'est seulement après que le jury s'est accordé sur la partition la meilleure que la devise est découverte, ce qui désigne l'enveloppe scellée contenant l'identité du compositeur. Les œuvres non retenues restent anonymes et les enveloppes contenant les noms de leurs auteurs sont détruites sans être ouvertes.

Encourager les vocations valables est le louable dessein de la Confédération et ces examens constituent la sélection d'où sortent les meilleurs éléments de nos musiques populaires. Beaucoup des lauréats poursuivent leurs études musicales aux niveaux moyens et supérieurs et peuvent souvent entrer dans un Conservatoire et après le concours d'excellence de la Confédération au Conservatoire national supérieur de Paris.

La participation des jeunes musiciens à ces examens fédéraux va croissant chaque année et atteste la vitalité du mouvement musical français.

Ils étaient 22.591 en 1966, pour toute la France. On pourrait s'attendre que la majeure partie de ces concurrents émanent des régions réputées les plus douées pour la musique. Ce serait ne pas tenir compte de la formation préalable des concurrents, c'est-à-dire de l'influence primordiale des professeurs.

Un prix de 250 F récompense dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci est immédiatement éditée par la Maison Billaudot, donatrice des cinq prix.

Le concours 1967 a sélectionné les compositions suivantes :

— Pour flûte et piano : « Week-End », de Serge Lancen.
— Pour clarinette et piano : « All Right », de Léo Reimes.
— Pour saxo-alto : « Spiritual et Danse Exotique », de Jean Avignon.
— Pour bugle ou cornet : « Aria et Scherzando », de Paul Fievet.
— Pour saxo-ténor : « Andante et Allegretto é, de René Gaudron.

Le jury était composé de compositeurs et chefs d'orchestre. Il a constaté dans son procès-verbal le haut niveau général des œuvres présentées, rendant souvent difficile le choix du lauréat.

(Extrait du Courrier Musical de France, 3ème trimestre 1967).

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

(SUITE)

CHABRIER

Trois ans séparent les naissances de Bizet et de Chabrier. Avant de les franchir, je voudrais m'arrêter un peu en 1840.

Charles LENEPVEU est né à Rouen en cette année-là. Il a suffisamment contribué à former de grands musiciens pour que le rôle obscur de professeur ne le fasse oublier. Elève de Savard, Ambroise Thomas et Chauvet, il obtint le Prix de Rome en 1865. On ne connaît pas ses opéras **Le Florentin** représenté à Paris en 1884 ni **Velleda** créé à Londres avec la fameuse Adelina Patti. On ne connaît pas plus sa **Jeanne d'Arc** donnée en sa ville natale (1886) ni son **Requiem**, encore moins ses mélodies mais tout mélomane qui a ouvert une histoire de la musique ou consulté une pochette de disque peut avoir lu que Lenepveu fut professeur d'harmonie au Conservatoire en 1881 puis de composition douze ans après.

De la même année (1840) et, chose curieuse, pour soixante ans de vie comme le précédent, fut Louis, Albert BOURGAULT-DUCOUDRAY connu bien plus par ses recherches folkloriques que par ses œuvres personnelles. Cela fait penser que si Bartok était né chez nous on l'aurait sans doute classé parmi les « folkloristes » en oubliant son apport personnel dans la musique... Certes, notre breton mit en valeur nos richesses avec les **Mélodies populaires de la Basse-Bretagne** qu'il recueillit en 1881. Ses recherches nous apportèrent de plus loin **Trente mélodies grecques.** Comme le célèbre folkloriste et compositeur hongrois précité, il se servit de thèmes populaires : dans son **Carnaval d'Athènes**, dans le **Chant Laotien** et la **Rapsodie Cambodgienne.** On trouve aussi des modes anciens dans son ballet **Thamara** et dans son ouvrage lyrique **Bretagne** qui se situe à la Renaissance. Signalons encore **Michel Colomb, Symphonie religieuse**, des cantates et... naturellement de nombreuses mélodies.

En ouvrant le magnifique ouvrage (1) écrit par Yvonne Tiénot sur Alexis-Emmanuel CHABRIER, que je conseille ardemment à ceux qui me font l'honneur de s'intéresser à ces lignes,

Suite page 4

57e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

les 27, 28 et 29 OCTOBRE 1967

VENDREDI 27

Unesco - Place Fontenoy - Paris 7e - Autobus : 49, 80, 86, - Métro : Ségur.

9 h. — Réunion du Bureau.
14 h. — Etude des vœux et de toutes les questions artistiques et administratives devant être soumises à approbation au Congrès.

SAMEDI 28

9 h. — Unesco - Congrès.
13 h. 30. — Déjeuner amical.
16 h. à 18 h. — Unesco - réunion d'informations sur l'enseignement musical dans le milieu scolaire.

Samedi 28 octobre 1967, à 21 h. salle Gaveau - 45, rue La Boétie - Paris-8e

CONCERT de GALA

donné à l'occasion du 57ème Congrès de la Confédération Musicale de France, sous le patronage de Monsieur François Missoffe, Ministre de la Jeunesse et des Sports et du Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles ; avec le concours : de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris sous la direction du Commandant Désiré Dondeyne et de Nell Gotkovsky, violoniste, virtuose internationale.

PROGRAMME

I. — **Chorals pour fêtes populaires (Ops 153)** Charles Kœchlin (1867-1950)
(Centenaire de la naissance du compositeur, première audition intégrale) — a) Jeux ; b) la Victoire ; c) Prélude pour une fête populaire ; d) Choral pour une fête de plein air.

II. — **Symphonie N° 19 (Op. 46 - 1937)** Nicolaï-Jakovlevitch Miaskovsky (1881-1950)
(Ecrite pour harmonie fanfare, pour le 20ème anniversaire de la Révolution d'Octobre) 1ère audition en France — a) Maestoso ; Allegro Giocoso ; b) Modérato ; c) Andante sérioso ; d) Poco Maestoso et Vivo.

III. — **Concerto pour violon et instruments à vent (Op. 12)** Kurt Weill (1900-1950) — 2ème audition en France depuis 1925.
VIOLON SOLO, **Nell GOTKOVSKY**
a) Andante con Moto ; b) Notturno - Cadenza - Sérenata ; c) Allegro Molto - un Poco agitato.

IV — **Œdipe - Roi (Ouverture)** Claude Delvincourt (1888-1954).
1ère audition parisienne - Ouverture originale pour harmonie écrite par l'auteur en 1940.

V — **Le Petit Poucet** Marcel Landowski (1915 -)
suite pour piano transcrite pour Harmonie par Lucien Mora — a) Les Petits cailloux blancs ; b) les oiseaux dans la forêt ; c) Les enfants dans la nuit ; d) l'Ogre ; e) Les bottes de sept lieues ; f) Le triomphe de Poucet.

VI — **Ballade pour une fête populaire (1967)** Désiré Dondeyne (1921 -)
Ballade dédiée à la Musique des Forces Navales Belges d'Ostende pour leur 20ème anniversaire.

VII — **Festival à Kerkrade** Serge Lancen (1922 -), orchestration Désiré Dondeyne (1ère audition)
a) Ouverture ; b) Sérénade devant l'Hôtel de Ville ; c) Détente dans le jardin ; d) Bières Hollandaises et cornets de frites ; e) ...et la Ville s'endort ; f) Grande Parade sur le stade.

Les Membres des Sociétés Musicales désirant assister au concert sont priés de vouloir bien retenir leurs places **avant le 15 octobre (dernier délai)** à la Confédération Musicale de France.

DIMANCHE 29

Concours d'Excellence au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 14, rue de Madrid - Paris-8e.
A 8 h. très précises : dictée, théorie, lecture à vue chantée et instrumentale.
9 h. — Concours public pour le piano, les cordes, le chant et l'accordéon.
13 h. très précises : concours public : instruments à vent.

Pour le quadricentenaire de la naissance d'une étoile

CLAUDIO MONTEVERDI

(1567 - 1643)

Oui, nous pouvons bien dire, à la manière des poètes, qu'au ciel de la Musique — il y a de cela quatre siècles — l'une des plus resplendissantes étoiles a pris naissance en mai 1567 : cette apparition était tout simplement l'âme prédestinée de Claudio Monteverdi et, après une incarnation terrestre de soixante-seize ans, cette étoile étant devenue de première grandeur s'est fixée définitivement au firmament, dans toute sa gloire, le 29 novembre 1643, jour du trépas de l'illustre musicien.

C'est donc avec une légitime ferveur que le monde musical célèbre en cette année 1967 une telle commémoration : le monde musical universel, dirons-nous, mais tout particulièrement le monde latin car nul ne fut plus latin que l'auteur des **Madrigaux**, de l'**Orfeo**, du **Couronnement de Poppée** et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Il ne faudra jamais oublier que tous les grands génies ayant illustré la Musique après Monteverdi lui doivent quelque chose de majeure importance, comme nous le verrons plus loin.

Claudio Monteverdi, tout comme allaient le faire un peu plus tard les grands violons italiens, a vu le jour à Crémone. C'était en mai 1567. Le quantième n'est pas précisé mais, ce qui est sûr, c'est que l'enfant fut baptisé le 15, au cœur même du mois de Marie, de la Bienheureuse Vierge dont il chanterait quarante-trois ans plus tard, en 1610, les solennelles et géniales **Vêpres.** Avant de méditer sur toute l'importance et la sublimité de son œuvre dans l'histoire de la musique, jetons rapidement un coup d'œil d'ensemble sur les grandes dates et les importants évènements de son existence.

Fils d'un médecin de Crémone, le jeune Claudio fit de solides études générales et commença très tôt son éducation musicale. Pour cette discipline, il fut confié aux soins d'un maître de haute valeur, Marco-Antonio Ingegneri, qui occupa le poste de maître de chapelle à la cathédrale de Crémone depuis 1576 jusqu'à sa mort survenue en 1592. Monteverdi fit de rapides progrès au clavier, dans l'étude du chant et la pratique de la viole. En 1582, donc à l'âge de quinze ans, Claudio fit avec succès ses débuts de compositeur en donnant ses **Sacrae Cantiunculae** et, l'an suivant mais dans la musique profane, il attira de nouveau l'attention des musiciens sur lui en leur faisant entendre ses **Madrigali spirituali** à 4 voix suivis de très près par des **Canzonette** à 3 voix. En 1587, quand il eut atteint ses vingt ans, il fit connaître son premier Livre de **Madrigaux** à 5 voix et il affirma déjà une telle notoriété que le duc de Mantoue, Vincent-Gonzague, n'hésita pas à l'attacher à sa Cour en 1590 comme joueur de viole et chanteur. C'est alors qu'il composa son 2ème Livre de **Madrigaux** à 5 voix puis, deux ans plus tard, il acheva son 3ème Livre. En 1595, Monteverdi épousa la belle chanteuse Claudia Cattaneo, fille d'un musicien du duc. La même année il suivit le duc en Hongrie au cours de la guerre contre les Turcs. Un peu plus tard, en 1599, le grand artiste eut l'heureuse occasion de faire un séjour en Flandre où il put apprécier le charme des chansons françaises et où il s'intéressa vivement au système de musique mesurée à

Suite page 2

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE VOCALE RELIGIEUSE

LILI BOULANGER : PSAUMES

Lili Boulanger, qui affichait un talent prometteur, mourut à 25 ans (1918). Depuis on ne la joue plus. Accueillons donc comme légitime réparation l'enregistrement de 5 de ses œuvres, toutes écrites entre 1916 et 1918.

Pour alto solo, ténor, chœur mixte, orgue et orchestre, le Psaume « *Du fond de l'abîme* » est une imploration déférente, dramatique aussi. Quelle musique puissante, sortie de la plume d'une si frêle femme ! (des profondeurs du grave montent les plaintes d'un orchestre agité, préparant celles du chœur, celui-ci d'abord calme puis plus véhément. Supplication intense de l'alto, soutenue par tension orchestrale et reprise par le chœur. Finalement, acte de foi de la soliste, auquel font écho le ténor puis le chœur, tandis que l'orchestre tisse une musique de confiance — on n'est pas sans songer au Requiem de Fauré —. Conclusion dans un climat apaisé mais toujours sombre).

Les affirmations de Oralia Dominguez sont fortes. Markevitch domine l'ensemble de l'œuvre et l'ensemble des musiciens — Orchestre Lamoureux — en imposant sa volonté de sobriété (une petite entorse à la justesse dans les premières mesures)

Le *Psaume XXIV* pour chœurs, cuivres, orgue, harpe et timbales, laisse également une impression de puissance. Coupée de glorieuses fanfares, l'œuvre est ramassée, trapue et chamarrée.

Le *Psaume CXXIX* pour chœur d'hommes, baryton solo et orchestre avec timbales, parle un langage aussi viril (une introduction orchestrale précède la tragique intervention chorale. Doux apaisement de la péroraison)

Sur un texte d'une haute portée morale, la *Vieille Prière bouddhique* pour ténor solo, chœur mixte et orchestre utilise avec bonheur des modes exotiques (défectif, triton)

Enfin l'angélique *Pie Jesu* pour soprano endantin, quatuor à cordes, harpe et orgue, est d'obédience très fauréenne

La voix de jeune Fauqueur, que le trac a dû empêcher de bien s'épanouir, est très fraîche et pure.

Assez présent, assez clair, assez sensible, l'enregistrement ne constitue tout de même pas une réussite exceptionnelle. Notice intéressante (1)

MUSIQUE VOCALE PROFANE

POULENC : MELODIES

Personnellement, Poulenc plaçait ses mélodies au-dessus de sa musique pour piano. Les 4 cycles suivants montreront différents aspects de son talent.

Les *Chansons villageoise* (1942) sur des poèmes de Fombeure, s'alimentent d'un humour gras, dru, populaire (tel est le cas notamment des 2 premières chansons et des 2 dernières, truculentes. Mais les 2 centrales offrent un contraste : « C'est le joli printemps » est d'une fraîcheur émue ; dans « Le mendiant », la musique vibre d'une révolte à grand'peine contenue)

Les *Calligrammes* (1948) sur des poèmes d'Apollinaire, courts et allusifs offrent des visages divers (des 7 pièces, « Vers le sud » et « Voyage » se réfèrent au lyrisme le plus sincère et le plus pur)

La fraîcheur et l'eau (1950) sur des vers d'Eluard, constitue un seul poème en plusieurs parties plutôt qu'un cycle. Soulignons la beauté très épurée des lignes horizontales et des lignes verticales (7 pièces dont, comme pour les précédents cycles, nous jugeons inutile d'énumérer les titres)

Toujours inspiré d'Eluard, *Le travail du peintre* (1956) constitue le groupe le plus récent. Vu le sujet, la mise en musique s'avérait particulièrement délicate. Poulenc évoque successivement Picasso (la volonté) Chagall (le rêve) Braque (le mystère) Gris (l'austérité) Klee (l'éclair) Miro (la lumière) Villon (la poésie).

Le baryton G. Souzay excelle dans les Chansons villageoises : esprit assaisonné d'une pointe de malice ; mais on ne distingue pas toujours les paroles. Ses dons d'acteur s'épanouissent mieux encore dans Calligrammes, où l'on retrouve le moulleur Souzay. Enfin la vive sensibilité de l'artiste se manifeste dans les 2 Eluard.

Le pianiste Baldwin se montre très fin et intelligent accompagnateur. C'est donc dans les 2 derniers cycles que la communion chant-piano nous paraît la plus étroite, la plus totale.

Bonne réalisation (peut-être eût-on souhaité un léger éloignement du micro pour le clavier). Dans la notice, quelques lignes écrites par l'interprète prouvent sa haute conscience (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

L'ORGUE

Cette réalisation se propose de présenter les grands maîtres de l'orgue en Allemagne du Nord aux XVIIe et début XVIIIe siècles, en des œuvres inédites au disque.

Sweelinck (en vérité un Nordique) est le « maître à penser » des compositeurs suivants. Voici ses Variations sur « Ich ruf zu dir... » — un choral du XVIe —. Le sujet ressort d'abord sur un fond fluide, puis viennent les variations, « écrites », serrées, progressives, captivantes à suivre.

C'est sur le thème d'un madrigal palestrinien que *Scheidt* a écrit sa Fantasia super « Io son ferito », une fugue quadruple dans laquelle chaque fugue utilise le même sujet, diversement présenté (direct, inversé, etc..). L'architecture est symétrique, équilibrée ; le langage éloquent ; le contrepoint maîtrisé. Bref, cette pièce révèle l'union parfaite de la science et de l'art.

Sur un choral luthérien « Gott sei gelobet » *Scheidemann* échafaude un majestueux prélude, où s'amorce un symbolisme qui sera cher à Bach.

Lübeck est représenté par une pièce sublime : sa Fantasia super « Ich ruf zu dir.. ». Très développée, l'œuvre est librement construite sur le célèbre choral. Le début baigne dans une idéale sérénité, que la joie envahit peu à peu.

Enfin le Prélude de choral « Wir armen Sünder », variations de *Weckmann* sur un cantique du XVIe, constitue une méditation mélodieusement expressive.

Il nous faut maintenant signaler l'exceptionnel intérêt des registrations. L'orgue de Hambourg (St-Jacques) est un instrument du XVIIIe conservé en dépit de vissicitudes extraordinaires (guerres). Les timbres sont clairs, chauds et vibrants. Et l'actuel titulaire, signataire de ces exécutions autorisées, en connaît à fond les merveilleuses ressources.

Soulignons enfin la captation modèle — clarté des plans sonores — et la reproduction fidèle — impression d'audition réelle —. La stéréo rend ici des services appréciables. Notice insuffisante. Présentation soignée (3).

LA TROMPETTE

Voici 6 assez courte *concerti pour trompetto et orchestre* (à cordes uniquement). A la vérité il s'agit de transcriptions où, quelque habiles qu'elles soient, la trompette ne remplit pas exactement l'Office de l'instrument d'origine. Mais nous ne saurions bouder notre plaisir, puisque ces arrangements sont faits à l'intention de — et joués par — Maurice André (les mouvements vifs y perdent d'ailleurs moins que les lents)

3 concerti sont signés Telemann, 3 Händel ; une comparaison s'établit, même involontairement, dans l'esprit de l'auditeur : ce dernier est plus « germanique » 5 sur 6 sont écrits originellement pour le hautbois. 5 sur 6 comportent 4 mouvements, avec l'alternance normale lent-vif-lent-vif.

Il sera superflu de détailler chaque pièce. Mentionnons rapidement. De *Telemann* : conco en mi mineur (quel entrain dans les 2 allegros !) conco en sol mineur (pour flûte) qui possède quelques attaches vivaldiennes (1- charme insouciant. 2- très chantant. 3- vigoureux) conco en ut mineur (le berceur no 3 est placé entre 2 volets pétillants)

De *Händel* : conco en si bémol (dans les nos 2 et 4 éclate la plus saine joie de vivre) conco en si bémol, très dynamique ; conco en sol mineur, fort noble.

Notre grand trompettiste est un virtuose et un musicien également extraordinaire. Brillant dans l'éclat, il est aussi capable de douceur, de délicatesse, dans l'émission, le phrasé, dans lequel on ne relève jamais de brisure (aucun accent cassant). Ce phrasé très soutenu, chaque mouvement lent peut en témoigner. Il y a des moments même où l'on oublie qu'on a affaire à un « cuivre ». Si le jeu est distingué, l'agilité — revenons y — s'affirme prodigieuse : cette fois, tout mouvement vif peut être avancé en référence. Donc, la perfection ; mais tout est parfait également dans le soutien instrumental apporté par Richter et ses musiciens de l'Ensemble munichois.

La reproduction conserve à l'instrument toute sa couleur, son mordant comme son velouté. Quant à l'usinage et à la présentation, ils sont impeccables. (4)

MUSIQUE DE CHAMBRE

VIVALDI ET BISCOGLI

2 concerti de Vivaldi... pas comme les autres ! D'abord un *conco pour 2 trompettes, flûte, hautbois, violoncelle, harpe, orgue, clavecin et cordes*. Quel merveilleux mélange instrumental ! Quel sens de la variété et de la couleur ! Mais, avouons-le... Vivaldi ne l'avait pas ainsi prévu ! Le puriste qui sommeille en chaque critique s'insurge a priori. Cependant.. en entendant le résultat... Evidemment... Il faut dire aussi qu'on a sélectionné pour l'exécuter une pléiade d'artistes-étoiles : André, Rampal, Pierlot, Hongne, Fonteny, Lili Laskine, etc...

(Allo : départ original sur une courte intrada ; puis, coupées de brèves et éclatantes fanfares, voici les interventions solistes : tour à tour le hautbois, la flûte, l'orgue, la harpe, le violoncelle... 2- Longue et expressive méditation, par ensemble instrumental allégé du ripieno. 3- Dans l'esprit animé du 1er volet, en plus joyeux un feu d'artifice !)

Ensuite, un *conco pour flûte, hautbois, violoncello, harpe, orgue, clavecin et cordes*, arrangement conçu dans le même esprit (l'allo n'est que sourire et allégresse. 2- Romance légère et délicate. Finale à la thématique ferme et sérieuse). Pour ce qui est de l'interprétation, le jeu instrumental est très soigné et aérien.

Mais voici une semi-révélation, le *conco pour hautbois, trompette, basson et cordes*, seule œuvre retrouvée d'un auteur inconnu, Italien du XVIIIe préjugé se nommer Biscogli. La même firme nous l'avait déjà présenté, il y a longtemps ; précisons qu'il ne s'agit pas d'un simple repiquage, mais bel et bien d'une réinterprétation.

Ce triple conco offre un intérêt musical et musicologique certain. Chose curieuse, alors que le 1er et le 3e mouvements se rattachent nettement au passé, la page centrale se tourne résolument vers l'avenir. (Dans l'allo, ce qui frappe surtout c'est la sûreté, l'ingéniosité, le charme de la conversation entre les 3 solistes. Le largo en appelle déjà au romantisme, par une teinte générale sombre — les tutti — et des accents inquiets — la plainte du hautbois —. Le final opère un retour au climat « vénitien », fait d'insouciance, de joie lumineuse et dansante)

Il fallait des virtuoses chevronnés pour jouer cela. Pierlot, André et Hongne font merveille, au double point de vue complémentaire de la musique et de la technique. L'Orchestre à cordes conduit par Paillard est excellent : son apport est à la fois ferme et souple, riche et discret.

En résumé l'ensemble constitue un régal, un enchantement sonore, auxquels contribue la très bonne reproduction, toute de finesse et d'équilibre. (5)

CORRETTE

Disque entièrement consacré à Michel Corrette, compositeur du XVIIIe siècle dont nous avons déjà présenté quelques pages.

Le 2e *concerto de noëls*, pour flûte et orchestre à cordes, est une œuvre de caractère populaire construite sur des noëls anciens ; en 3 courts mouvements (le volet central, méditatif avec simplicité, est serti de 2 allegros qui respirent fraîcheur et allégresse)

Le Phénix est un « conco pour 4 violoncelles ». Attention : conco parce que les 4 instruments concertent, mais il n'y a aucune intervention orchestrale. Pour cette formation originale, l'auteur a rédigé 3 parties concises (1- Thèmes bien découpés. 2- Admirable mélodie au 1er cello, se déroulant sous l'approbation soutenue de ses partenaires. 3- Entrain finement exprimé)

Le *Carillon des Morts*, d'après la sonnerie funèbre de Rouen, est une petite merveille. Parties de l'imitation pure et simple, les cordes se haussent jusqu'à la méditation.

Au verso, *le Ballet des Ages*, pantomime créée à l'Opéra-Comique (durée : 24 mn). Beaucoup de grâce dans cette musique sans prétention, pleine de charme et très dansante. Chacune des 4 parties — qui correspondent naturellement aux grandes époques de la vie — est faite de plusieurs entrées appropriées au sujet évoqué mais dont les tempi différents créent un élément de diversité au sein même du no. (Enfance : tantôt rêveur, tantôt gai avec exubérance. Adolescence : souriant, tendre. Age viril : volontaire et digne ; vers la fin, voilé de mélancolie. Vieillesse : tristesse et noblesse)

Très musicale est la prestation du flûtiste Eustache ; d'une agréable expression la participation des violoncellistes, en tête desquels Tournus. L'Orchestre de G. Cartigny, très stylé, joue sans affectation aucune et avec une réelle élégance.

Voilà donc un beau concert français inédit de musique de chambre ; outre la contribution qu'il apporte à la connaissance d'un exquis « petit maître » demeuré mal connu, il constitue en soi une fort agréable et divertissante détente. Ajoutons que l'enregistrement se signale par sa clarté et sa franchise. (6)

DEUX QUATUORS A CORDES CONTEMPORAINS

Femme violoniste et compositeur, *Grazyna Bacewicz* est polonaise. Son *quatuor à cordes no 7* date de 1963. C'est un ouvrage très concis et particulièrement original, qui contribuera à la rénovation du genre (il ne faut toutefois pas oublier l'expérience antérieure du Français Jolivet)

Diverses influences — dont celle de Bartok — s'y perçoivent, sans qu'aucune ne soit prépondérante. L'utilisation révolutionnaire de certains éléments s'inscrit dans une structure difficilement saisissable (Allo : glissandos et staccados rebondissants tissent une étoffe neuve, fantasque, fluide, séduisante. Grave : pizzicatos, glissandos, trémolos et harmoniques singularisent le climat : le lyrisme est sincère. Vivace : mêmes effets ; il tient du scherzo, volontiers humoristique)

Pipkov est un éminent compositeur bulgare actuel. Très intéressant également, son *quatuor à cordes no 3* est plus sage et subit plus nettement l'influence de ce que nous pourrions nommer l' « écriture occidentale ». Mais on y discerne de discrètes attaches avec le terroir. La thématique est plus sculptée ; l'architecture moins audacieuse.

(1- Allo changeant, souple ; il chante souvent, mais une pulsation rythmique sous-jacente le vivifie constamment. 2- Enchaîne 3 tempi différents ; fait office de mouvement lent. D'une pensée concentrée, parfois austère, il sonne souvent richement. 3- Comme une humoresque ; l'entrain et la gaîté touchent au burlesque ; on avoisine cette fois le style populaire)

Nous manquons de points de comparaison pour juger le « Quatuor Bulgaro » ; son travail apparaît minutieux, à coup sûr ; et bien sonnant. Brio et précision dans la première œuvre ; expression raffinée pour la 2de.

Très « ouverte », la reproduction est soignée et fidèle. Notice encartée sur les compositeurs plus que sur les œuvres. (7)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

LE « GROUPE DES CINQ »

Bien rares sont les disques qui rassemblent des œuvres des « 5 Russes ». En voici un ! Certains sont représentés par tre d'autres y figurent grâce à un titre qui constitue presque une découverte ; ainsi Balakirev et Cui. Voici le programme (il est un peu dommage que les impératifs de la gravure n'aient pas permis de les inscrire dans l'ordre chronologique, ce qui eût certainement été instructif) ;

De *Rimsky - Korsakov*, une page illustre et spectaculaire : le *Capriccio espagnol*, en réalité mélange d'éléments espagnols et russes ; une fête conjuguée de la mélodie populaire, du rythme de danse et de la palette instrumentale rutilante (Alborada et variations. Scène gitane : intermède amorcé par un libre récitatif du violon solo. Fandango trépidant)

La brillante version conduite par Somogyi déborde de verve et de couleur. Les chefs de pupitre de l'excellent Orchestre du Théâtre des Champs-Elysées savent saisir cette occasion exceptionnelle de tour à tour se faire splendidement valoir.

Habilement variée, l'Ouverture sur des thèmes populaires russes s'écoute avec plaisir. Cette œuvre de jeunesse de *Balakirev* est significative de la ligne de conduite du « chef de file » : les thèmes populaires y sont déjà développés plus hardiment et habillés plus somptueusement qu'avec Glinka.

De *Moussorsky*, 2 extraits de *La Khovantchina* : l'ouverture (plutôt un prélude, qui prépare à l'opéra en créant un climat slave et intime) et la danse des esclaves persanes (sur un thème langoureux au cachet assez oriental). Interprétation large et poétique.

Quasi inconnues, les deux *Pièces in modo popolari* de *Cui* sont, en dépit de leur titre, de très fine facture. Brèves mais ravissantes, elles sont typiquement russes (1- alerte. 2- rêveuse)

De *Borodine* enfin, voici « *Dans les steppes de l'Asie centrale* » — pièce inévitable de toute anthologie russe ! — avec son frappant et symbolique contraste orient-occident.

Toutes ces versions sont fidèles et de caractère « humaniste ».

Réalisation technique spacieuse (édition stéréophonique d'une bande Ducretet). Usinage très soigné. Notice insuffisante. (8)

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

MUSIQUE ELECTRONIQUE

P. Henry n'en est certes plus à son coup d'essai, et il a déjà écrit maintes partitions qui méritent le nom d'œuvres organisées et qui ont fait date. *Le Voyage*, que nous présentons aujourd'hui, est un ballet conçu pour M. Béjart.

Il s'agit du dernier voyage, et l'œuvre s'inspire du Livre des Morts tibétain, donc des conceptions philosophico-religieuses orientales. Elle a le mérite de ne point rechercher le pittoresque, mais d'être « pensée » tournée vers l'intérieur. Le rapport du développement à son matériau est peut-être excessif (durée totale : presque 50 mn).

La version de concert comprend 7 mouvements (« Souffle 1 » — le vent apporte au mourant ses ultimes perceptions des remous de la vie ; longue et inéluctable introduction. « Après la mort 1 » — apparition d'un horizon clarifié, purifié, décanté, encore lointain et insaisissable ; d'ailleurs quelques réminiscences terrestres subsistent. « Après la mort 2 » — c'est le no man's land post-mortem ; intervie où le mort se détache du monde qu'il vient de quitter et s'étonne de celui qu'il atteint ; sa raison s'affole. « Divinités paisibles » — voguant dans ce monde étrange, le mort va de rivage en mirage, attiré ni repoussé par rien, comme en état d'apesanteur psychologique. « Divinités irritées » — il y a des gloussements sarcastiques, des crachotements de colère, des borborygmes menaçants... « Le couple » — s'apparente à la théorie de la réincarnation ; l'atmosphère se peuple peu à peu de monstres. « Souffle 2 » — l'âpre vent revient, apportant les premières rumeurs de cette résurgence)

La reproduction est de qualité, de telle sorte que les moindres éléments sont perceptibles. La stéréo nous semble ici indispensable ; du moins, infiniment préférable. (9)

MARIUS CONSTANT

L'éloge de la Folie : tel est le titre du célèbre essai d'Erasme ; c'est aussi le titre donné par J. Cau à son ouvrage, mais le sujet diffère : la description de quelques folies actuelles. L'inspiration plonge donc directement ses racines dans la réalité contemporaine. A la vérité cependant, quelques sujets sont de tous les temps (l'amour, la guerre, l'interrogatoire)

M. Constant, en illustrant ces 9 petites histoires, a ainsi permis à la musique d'être aussi le témoin de l'époque. R. Petit en a ensuite tiré un ballet.

Le compositeur manœuvre avec une extrême habileté tout l'arsenal des percussions et timbres étranges que place à sa disposition l'orchestre moderne, depuis les ondes jusqu'à la bronté, nouvelle et splendide venue ; sans compter les effets spéciaux jaillis d'instruments traditionnels.

Continuellement inventive, la partition témoigne d'une prodigieuse imagination sonore. La satire, pour être de bon ton nous semble assez cinglante. Si l'on se place au point de vue strictement musical, l'ouvrage est polystylistique ; essentiellement pointilliste, il répand des myriades de parcelles sonores à travers l'espace.

(Titres des 9 parties — « les empreintes » ; « la publicité » (avec clavecin) ; « l'amour » ; « les somnifères » : traduit tout un désarroi... (avec soprano) ; « les excitants » : maintenant, la frénésie ; « pilules du bonheur » contraste, voici les tranquillisants (avec soprano) ; « la guerre » : le plus résolument caricatural : grotesquement martial, ce morceau débouche sur un choral à l'orgue ; « l'interrogatoire » ; exploite le langage du jazz (avec bugle) ; « count down »)

L' « Ensemble Ars nova » est une formation instrumentale de l'O.R.T.F. spécialisée dans l'exécution de la musique d'avant-garde ; au pupitre, l'auteur. Donc, toutes les conditions requises pour nous satisfaire. Cette version ne se réfère pas seulement à l'indispensable objectivité, mais aussi à une certaine poésie. A Genev. Robiot, on a demandé la virtuosité vocale ; elle réussit à y ajouter la musicalité.

Les meilleures qualités de fidélité, de relief, de profondeur, de présence, se trouvent dans la reproduction, inscrite sur une gravure impeccable. (10)

Roland CHAILLON

(1) VOIX DE SON MAITRE CVA 919 (33/30)
(2) PHILIPS 802 765 LY (33/30)
(3) CHARLIN AMS 86 (33/30)
(4) D. G. G. 636 517 (33/30)
(5) ERATO 70 356 (33/30)
(6) CHARLIN CL 24 (33/30)
(7) HARMONIA MUNDI 30 708 (33/30)
(8) CHARLIN SLC 1 (33/30)
(9) PHILIPS 836 899 DSY (33/30)
(10) ERATO 70 334 (33/30)

CLAUDIO MONTEVERDI

(Suite de la page 1)

l'antique de Claude Le Jeune et de Jacques Mauduit. Il convient d'insister sur le séjour de Monteverdi en Flandre car il fit son miel des observations qu'il avait pu noter sur l'art délicat de la chanson et le caractère du ballet de Cour en France. En 1600, Monteverdi était de retour en Italie où il assista à Florence à une représentation de la **Dafné** de son contemporain et rival Jacopo Péri qui était à cette époque maître de musique à la Cour des Médicis. Nous verrons plus loin quelles conclusions et quelles critiques devait tirer Monteverdi de ce spectacle alors très apprécié, quelles réformes il résolut d'apporter à la technique et à l'esthétique des réalisations dramatico-lyriques et qui devaient aboutir sept ans plus tard, donc en 1607, à l'éclosion de son immortel **Orfeo.**

En 1601, Monteverdi fut nommé maître de musique pour la Chambre et pour l'Eglise du duc de Mantoue et, par la même occasion, il devint officiellement citoyen mantouan. Il continua résolument la composition de ses madrigaux qu'il devait d'ailleurs poursuivre pendant presque toute sa vie. Son 4ème Livre fut achevé en 1603, le 5ème en 1605, le 6ème en 1614 — toujours à Mantoue — et, plus tard, en 1619, il écrivit à Venise son 7ème Livre à 1 et 6 voix alors que tous les livres précédents étaient à 5 voix. A partir de 1619, Monteverdi resta 19 ans sans donner de nouveaux madrigaux, travaillant à d'autres compositions et sa vie étant troublée par divers évènements dont nous parlerons. Il ne reprit la publication de ses madrigaux — et avec quel éclat — qu'en 1638 quand il donna son 8ème Livre, celui qui contient des **Madrigali guerrieri ed amorosi.** Il devait ensuite travailler à un 9ème et ultime Livre de madrigaux — celui-ci à 2 et 3 voix — qui ne parut qu'après sa mort survenue en 1643. Cette édition posthume ne fut connue qu'en 1651.

Mais en dehors de cette longue et admirable série de madrigaux, Monteverdi composa de géniales œuvres dramatiques et lyriques que l'on peut considérer comme les modèles les plus anciens et les plus achevés de l'opéra et de ce que doit être la parfaite déclamation lyrique. C'est ainsi qu'il écrivit **son Orfeo,** créé à Mantoue en 1607 et, à la fin de sa vie, à Venise, **Le retour d'Ulysse dans sa patrie** (1641) **et Le Couronnement de Poppée en 1642.** Ajoutons à cela toute une série d'œuvres telles que les **Scherzi musicali** à 3 voix (1607), l'opéra **Arianna** (1608) dont le manuscrit a été perdu (à l'exception de l'admirable **Lamento**), **Il Ballo dell'Ingrate** (1608), les merveilleuses **Vêpres de la Bienheureuse Vierge Marie** (1610), le ballet de **Tirsi e Clori** (1615), un **Requiem** (1631) qui a été malheureusement perdu, la cantate dramatico-scénique **Le Combat de Tancrède et Clorinde** (1624), d'autres **Scherzi musicali,** ceux-là à 1 et 2 voix (1632), une messe et 40 motets du recueil **Selva morale e spirituale,** une autre messe à 4 voix et des psaumes (édition posthume de 1650), plus une douzaine d'opéras (dont les manuscrits ont été perdus) composés entre 1617 et 1641. Il faut noter que beaucoup d'autres manuscrits conservés à Mantoue ont été détruits en 1628 au cours du sac de la ville. On peut voir, par la liste qui pré-

cède, ce que représente déjà par le nombre la production musicale de Monteverdi, mais nous allons voir aussi ce qu'elle représente par son impérissable beauté.

Claudio Monteverdi ne fut pas seulement l'un des plus grands maîtres qu'ait connus l'histoire de la musique. Il fut aussi un homme admirable par la bonté de son cœur, par la noblesse de son caractère qui eut à surmonter de lourdes épreuves morales. Son plus atroce chagrin fut la perte de sa femme bien-aimée Claudia qui périt après une longue maladie en 1607 au terme de seulement douze années de mariage et qui lui laissa deux fils. L'aîné de ces enfants, Francesco, fut musicien, chanteur et compositeur, après avoir étudié le droit à Padoue et à Bologne. Il entra dans l'ordre des Carmes déchaux et fit partie comme ténor de la chapelle que dirigeait son père à la cathédrale Saint-Marc de Venise depuis 1613. Francesco mourut de l'épidémie de peste qui sévit dans la ville des Doges en 1631 et cette mort fut pour Claudio Monteverdi une nouvelle et terrible épreuve qu'il ne parvint à surmonter que par la profondeur de sa foi chrétienne. Inspiré en même temps par sa douleur de père et par sa ferveur religieuse, l'illustre musicien écrivit un grand **Gloria** à 7 voix qui fut chanté au cours des actions de grâces célébrées pour la fin de la peste le 28 septembre de cette même année. L'année suivante, à soixante-cinq ans, l'auteur d'**Orfeo** trouva une suprême consolation à ses deuils en se faisant ordonner prêtre. Le cadet des deux fils que lui avait laissés sa femme Claudia lorsqu'elle mourut en 1607 était devenu médecin comme son grand-père et était, comme son aîné Francesco, établi à Venise. Il faut noter que ce fut précisément quand sa femme Claudia était déjà marquée par la mort qui allait bientôt l'emporter que Monteverdi avait terminé sa partition d'**Orfeo** à laquelle il travaillait depuis le milieu de l'an 1606. On comprend alors pourquoi le musicien trouva de si douloureux et si justes accents pour dépeindre la mort d'Eurydice et la détresse d'Orphée.

La vie de Monteverdi se divise en trois parties : son enfance et sa jeunesse se sont écoulées à Crémone de 1567 à 1601, soit pendant 34 ans ; ses années de maturité ont eu pour cadre la Cour de Mantoue, de 1601 à 1613, donc pendant 12 ans ; enfin la dernière partie de ses jours s'est déroulée à Venise, pendant 30 ans, de 1613 à l'année de sa mort en 1643.

Le duc de Mantoue, Vincent-Gonzague, était mort en 1612. Il faut noter que si ce grand seigneur avait parfaitement su admirer les talents de Monteverdi, le maître de musique de sa Cour, il ne fit preuve à son égard d'aucune munificence. Il ne lui accorda jamais qu'un traitement modeste. L'auteur d'**Orfeo** avait espéré que le successeur du feu duc saurait se montrer un peu plus généreux mais celui-ci, le duc Francesco, lui prouva bientôt que les cordons de sa bourse ducale étaient encore moins bien disposés à se desserrer que chez Vincent-Gonzague. Devant la manifestation d'une telle ladrerie, Monteverdi sollicita son congé et, l'ayant obtenu, il se retira quelque temps dans sa famille à Crémone. Il n'eut pas à attendre longtemps pour trouver une situation digne de lui et facilement plus rémunératrice. Le 19 août 1613, il fut nommé titulaire du poste éminent de maître de chapelle à la basilique Saint-Marc de Venise. Il succédait non pas à Gabrieli, comme on l'a souvent écrit, mais à Giulio-Cesare Martinengo. Gabrieli, qui était mort l'année précédente, était premier organiste de Saint-Marc tandis que Martinengo, décédé en juillet 1613, en était le maître de chapelle. Dès son arrivée à ce poste, Monteverdi eut à remédier à un certain désordre qui régnait parmi les chanteurs déroutés par l'introduction du style monodique imposé par l'autorité ecclésiastique en remplacement de la musique polyphonique. Monteverdi sut mettre tout le monde d'accord, chanteurs et membres du clergé, et il démontra aux uns et aux autres que les deux styles étaient compatibles avec le culte. Par l'affection qu'il sut prodiguer autour de lui et par l'exemple de sa haute culture musicale, le nouveau maître de la chapelle rendit très vite à celle-ci toute sa splendeur. Monteverdi était entouré de la plus grande considération aussi bien par son supérieur ecclésiastique, le prélat de la basilique Saint-Marc, que par ses subordonnés chanteurs. Son art et sa bonté lui avaient concilié tout le monde. Il trouva vraiment à Venise une situation de très haut rang, tant du point de vue social et moral que sous le rapport matériel. L'Eglise lui avait accordé ce que la parcimonie des ducs de Mantoue lui avait refusé. Il touchait un traitement encore plus élevé que celui de son prédécesseur Martinengo : 300 ducats (somme importante pour l'époque et qui fut portée à 400 en 1616) mais il recevait en outre diverses gratifications supplémentaires et était très confortablement logé dans la maison canoniale. Sa vie matérielle était donc largement assurée et il n'avait à se soucier que d'écrire de belle musique, ce qu'il fit de tout cœur jusqu'à sa mort. Bien qu'il fût libéré de toute obligation à l'égard de la Cour ducale de Mantoue, il resta en relations avec elle et il écrivit plusieurs ouvrages à son intention de même que pour plusieurs Cours étrangères, notamment celles de Pologne, de Milan et de Parme.

En 1610, alors qu'il était encore attaché officiellement à Mantoue, à la Cour du duc Vincent-Gonzague, Monteverdi se rendit à Rome pour présenter au pape Paul V ses **Vêpres de la Bienheureuse Vierge** qu'il avait composées au cours des deux précédentes années. En même temps qu'il offrait cette partition au Souverain Pontife, il sollicitait son auguste dédicace. En outre il se permettait de demander à Sa Sainteté s'il lui serait possible d'obtenir son puissant appui pour l'admission de son fils Francesco au Séminaire Pontifical. Le pape reçut le grand artiste avec la plus vive bienveillance apostolique, octroya la dédicace mais oublia ou ne daigna pas donner une suite favorable à l'admission de Francesco au Séminaire. Et pourtant Monteverdi venait d'offrir au chef suprême de la chrétienté — qui ne sut sans doute pas en apprécier suffisamment la valeur — un royal présent, l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la musique sacrée. Tous les musiciens d'aujourd'hui peuvent aisément juger de auditu de la splendeur de ces Vêpres puisqu'en l'honneur du quadricentenaire de naissance de Monteverdi un album de trois magnifiques microsillons vient d'être présenté aux discophiles par « Erato » (disques STU. 70325-6-7). Ce chef-d'œuvre monteverdien est admirable du commencement à la fin, sans une faille, mais il faut noter particulièrement l'**Ave mari stella**, la **Sonata Sancta Maria** et les deux versions terminales du **Magnificat**. C'est un enchantement et il est inutile que j'en dise davantage. Je laisse aux auditeurs la joie d'apprécier eux-mêmes.

J'en dirai tout autant pour la prestigieuse édition du quadricentenaire consacrée au **8ème Livre de Madrigaux** qui contient, outre le **Livre des Chants guerriers et amoureux, Le Combat de Tancrède et Clorinde.** Le compte-rendu de ces quatre disques de l'édition « Cycnus » (AC-i-Nos 1 à 4) est, comme celui des **Vêpres**, du ressort de mon distingué confrère Roland Chaillon mais je veux seulement exprimer rapidement quelques remarques sur ce que représente l'art du madrigal chez Monteverdi, art qu'il a su porter à son absolue perfection.

Cet art du madrigal, à lui seul, a déjà fourni la matière de plusieurs volumes traités par d'éminents musicologues. Je n'aurai donc pas la prétention de m'étendre sur un tel sujet qui est d'importance capitale car, en musique, l'art madrigalesque élevé à son apogée par Monteverdi est lui-même la genèse de l'art de l'opéra dramatique au cours des siècles.

Comme l'a si bien dit dans son admirable **Cours de Composition Musicale** le maître Vincent d'Indy l'un des plus grands promoteurs français des géniales œuvres monteverdiennes (avec le compositeur italien Francesco Malipiero), Monteverdi ne représente pas une génération spontanée du madrigal. Ce genre de composition était couramment pratiqué non seulement de son temps mais il le fut aussi par plusieurs prédécesseurs. L'immense mérite du maître de Mantoue et de Venise, répétons-le, est de l'avoir porté à sa perfection et jusqu'au point d'éclatement qui a donné naissance à l'opéra, développé ensuite par les plus grands maîtres de la musique jusqu'à nous.

Si l'on veut remonter aux plus lointaines origines du « madrigal » (ce mot qui provient de la racine italienne **mandra**, « foyer »), il faut les chercher dans les courtes mais savoureuses chansons de certains troubadours provençaux du XIIe siècle, notamment dans leurs « pastourelles ». Ces petits textes poétiques soumis à des règles précises de versification ont fait école chez les poètes-chanteurs italiens et, accompagnés d'une musique très simple, ils ont pris le nom de **frottole**. Le plus ancien de ces poètes-musiciens est sans doute Pietro Casella qui vécut au XIVème siècle et qui fut l'ami de Dante. C'est lui, semble-t-il, qui donna à ce genre de poèmes la première forme du madrigal qui fut ensuite adopté par bien d'autres et qui intéressa des écrivains illustres comme l'Alighieri lui-même, Pétrarque et Boccace. L'un des principaux auteurs de ces premiers madrigaux de l'Ars nova italien fut le compositeur aveugle Francesco Landino, organiste à Florence. L'art du madrigal prit d'ailleurs toute sa vogue à Florence dans diverses « académies » créées par quelques patriciens. L'une des plus fameuses de ces académies fut celle de la famille Bardi qui réunissait le comte Giovanni Bardi de Vernio, son fils Piero, les musiciens Vicenzo Galilei (père du célèbre astronome et physicien Galilée), Jacopo Peri, cité plus haut comme auteur de la **Daf**né (la Messagère de la Mort dans la légende d'Orphée et d'Eurydice) opéra représenté à Florence en 1600, Caccini et Gagliano, sans oublier les poètes et théoriciens Rinuccini, Artusi et G.-B. Doni. Cette académie était la plus réputée de Florence mais ses concurrentes se révélèrent aussi fort actives et combatives. Chacun de ces cénacles prétendait détenir les vraies traditions des purs madrigalistes de l'**Ars nova**. Il s'ensuivit des querelles byzantines sur des points de doctrine poético-musicale concernant plus spécialement le « style représentatif », c'est-à-dire la représentation scénique des poèmes mis en musique. Galilei alléguait que, dans la représentation scénique du madrigal, le poème devait avoir toujours la primauté sur la musique. Le comte Bardi approuvait totalement ce principe, le verbe devant être le maître et la musique restant sa servante. En outre, le poème chanté devait revêtir la forme du « solo » et non se perdre dans des « ensembles ». « Cette critique — nous dit Vincent d'Indy — n'était pas toujours sans fondement car, depuis Palestrina, les polyphonistes soucieux surtout des combinaisons, étaient devenus assez négligents à ce point de vue, mais d'autres dangers surgirent bientôt, notamment la pauvreté engendrée par la basse continue. Monteverdi fut d'abord très recherché par les Académies florentines qui reconnaissaient en lui une force. De son côté il se sentit d'abord très attiré par le mouvement nouveau. Mais bientôt, frappé par la sécheresse du style résultant des théories florentines, il se prit de querelle avec Caccini et se libéra violemment de la tutelle des Académies qui lui décernèrent alors un brevet d'ignorance. Il imagina une nouvelle manière, qu'il nomma également **stile rappresentativo**, art de solo lui aussi, mais tendant à l'expression au lieu de la convention. C'est une tendance qui rendit son œuvre durable alors que, sans lui, le travail des Académies n'aurait pas survécu ». Monteverdi fit donc à son époque figure de révolutionnaire. Par anticipation, le grand musicien représentait assez bien le personnage de Walther dans « Les Maîtres-Chanteurs » de Wagner. Il secouait énergiquement les théoriciens qui s'enfermaient dans la routine de règles trop étroites, il suivit les aspirations de son âme et les impulsions de son cœur, il osa chanter librement selon sa nature et, en dépit des cuistres et des Beckmesser de son époque, il œuvra généreusement pour ouvrir une voie plus large et plus belle aux musiciens qui allaient le suivre.

Oui, ce que Monteverdi considérait de plus précieux dans la musique, c'était l'**expression**. Comme le disait d'autre part Vincent d'Indy : « Monteverdi adaptait au chant sa manière de sentir le drame et se proposait d'en faire l'**expression naturelle de la passion humaine devenue mélodie**. Il ne consentit jamais à traiter musicalement ce qui n'était pas humain, et ce que, pas conséquent, il ne pouvait pas lui-même éprouver ». C'est précisément cette expression sincère des sentiments humains qui fait **la beauté et la grandeur de la musique** et c'est ce que semblent oublier maintenant trop de nos compositeurs ultra-modernes qui en sont arrivés à mépriser systématiquement ce que peuvent représenter les sentiments du cœur dans la musique pour s'adonner exclusivement aux spéculations de la cérébralité, et tout cela par la crainte d'être classés parmi les rétrogrades ou les « pompiers ». Dira-t-on que j'exagère ? Lisons seulement et méditons ces lignes que le grand et regretté critique Emile Vuillermoz écrivait page 469 de son « Histoire de la Musique », lorsqu'il louait Arthur Honegger d'avoir su toujours rester humain quand il composait, malgré toutes ses hardiesses dans la technique : « Adversaire déclaré de la musique abstraite et de l'écriture purement cérébrale, il a voulu démontrer par l'exemple — et voilà un vestige de plus de son hérédité beethovénienne — que la musique dite « pure » pouvait sans déchoir devenir lyrique ou dramatique et que toutes les formes de la composition pouvaient et devaient garder un contact avec « l'humain ». En quoi il condamnait formellement le dogme artistique formulé par Strawinsky : « **La Musique ne peut et ne doit rien exprimer** ». On a peine à croire que Strawinsky, qui est pourtant un homme d'une rare intelligence, ait pu proférer une telle énormité. Et pourtant il a osé le faire. Bien au contraire, de tous les arts la Musique est celui qui peut le plus profondément toucher les cœurs et arriver même à exprimer, si j'ose dire, l'inexprimable. Si, comme le disait si justement Vuillermoz, Honegger portait en lui une hérédité beethovénienne, nous savons aussi qu'il avait un culte pour Bach. Nous pouvons aussi en déduire qu'en remontant le cours des siècles il trouvait certainement en Monteverdi un ancêtre spirituel car ce génie musical a procréé spirituellement une merveilleuse lignée de grands et vrais musiciens. Tous procèdent de lui. Vincent d'Indy l'a dit avec raison et il a démontré supérieurement que Lully, Gluck, Rameau, Hœndel, Bach, Mozart, Haydn, Beethoven et même Wagner lui doivent le meilleur de leur génie par la sublime **expression des sentiments humains** qu'ils ont su mettre dans leurs chefs-d'œuvre. Et plus près de nous, Debussy et Ravel ont été, eux aussi, de lointains mais authentiques héritiers de Monteverdi.

Nous ne devons pas oublier que le créateur de l'**Orfeo** a été dans son temps un incontestable novateur dans la science de l'Harmonie. Il ne fut pas seulement un grand compositeur contrapuntiste mais il fut aussi en son siècle et par son esprit de recherche des moyens expressifs de la musique le pionnier qui allait ouvrir une voie nouvelle aux compositeurs en découvrant tout le parti qu'on pouvait tirer du « diabolus in musica » ce fameux « triton » qui avait tant effrayé les musiciens du Moyen-Age. Cette découverte technique était tout simplement l'accord de septième mineure de dominante avec tout son pouvoir modulatoire. Comme l'a dit si joliment Vuillermoz en employant une heureuse image : « Il arrive qu'une pousse sonore se développe lentement sur l'arbre de la musique et éclate un beau jour comme un bourgeon au soleil. Ce fut le cas pour l'accord de septième de dominante qui mûrissait invisible sous l'épais feuillage polyphonique du contrepoint et qui fut soudain, d'un geste audacieux, détaché de sa branche par Monteverdi et présenté « en liberté ». Plus de présentations cérémonieuses, plus de résolutions craintives : l'agrégation des trois tierces superposées, désormais affranchie et indépendante, vit d'une vie autonome et laisse se détendre librement les puissants ressorts du « triton » qui l'habite. Ce n'était qu'un mot de plus dans le dictionnaire des compositeurs, mais un maître-mot possédant une telle radio-activité harmonique qu'il allait permettre à Monteverdi et à ses successeurs de donner au langage des passions une chaleur et une éloquence incomparables. La cueillette des accords de neuvième, de onzième et de treizième échelonnée à travers les siècles suivants ne devait pas être moins féconde. La découverte d'une pierre précieuse inconnue ne suffit-elle pas à entraîner la création de nouveaux chefs-d'œuvre de joaillerie ? En livrant à ses successeurs la formule de l'opéra, un style dramatique et la cellule si chargée de fluide de l'accord de septième de dominante, le maître de Mantoue leur transmettait un magnifique héritage ».

On ne saurait mieux dire et l'on reconnaît bien là l'esprit pertinent et le style imagé de Vuillermoz. En quelques lignes il nous montre tout ce que les musiciens doivent à Monteverdi, aussi bien dans l'écriture horizontale du contrepoint que dans l'écriture verticale de l'harmonie. Seuls ne lui doivent rien que ceux qui, reniant tout le merveilleux passé de l'histoire de la musique, rejetant toute tradition, fût-elle excellente, simplement parce qu'elle porte le péché originel d'être « traditionnelle », coupent tous les ponts derrière eux. Pour eux, le monde commence avec eux-mêmes, il faut rejeter et renier tout ce qui a été fait auparavant et repartir à zéro. Nous voyons déjà en notre fin de siècle ce que cela donne. La Musique ne peut et ne doit rien exprimer, nous a dit Strawinsky. Soit ! supprimons l'expression dans la Musique. Que reste-t-il alors ? Rien, sinon du bruit, beaucoup de bruit pour rien. Or, faire de la musique et faire du bruit sont deux choses fort différentes, nullement synonymes.

Il est parfaitement exact de dire que Monteverdi a été le premier grand organisateur de la musique **tonale**. Tous les grands maîtres qui se sont succédé jusqu'à nous ont utilisé cette musique tonale. Toutefois, comme l'avait souhaité avec beaucoup d'autres musiciens le regretté et éminent compositeur français Maurice Emmanuel, il eût été possible de connaître encore bien d'autres chefs-d'œuvre si l'on avait pratiqué très souvent, à côté de cette magnifique écriture tonale et même conjointement avec elle, la non moins belle écriture modale (1).

Monteverdi connaissait admirablement toutes les ressources du chant, ayant été lui-même dans sa jeunesse un chanteur de grand talent, et il a écrit de façon idéale pour les voix. Il suffit d'écouter

IL Y A 50 ANS

En hommage à **Georges CLEMENCEAU** qui, appelé au pouvoir le 15 Novembre 1917, contribua puissamment au remplacement du désespoir des Français par la Victoire de la France, le Grand Compositeur **Louis GANNE** écrivit sa Marche **LE PERE LA VICTOIRE**, devenue maintenant : la Célèbre Marche Française au succès mondial. Cette magnifique **Marche de Concert** se trouve au répertoire des **Editions MARGUERITAT** pour **Piano à 2 Mains, à 4 Mains, pour Harmonies et Fanfares**, ainsi que pour **Petits et Grands Orchestres Symphoniques.**

Pour commémorer ce cinquantenaire héroïque, les sympathiques Compositeurs - Vedettes : Marcel **AZZOLA**, Roger **COITEUX** et Jacques **DENEUVILLE** viennent de réussir 3 arrangements sensationnels :

- **CLEMENCEAU** ..... Défilé pour **Harmonies et Fanfares** avec Tambours et Clairons, sur les motifs de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par ..... **Roger COITEUX**
- **G. CLEMENCEAU** ..... Arrangement pour **Accordéon Solo** de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par ..... **Marcel AZZOLA**
- **Georges CLEMENCEAU** .. Arrangement pour **Sociétés d'Accordéon** de la Célèbre Marche Française LE PERE LA VICTOIRE par ..... **Jacques DENEUVILLE**

Pour le **11 novembre** et les **autres manifestations** qui auront lieu à cette occasion, vous êtes tous appelés à interpréter ces œuvres.

Tél. 607.46.54

Editions MARGUERITAT - 24 rue René Boulanger-PARIS-X

ses œuvres pour se rendre compte de l'art avec lequel il a su nous montrer ce que doit être la déclamation lyrique. Il a su notamment tirer un saisissant parti, mais sans excès, du quilisma, ce tremblement très doux, cette sorte d'hésitation, de spasme de la voix dans les passages d'intense émotion. Les chanteurs italiens, surtout, excellent dans l'éxécution de cet artifice vocal.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce que représente l'art monteverdien mais je dois me limiter et réserver d'autres observations à d'ultérieurs articles. Je citerai cependant encore Vincent d'Indy qui nous a rappelé avec de nombreux exemples à l'appui que Monteverdi a bien été un lointain précurseur de Wagner (cf. sa maîtrise d'orhestrateur avec des moyens de son époque, l'attribution de certains timbres instrumentaux comme symboles de tel ou tel personnage du drame, son idée de dissimuler l'orchestre aux regards du public, son talent de metteur en scène et bien d'autres choses). Paul Dukas avait, lui aussi, la plus grande admiration pour Monteverdi et il l'a bien montré dans un magnifique article écrit en mars 1905. Ce sont là des références qui comptent.

Le premier opéra qui fut représenté fut bien, historiquement, l'Eurydice (ou la Dafné) de Peri donné à Florence en 1600 pour le mariage de Marie de Médicis avec notre roi Henri IV, mais il faut bien dire que le premier « chef-d'œuvre » de l'opéra reste l'Orfeo si expressif de Monteverdi, donné sept ans plus tard. L'opéra est bien né du « madrigal » qui, lui-même, comme nous l'avons vu, était issu de simples « pastourelles » de troubadours provençaux.

Que de chemin parcouru ! La chanson narrative, monologuée, s'était vite transformée en dialogue chanté réparti d'abord en deux puis en plusieurs voix. L'art scénique avait fait le reste, l'opéra était né.

Au début de cet article, j'ai pris la liberté de comparer Monteverdi à une étoile, pour la lumière que nous en avons reçue. Pourquoi pas ? Relisons l'admirable poème intitulé **Les Phares** que Baudelaire a écrit pour exalter le noble rôle de grands peintres comme Vinci, Michel-Ange, Rembrandt, Rubens et d'autres qui ont éclairé l'humanité en évoquant sur la toile ses propres grandeurs, ses passions, ses joies et ses douleurs. On eût aimé que le grand poète parlât aussi des maîtres de la musique. S'il l'eût fait, il n'eût pas manqué de consacrer un beau quatrain à Monteverdi qu'on a d'ailleurs surnommé parfois et avec raison « le Michel-Ange de la Musique ». Lui aussi a montré aux hommes leurs passions, leurs victoires mais aussi leurs chutes et leurs misères. J'ose supposer, dans ma chétivité, ce que Baudelaire — qui aimait tant la musique — eût dit du grand Claudio et je me permets alors d'appliquer à son œuvre le dernier quatrain du poème baudelairien :

Car c'est vraiment, Seigneur, le [meilleur témoignage
Que nous puissions donner de [notre dignité
Que cet ardent sanglot qui roule [d'âge en âge
Et vient mourir au bord de votre [éternité.

André PETIOT

(1) Comme complément au présent article : je reviendrai bientôt sur cette importante question de l'écriture modale.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE DANS LA SCULPTURE (II)

L'art est symbolique dans son essence et la sculpture n'y échappe pas. Elle utilise les thèmes musicaux, thèmes souvent issus de la peinture comme « le Roi David », parfois thème autonome, qui tient à la facture des sculptures : la masse des chapiteaux, le cadre des bas reliefs, permettent des effets de profondeur et d'épaisseur. Les « animaux musiciens » sont par exemple essentiellement sculpturaux.

On peut, dans cette optique, suivre une évolution chronologique mais en général ces thèmes s'épanouissent en des temps déterminés et sont le reflet d'un état d'esprit qui disparaît avec la « génération » suivante, comme les « Arts Libéraux » pour la société gothique.

Le thème le plus ancien que nous découvrons est celui de **David** : on pourrait presque parler de lui comme d'une descendance du mythe d'**Orphée** : tous deux ont excellé dans la poésie et la mélodie.

La Bible dit : « quand l'arche fut rapportée à Jérusalem, David était dansant et sautillant devant la face du Seigneur ». Cette danse sacrée, cette harpe symbolique se retrouvera jusque dans les cathédrales ; au 12e siècle, nous le suivrons aussi bien dans le « David » du Musée des **Augustins de Toulouse** (1180). A partir du 13ème siècle il s'agit d'une variante de la musique ; ainsi au **Puits de Moïse** (Dijon) ou sur une boiserie du buffet d'orgue de la chapelle de Versailles, pour atteindre le « David » de Swarc (1891-1958). La harpe n'est plus alors qu'un triangle luttant contre le trapèze du buste, mais toute la ferveur des « Ymagiers » du Moyen-Age y est sensible : le géométrisme n'en « tue pas l'esprit ».

Un autre thème est celui de la Musique, elle-même. Dès le IXe siècle une plaque de l'école de **Tours** représente la musique sous forme d'une femme soutenant une flûte double. La musique était en effet rangée parmi les sept Sciences formant le Trivium et le Quadrivium.

Au XIIIe siècle, on trouve souvent l'image de la musique dans la décoration sculptée : généralement une femme frappant sur des cloches comme dans le **portail royal de Chartres** (les arts libéraux). Parfois cette transposition des Musées Antiques, est remplacée par le « fondateur » de la musique : Pyphagore. Ce thème nous le rencontrons à Laon, Auxerre ; il va se raréfier jusqu'au XIVe siècle où une seule figuration se découvre, à Fribourg en Brisgau.

Au XVe siècle, l'allégorie se transforme en Italie sous la forme d'enfants, comme dans la Cantoria de **Donatello**. La musique se métamorphose en amour musiciens au XVIIe siècle : tels sont les « Amours » de la colonnade du Louvre. Au XVIIIe siècle, l'art de la rocaille, subit la mutation du thème en « trophées » musicaux, comme ceux du salon de Madame Adélaïde à Versailles. L'idée trouve encore assez de sève pour atteindre le XXe siècle avec le bas-relief du Théâtre des Champs-Elysées. « La Musique » de **Bourdelle** (1912). Mais hormis ces thèmes « éternels », l'interprétation du fait musical est un aspect sociologique : il disparaît après une certaine durée.

Ainsi seront les **trompettes**, qui contiennent l'idée biblique de la trompette du Jugement dernier (« il enverra ses anges avec la trompette » Saint Mathieu). Innombrables en sont les représentations au Moyen-Age. Sainte Foy de Conques (au XIe), Rieux Minervois, (trompettes se terminant en pieds d'animaux), Autun, le Pilier des Anges de Strasbourg. Au XVIIe siècle, l'instrument conserve sa signification mais s'attache aux tombeaux (Tombeau de la mère de Ch. Le Brun) de **Collignon**, ou sert à magnifier la grandeur du règne : les « Renommées » comme celle fameuse de Marly que sculpta **Coysevoy**, celles de la cheminée de **Jean Dubois** (« Palais des Etats » de Dijon) font penser sans cesse à Louis XIV ; la puissance royale est symbolisée par cette allegorie, alliée souvent à la Fidélité et à la Force.

Une autre allusion biblique où l'instrument de musique est toujours présent (mais n'appartient qu'au Moyen-Age) se reconnait dans les « **Vieillards de l'Apocalypse** » : vingt-quatre vieux rois couronnés, assis sous la frange des nuées brandissent des violes où sonnent l'harmonie des sphères et des hanaps qui les enivrent d'une ivresse mystique.

Le tympan de Moissac apparait le plus significatif, mais à Angers, à Chartres (où se révèle l'image de l'ancêtre du violon : le chrout du IXe siècle), les images n'en sont pas moins significatives. Le plus savoureux des thèmes musicaux est sans conteste celui des **Animaux musiciens** qui mérite qu'on s'y arrête. Dans l'art roman, il n'y a pas de limite entre le réel et l'imagerie.

Ce thème burlesque remonte fort loin ; on le retrouve dans la tombe **d'Our** et sur un papyrus égyptien. Mais il sera « exploité » et livré à la fantaisie des sculpteurs romans. Le décor animal permet une grande facilité d'adaptation, héritage de l'art animalier sassanide. Les artistes y voient aussi un symbolisme animal puissant : la chèvre est symbole de lubricité ; l'âne représente l'orgueil, lui qui de ses gros sabots veut gratter la douce harpe, et vocalise avec braiements. On voit aussi l'influence littéraire de Boèce, dans sa « Consolation Philosophique », faisant allusion à la fable de **Phèdre**.

« Entends-tu mes paroles, ou es-tu comme l'âne devant la lyre ». Peut-être également, sachant le succès du Roman de Renard au Moyen-Age, des paroles comme : « la chèvre prendra un tabour, et le roncin, sire Ferrand. Harpera » s'appliquent à ces monuments emplis d'humour.

Nous n'avons que l'embarras du choix pour présenter des preuves de cette prodigieuse imagination des sculpteurs romans : l'âne d'**Aulnay** est le plus drôle, mais que dire des assemblages de la chèvre harpiste et du lion hippocéphale de **Beaune**, des chèvres flutistes (**Canterbury**), **du chien simiesque** à pattes de canard (**Châlons-sur-Saône**), du poisson rejetant un organiste (cathédrale de **Lyon**), de la truie jouant de la trompette (**Poitiers**).

Le Gothique, plus réaliste, ne verra guère que dans une frise des centaures musiciens de la cathédrale de **Strasbourg**, se réaliser dans la pierre un mélange de genres, dans l'humour, et non comme plus tard **Bosch** en peinture, dans l'effroi et la folie.

***

La tradition du sujet de musique est aussi ancienne que l'Art lui-même. Les thèmes musicaux qu'on retrouve dans l'art antique (**Orphée**) au Moyen-Age (**David-Jubal**) ou, allégories (religieuses devenant païennes (Arts libéraux) ont amené un certain déssèchement des mythes au XVIIe siècle. Le XVIIIe siècle se miniaturise ; le XIXe sous l'influence des grands compositeurs, cherche le pouvoir mystérieux du génie : la musique devient symbole d'une sensibilité à refouler à tout prix : de là le caractère souvent caricatural de la musique comme le « Paganini » de **Dantan**, et la perte du symbole qui par la musique représente la pérénité des choses.

Mais par une contradiction étonnante c'est à notre époque que face à l'immatérialité de la musique, la sculpture qui ne veut être, que forme et masse cherche en elle, un besoin, une inspiration : cet «Hommage à J.-S. Bach» que **Zadkine** par des courbes rend au plus grand de la musique, en est la démonstration. Comme si l'esprit qui souffle dans la musique cherchait à s'assoupir dans la pierre éternelle ! Certes, il ne faut pas chercher plus loin des points de contacts entre deux arts aussi dissemblables. L'instrument de musique ne représente souvent qu'une idée pour la sculpture : la flûte c'est le berger, la trompette, l'idée la résurrection ; mais la beauté plastique d'un instrument comme le piano ou le cor, la mouvante harmonie des masses de l'orchestre ne dépassent guère le cadre du biscuit de Sèvres ou de la porcelaine.

Cependant, le fait que ce soit la musique qui ait servi si souvent de trame, de guide, au ciseau, reste le témoignage que l'Art et la Musique sont indissociables. Cette communion est inscrite au creux des pierres, depuis quarante-cinq siècles dans toutes les civilisations, pourquoi ne continuerait-elle pas à fleurir longtemps encore.

D. PAQUETTE.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

je trouve dans la Préface signée par Roland-Manuel : « Père nourricier de notre Ecole française, il possède le douloureux mais sensible privilège de s'entendre découvrir tous les vingt ans. Preuve que sa renommée n'est pas à la mesure de son génie, preuve, aussi, de sa généreuse de son inépuisable vitalité ».

Connaissez-vous le dessin d'Edouard Detaille ? Sinon le voici décrit par Edouard Schneider « un gros petit homme tassé dans un manteau qu'on dirait celui d'un cocher de fiacre, un personnage trapu aux membres courtauds aux yeux à fleur de tête, assis, ou mieux, perché sur un tabouret devant un Pleyel, tournant de trois quarts une face ronde au sommet de laquelle on voit, posé de guingois, un tuyau de poêle aux bords plats, cependant que du piano fuse sous ses mains la tempête des notes déchaînées ».

Vincent d'Indy surnomma « l'ange du cocasse » cet homme qui ne se prenait pas au sérieux, opposant le sourire d'un esprit très parisien aux nombreuses infortunes de sa vie, favorisant inconsciemment le mépris de ceux qui avaient posé sur lui l'étiquette d'« Amateur ».

Oui, Emmanuel CHABRIER, né le 18 janvier 1841 à 63-Ambert « Au seuil du pittoresque Velay proche de la Chaise-Dieu sur les bords de la charmante Dore » (écrit son biographe Desaymard), a été un amateur pendant une partie de sa vie. Etre un amateur de génie, laisser un tel nom dans l'histoire de la musique française, préparer la voie d'autres génies, est ce un péché ? Amateur ne signifie pas « se distraire », « s'amuser » encore moins être médiocre. Amateur signifie AIMER, ce n'est pareil et c'est sans limites !

Emmanuel avait des parents qui découvrirent très tôt ses dons musicaux et sa grande sensibilité. Ils ne manquèrent pas de lui faire apprendre le piano dès l'âge de six ans. Trois ans après il était capable de jouer un concerto à Aix-les-Bains mais il était aussi un règle dans la famille : de père en fils les Chabrier devaient faire leurs études de droit. C'est au lycée Saint-Louis à Paris, après un séjour de cinq ans au lycée de Clermont-Ferrand, que Chabrier prépare son baccalauréat obtenu en 1857. Tous ses loisirs sont consacrés à la musique, il trouve la possibilité de travailler le piano, le violon, la composition, de lire et de copier les partitions des grands maîtres. Contrairement à l'habitude que nous avons prise de voir passer les étudiants musiciens par les écoles diverses, nous relevons seulement les noms suivants : Edouard Wolff (disciple et ami de Chopin) qui fut son professeur de piano, Emile Semet et Aristide Hignard lui enseignèrent la composition puis Richard Hammer le violon.

Son amour et sa tenacité devaient lui permettre d'acquérir dans les moments de liberté ce que la plupart de ses confrères assimilaient dans un emploi du temps normalement organisé. Ces genres de tours de force, en général, ne manquent pas d'altérer la santé.

Ses études de droit terminées par une licence, le musicien entrait, grâce à son père... au ministère de l'Intérieur. Continuant l'étude de la composition, il destine au piano une pièce intitulée **le Scalp**. Des mélodies datent de cette époque (1862) une suite de Valses **Souvenir de Brunehaut** et la **Marche des Cipayes**.

Le fonctionnaire se retrouve le soir en compagnie de nombreux artistes : poètes, peintres et musiciens qui adoptent bien vite son bon rire bruyant, sa franchise et sa bonté. C'est Verlaine qui est son premier librettiste avec des titres qui ne manquent pas d'originalité... **Fisch-ton-kan**, **Vaucochard et fils 1er**. Il aimait se trouver souvent avec ceux que l'on considérait à ce moment comme l'avant-garde de la musique : Fauré, Chausson, Duparc.

Un voyage aux Pays-Bas lui permet de découvrir les grands peintres flamands. Ici un fragment de lettre à sa mère est à citer « ... Demain, départ pour Anvers. Voilà dix jours que je n'ai pas mis les mains sur un piano et je me prends parfois à promener mes doigts sur mon chapeau, sur la table que j'ai devant moi, sur le dos du voisin, sur tout ce qui s'offre ! A Amsterdam, vous le dirai-je ! J'entre avec une traînée de commis voyageurs dans un café borgne où il n'y a personne si ce n'est... un piano. Je m'y suis rué ! et pendant un quart d'heure j'ai ébahi cinq ou six brutes auxquelles il fallait jouer nécessairement **Le Carnaval de Venise**, **Le Châlet**, **O mon Ferrand** et autres balançoires sous peine de passer pour un crétin mais enfin je jouais, c'était l'essentiel... » Il termine ainsi cette longue lettre qu'il faudrait reproduire intégralement : « Maman tu es bien gentille d'attendre mon retour pour partir, tu auras ainsi le temps d'embrasser ton gros Emmanuel »

En 1867, le « gros Emmanuel » envisage un opéra **Jean Hunyade** mais ne l'achève pas. Francis Poulenc qui eut connaissance de cette partition déclara que les quatre numéros terminés sont pleins d'indications sur le Chabrier futur et que certaines combinaisons instrumentales décèlent déjà une liberté exceptionnelle.

Deux ans après, la rare sensibilité de cet homme toujours rieur devait être durement mise à l'épreuve : il perdait sa mère le 7 mars, son père le 14. Il lui restait la vieille servante Nanine qui l'avait vu naître et qui l'aimait comme son propre fils. Elle décida de rester avec lui sans rémunération.

En 1870 c'est la guerre, le ministère devait s'installer successivement à Tours, Bordeaux, Versailles. Naturellement le fonctionnaire avait ordre de suivre. Pas de musique en ces conditions peu favorables.

Mais voici la paix et le cher Paris revenus, la joie de retrouver les amis, particulièrement l'ami Manet qui fit de lui plusieurs portraits. Mme Manet reçut en hommage un **Impromptu** pour piano dont la Gazette Musicale vante les accents de grande originalité après l'audition que Camille Saint-Saëns en donna à la Société Nationale.

Le 27 décembre 1873 Chabrier épousait Alice Dejean qui devait lui donner deux fils. Choyé dans son foyer par son épouse et par Nanine, il approfondissait l'étude de l'harmonie, de l'orchestration mais se trouvait de plus en plus étranger à son emploi administratif : « Je ne suis pas plus bon à cette besogne qu'à cirer des bottes ! ».

Deux œuvres datent de cette époque : **Lamento** pour orchestre, **Larghetto** pour cor et orchestre.

« Donner la main un jour à Offenbach et puis faire le voyage de Bayreuth apparaissait comme le signe d'un éclectisme dangereux » écrit Daniel Lazarus. Il donne en effet, la main à Offenbach pour son premier succès. Donner la main c'est beaucoup dire car il n'est de ce rapprochement que le genre exploité et la verve. Dans l'**Etoile**, opérette créée le 28 novembre 1877 notre musicien laisse naturellement libre cours à sa nature capable d'engendrer la plus drôle, la plus spirituelle des musiques mais aussi la plus raffinée, la plus prenante. Dans l'**Etoile**, il ne laisse pas régner en maître le petit air à succès que l'on fredonne à la sortie sans s'occuper de ce qu'il y a dessous. N'oublions pas que l'harmonie et l'orchestration d'un Chabrier n'ont rien de comparable à ce que tant d'autres nous ont laissé dans ce domaine plus par l'air facile que par la vraie musique. D'ailleurs le très grand et très sévère Vincent d'Indy écrira : « cette pimpante **Etoile**, petit chef d'œuvre de musique drôle, aussi brillant que le **Barbier** (2) est à coup sûr plus comique et plus musicale que toutes les opérettes antérieures ». Tout allait bien pour l'**Etoile** qui se jouait régulièrement aux Bouffes-Parisiens mais la maladie d'un acteur la fit retirer de l'affiche. L'auteur en fut peiné. Il écrivit malgré cela deux duos comiques : **Cocodette**, **Monsieur et Madame Orchestre** pour des duettistes qui ne chantèrent pas.

La malchance commençait à poursuivre notre musicien. En effet, de **L'Education manquée**, autre opérette, sur un livret moins heureux que celui de **l'Etoile**, ne connut qu'une seule représentation (1er mai 1879). Toutefois ces œuvres devraient être reprises à l'Opéra-comique 59 ans après !

Chabrier avait élu domicile au 23 de la rue Mosnier devenue rue de Berne. Là se réunissait une foule d'artistes de toutes sortes dont un grand nombre avait déjà atteint la célébrité. Je trouve cette anecdote savoureuse qui fut rapportée par **Hugues Imbert**.

« C'était au printemps ; les fenêtres du petit entresol de la rue Mosnier étaient ouvertes à deux battants ; aussi le public s'amassait-il pour ouïr les mélodies qui s'envolaient à tire-d'aile. De nombreux applaudissements éclataient ; un soir un inconnu se détache de la foule pour prononcer un discours bien senti « Si j'étais votre propriétaire, je serais si heureux de vous posséder, que je vous offrirais gratuitement le logement ! »

Les temps ont changé... Dites !

Le ministère était vraiment une entrave mais le quitter pour l'incertain était un acte de courage d'autant plus qu'il ne possédait pas les étiquettes (lisez diplômes) qui prouvent aux usagers une certaine instruction à défaut de talent...

Pourtant le 12 novembre 1880 il se lança vers l'inconnu, l'appel irrésistible de la musique lui imposait de demander une « mise en disponibilité ». Wagner ne fut pas étranger à cette grave décision.

Duparc était un admirateur du musicien allemand, il en parlait beaucoup autour de lui. Il décida son ami Emmanuel à venir entendre **Tristan** à l'Opéra de Milnich. Vincent d'Indy qui s'y trouvait aussi a relaté cette soirée : « Le prélude allait commencer, le silence et l'obscurité, régnaient dans la salle lorsque nous entendons, tout près de nous, de petits hoquets d'autant plus spasmodiques qu'ils voulaient être étouffés... C'était Chabrier qui sanglotait... Son voisin le plus immédiat se penche alors vers lui, s'informant s'il était malade et le bon Chabrier de lui répondre entre deux sanglots : « Oh ! c'est bête... peux pas me retenir... Dix ans de ma vie que j'attends ce LA des violoncelles ».

C'en était fait, la décision était prise. « Il y a pour cent ans de musique là-dedans, il n'a rien laissé à fiche pour nous autres. Qui oserait ? » mais c'est lui qui allait oser et comment !

Oser c'était quitter le traitement mensuel du ministère, pas une fortune bien sûr, mais le pain quotidien d'un honnête père de famille ! Oser c'était rédiger, nous l'avons dit, sa demande de mise en disponibilité. Ainsi du jour au lendemain, sans plus ni moins de talent, il devenait aux yeux des colleurs d'étiquettes « Professionnel ».

J'ai déjà eu l'occasion de dire, à propos d'autres musiciens très représentatifs de l'Ecole française combien il fallait de force pour échapper à l'emprise du géant allemand. Chabrier, en pleine « incubation », se jette sur un livret tiré des Muscadins de Jules Clarétie. Il écrit quatre numéros de cet opéra et ne les achève même pas malgré les encouragements de Vincent d'Indy.

J'ai eu l'occasion de vous parler de Charles Lamoureux. Nous savons que dans les concerts qu'il fonda il y avait place pour Wagner qu'il admirait. Il demanda à Chabrier d'être son collaborateur comme chef des chœurs, secrétaire de l'Association et le chargea de monter **Tristan et Isolde**. L'ancien amateur-fonctionnaire se trouvait ainsi à l'abri des soucis matériels.

(à suivre)

PIERRE PAUBON.

(1) CHABRIER, Lemoine et Cie Editeurs, Paris (1965).

(2) **Le Barbier de Séville** de Rossini.

NOS CONCOURS

LE CREUSOT

Le concours de musique qui se déroula au Creusot les 3 et 4 juin fut une belle réussite.

L'Harmonie des Usines, avec le concours des autres sociétés musicales de la ville et d'organismes locaux avait constitué une équipe particulièrement efficace qui réalisa une organisation très poussée dans ses moindres détails.

Samedi après-midi, à l'Hôtel de Ville, en prélude au concours, eut lieu une sympathique réception en l'honneur de l'Harmonie municipale de Schiffiange (Grand Duché de Luxembourg).

Des souhaits de bienvenue des compliments et des cadeaux furent échangés au cours de cette cérémonie. M. le docteur Wivines, président de l'Harmonie de Schiffiange ; M. Rumé, député du Luxembourg, et M. Diot, maire-adjoint du Creusot, exaltèrent successivement à travers la musique les liens d'amitié qui unissent le Luxembourg et la France.

A noter les concerts donnés par l'Omni-Club de l'Ondaine (170 exécutants) et par le Quatuor de Saxophones de l'Harmonie de Mâcon à la Maison départementale de Retraite, concerts unanimement appréciés par les pensionnaires de cet établissement.

La cour d'honneur du château de la Verrerie avait été mise à la disposition des organisateurs pour les manifestations du concours.

Ce château, aménagé par la famille Schneider dans une cristallerie édifiée par la Reine Marie-Antoinette, fut classé par le Commissariat au Tourisme parmi les 100 plus beaux châteaux de France.

C'est dans ce cadre magnifique que fut donné le concert du samedi soir, ainsi que le festival du dimanche.

Samedi, à 21 h., l'Harmonie municipale de Schiffiange, 90 exécutants, musique d'honneur, mit en valeur sous la direction de son talentueux chef, M. Léon Scheid, un programme qui comportait entre autres : l'Ouverture de Benvenuto Cellini de Berlioz, Finlandia de Sibélius et les Préludes de Liszt.

Toutes les œuvres exécutées bénéficièrent d'une interprétation qu'il n'est pas exagéré de qualifier d'exceptionnelle.

Les 2 000 auditeurs qui écoutèrent avec ferveur ce concert de gala furent littéralement enthousiasmés par le brio, la précision des attaques et la magnifique sonorité des musiciens luxembourgeois.

Dimanche 4 juin, dès les premières heures de la matinée, la ville connait une animation inhabituelle. Le soleil brille ; dans les rues pavoisées les cuivres égrènent leurs premières notes.

A 9 h., les épreuves du concours se déroulent dans 9 points judicieusement choisis en raison de leur acoustique ; 9 jurys vont juger avec compétence et compréhension 33 sociétés : Harmonies, fanfares, chorales, orchestres à plectres.

A 12 h., un défilé, conduit par la Batterie des Sapeurs-Pompiers des Mines Domaniales des Potasses d'Alsace et par l'Harmonie de Schiffiange, se rend de l'Hôtel de Ville au Monument aux Morts où Luxembourgeois et Français se retrouvent dans une brève mais émouvante cérémonie du souvenir.

A 12 h. 30, un vin d'honneur réunissait dans les salons de l'Hôtel de Ville : parlementaires régionaux, conseillers municipaux, dirigeants de sociétés musicales et comité d'organisation.

Des allocutions étaient prononcées successivement par M. Millot, président de l'Harmonie des Usines, par M. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon, président général des jurys et par M. Diot, maire-adjoint du Creusot.

A 13 h., un repas fut servi dans les luxueux salons de l'Hôtel Moderne.

Au dessert, M. Mérille, le dévoué président de la Fédération musicale de Saône-et-Loire, adressa de vifs compliments aux responsables pour la parfaite organisation de ce concours.

A 15 h., deux défilés parcouraient les rues principales. Tout au long du parcours, une foule nombreuse manifestait son enthousiasme par de frénétiques applaudissements.

Les musiciens, aiguillonnés par ce chaleureux accueil, faisaient retentir sans interruption d'entrainants pas redoublés.

Puis, précédés par des troupes de majorettes, les sociétés pénétraient dans la cour du Château de la Verrerie et, après un tour d'honneur, venaient se placer autour du kiosque.

Sous la direction de M. Boullot, directeur de l'Harmonie des Usines et commissaire général du concours, les 1.500 musiciens présents exécutaient l'hymne luxembourgeois suivi d'une vibrante Marseillaise.

Puis, devant 5.000 personnes, auditeurs et musiciens, ce fut la lecture du palmarès. Enfin, un magnifique concert exécuté avec la même maîtrise que celui du samedi soir par l'Harmonie municipale de Schiffiange mit le point final à une manifestation particulièrement brillante, dont les musiciens et la population du Creusot conserveront pendant longtemps un excellent souvenir.

Attribution des prix spéciaux

1) Prix offerts par le Conseil de la Musique du Ministère des Affaires culturelles : Prix de 400 F attribué à l'Harmonie « Union musicale de Saint-Genest-Lerpt (Loire). — Prix de 250 F attribué à l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu (Isère). — Vase de Sèvres attribué à la Batterie des Sapeurs-Pompiers des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace ;

2) Prix offerts par la Confédération musicale de France : 1 bugle Couesnon attribué à l'Orchestre Juniors de l'Ecole de Musique de Monteau-les-Mines. — 1 clarinette Selmer attribuée à la Fanfare « Les Amis Réunis » de Montchanin

3) Challenges de la Fédération de Saône-et-Loire attribués aux sociétés de Saône-et-Loire ayant obtenu la meilleure note : a) Coupe des harmonies et fanfares attribuée à la Fanfare de Saint-Gobain. — b) Coupe des batteries attribuée au Réveil Gueugnonnais.

Les coupes sont attribuées définitivement aux sociétés qui les emportent trois années consécutives ou quatre années non consécutives.

Le Réveil Gueugnonnais ayant gagné cette coupe pour la quatrième année non consécutive la conserve définitivement.

4) Prix de 100 F à la société ayant fourni la meilleure présentation attribuée à l'Harmonie Municipale d'Annemasse (Haute-Savoie).

HARMONIES

Harmonie de Bourgoin, Jallieu). — Division supérieur, section A, 27 points, 1er prix à l'unanimité, félicitations au directeur, 200 F.

Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt. — Division 1, section 1, 28,5 points 1er prix ascendant, 200 F.

Harmonie de l'Omni-Club Ondaine Unieux. — Division 1, section 2, 27 pts, 1er prix à l'unanimité, 160 F.

Harmonie municipale d'Annemasse. — Division 2, section 1, 28 points, 1er prix ascendant, félicitations au chef 150 F.

Musique municipale de Dijon. — Division 2, section 1, 29 points, 1er prix ascendant, félicitations au chef, 150 F.

Harmonie de Champagne. — Division 2, section 2, 29,5 points 1er prix ascendant, félicitations au directeur, 150 F.

Harmonie les Enfants de Montbéliard. — Division 2, section 1, 28,5 points 1er prix ascendant, mention au chef, 150 F.

Harmonie des Usines de Monthard. — Division 2, section 1, 24 points, 1er prix, 120 F.

Harmonie de Buxy. — Division 3, section 1, 27,5 points, 1er prix à l'unanimité, 100 F.

Fanfare de Talant (harmonie). — Division 3, section 2, 29 points 1er prix ascendant, 120 F.

Musique municipale de Chenove. — Division 3, section 3, 29 points, 1er prix ascendant, 120 F.

Harmonie de Digoin. — Division 3, section 3, 25 points, 1er prix à l'unanimité, 120 F.

FANFARES

L'Indépendante de Saint-Vallier. — Division 1, Section 2 24 points, 1er prix, 145 F.

Les Amis Réunis Montchanin. — Division 1, section 2, 28 points, 1er prix ascendant, félicitations au chef, F.

Union musicale d'Amberieu-en-Bugey. — Division 2, section 1, 22 pts, 1er prix, 110 F.

Lyre instrumentale de Saint-Martin-la-Plaine. — Division 2, section 1 23 points, 1er prix avec mention au chef, 110 F.

Fanfare municipale de Proyart. — Division 2, section 2, 28 points, 1er prix ascendant, 150 F.

Fanfare de Saint-Gobain. — Division 3, section 2, 28,5 points, 1er prix ascendant, 120 F.

Fanfare d'Ocharra. — Division 3, section 2, 28 points, 1er prix ascendant, 120 F.

Orchestres juniors de l'Ecole municipale de Musique de Monteau-les-Mines. — Division 3, 29,5 points, mention très bien, félicitations et distinction au chef, 100 F.

BATTERIES

Batterie du Corps des Sapeurs-Pompiers des Mines Domaniales de potasse d'Alsace. — Division supérieure, section A, 29 points, 1er prix ascendant, 120 F.

Batterie-Fanfare de l'Omni-Club de l'Ondaine, Unieux. — Division 1, section 1, 28 points, 1er prix ascendant, 100 F.

Batterie Réveil Guaugnonnais. — Division 1, section 2, 28,5 points, 1er prix ascendant, 100 F.

Batterie de la Musique municipale de Dijon. — Division 1, section 3, 29 points, 1er prix ascendant, félicitations au chef, 100 F.

Batterie de la Fanfare municipale de Bianzy. — Division 2, section 1, 28 points, 1er prix ascendant, 80 F.

Batterie de l'Harmonie de Gannat. — Division 2, section 2, 26 points, 1er prix à l'unanimité, 70 F.

Batterie de l'Harmonie Les Enfants de Montbéliard. — Division 3, section 2, 29,5 points, 1er prix ascendant, mention spéciale au directeur 60 F.

Batterie Avenir Rignyssois. — Division 3, section 3, 23 points, 1er prix, 50 F.

QUATUOR

Quatuor de saxophones de l'Harmonie de Macon — Excellence, section 2, 30 points, 1er prix ascendant avec félicitations au directeur, 100 F.

PLECTRES

Orchestre à plectre Romanais et Péageois. — Division 1, section 2, 20 points, 1er prix avec félicitations au directeur, 145 F.

L'Oiseau Errant, Saint-Vallier. — Division 2, section 2, 28 points, 1er prix ascendant, 150 F.

CHORALES

Chorale mixte de l'O.C. Ondaine-Unieux. — Division 1, section 1, 27 points, 1er prix à l'unanimité, 100 F.

Petits Chanteurs de Saint-Joseph. — Division 3, section 1, 27,5 points, 1er prix à l'unanimité, 60 F.

Vingt-cinq harmonies, fanfares, batteries et chorales se sont fait applaudir aux Sables-d'Olonne par des milliers de spectateurs.

Un très beau soleil... Une nombreuse foule aux abords du monument aux morts, premier contact des musiciens venus des quatre coins de France et de l'étranger avec la population et la ville des Sables.

A cette cérémonie présidée par M. Mauger, député-maire des Sables, entouré de M. Tesson, Dr Tricot, M. Picquet et de diverses personnalités locales participaient le « Tambour-Korps », « Blou Waiss » de Cologne, la société chorale « Eintracht im Thale » d'Hesperange (Luxembourg), les « Amis Réunis » de Monteau-les-Mines, la musique principale des Troupes de marine et l'harmonie municipale des Sables-d'Olonne.

Des gerbes ont été déposées par les présidents et directeurs des sociétés invitées, puis ce fut le défilé jusqu'à l'hôtel de ville.

M. Mauger comme il se doit, souhaite la bienvenue à ses hôtes les remercie d'avoir choisi sa ville pour venir concourir.

Pour M. Jeannier, président du comité d'organisation et de l'harmonie des Sables, « les feux de la rampe viennent de s'allumer et le soleil sablais est au rendez-vous ». Au chapitre des remerciements, il n'oublie pas de mentionner l'aide financière et matérielle de la municipalité, puis il remercie M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, d'honorer de sa présence la manifestation sablaise et en terminant il espère une belle réussite pour la « gloire de la musique populaire ».

En ce qui concerne M. Ehrmann, il s'est montré enchanté des réalisations sablaises : le centre culturel, le conservatoire de musique « et, dit-il, avec un chef comme M. Chartier, des progrès vont encore se réaliser ».

Dans sa péroraison, le président de la Confédération national félicita la municipalité pour ses efforts en faveur de la musique et de la réussite du 9ème festival de la ville.

En soirée, au parc du centre culturel grand concert de gala par la musique principale des Troupes de marine. Sous la direction du chef de musique, lieutenant Rougeron, un programme de qualité a été interprété :

1) Final de la Symphonie du Nouveau Monde (A. Dvroka, arrangement P. Dupont) ;

2) The way in, marche belge (R. Cardon) ;

3) Time is over, marche belge (R. Cardon) ;

4) N'Gor, boléro symphonique (Ph. Rougeron) ;

5) Tricky Trombone (J. Heyler). Solistes : J. Fourquet, A. Vernay, C. Chevaillier.

6) Buglers' Holiday. Solistes : Sergent M. Delville ; sergent G. Bouron, A. Menudet (L. Anderson).

7) Hymne d'infanterie de Marine. Sous-chef, adjudant-chef G. Vinel ; tambour-major, sergent-chef B. Coulon (P. Cappe).

Il faisait un temps idéal pour écouter ce concert, mais la douceur de la température avait également incité les Sablais à s'en aller à l'extérieur de la ville assister aux feux de la Saint-Jean.

Dommage donc, mais félicitations tout de même à la musique des Troupes de la marine.

Au Grand Casino, dans la salle du théâtre, le jury prenait place autour de M. Ehrmann tandis que MM. P. Degenne, F. Boyer, Thomas, F. Bonnin, présidaient ceux qui siégeaient au lycée Amiral-Mervellieux du Vignaux, au C.E.G. garçons, à la salle Saint-Michel et à l'école de La Chaume.

Après les efforts de la matinée, le réconfort du midi, toutes les sociétés étaient au rendez-vous à 16 h. pour le défilé. Et c'est ainsi que successivement la population sablaise à laquelle s'étaient joints les estivants et de nombreux visiteurs, ont applaudi tout au long du cortège : l'harmonie municipale de Clermond-Ferrand, le Tambour Korps de Cologne, les Amis-Réunis de Monteau-les-Mines, la Société Chorale d'Hesperange du Luxembourg la Lyre municipale d'Angoulême, la Vigilante de Châtel-Guyon, la Stéphanoise de St-Etienne-de-Mer-Morte, les Enfants de Tulle, la Magdunoise, la musique municipale d'Evron, l'Union chorale Lorientaise, le Réveil social des Travailleurs de Sanvignes-les-Mines, la Fanfare Rochelaise de La Rochelle, le Cerce musical de Saint-Savinien, la Fanfare du Cercle de Pouzauges, la Fanfare municipale de La Mothe-Saint-Héray, la Philharmonie de La Charité-sur-Loire, la Chorale mixte de Châtellerault, l'Harmonie Saint-Maurice de La Rochelle, l'Union musicale de Lesperon, la Batterie-Fanfare de Nevers, l'Harmonie municipale de l'Aiguillon-sur-Mer, l'Union musicale de Vix, la Musique principale des troupes de marine.

Après avoir, sous le soleil, parcouru les principales avenues, rassemblement de toutes les sociétés cours Dupont pour la lecture du palmarès par M. Jeannier, président de l'Harmonie des Sables-d'Olonne, la remise des récompenses des mains de M. Le Coz, sous-préfet des Sables: MM. Erhmann, président de la Confédération musicale de France ; Mauger, député-maire.

Il y eut également le morceau d'ensemble sous la direction de M. Chartier, directeur de l'Harmonie sablaise et la remise de la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France à M. Chartier pour son excelent travail en faveur de la musique aux Sables-d'Olonne, le président Ehrmann tint à dire toute la joie qu'il ressentait après un tel concours.

« Qu'on n'aille pas dire devant cette foule de milliers de personnes massées ici, que le Français n'aime plus la musique. »

Ce fut ensuite la lecture du palmarès ci-dessous :

LE PALMARES

HARMONIES

Division Supérieure (2ème section)

Harmonie municipale - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Concourra en supérieure, 1re section. Mention au directeur. Prix spécial du ministère des Affaires culturelles : 300 F.

Première Division (2ème section)

Lyre municipale - Angoulême (Charente). — Mention au directeur. Concourra en 1re division, 1re section. Prix spécial bon d'achat offert par les Editions A.-Leduc.

Deuxième division (1re Section)

Les Enfants de Tulle (Corrèze). — 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur.

Deuxième Division (2ème section)

Musique municipale - Evron (Mayenne). — Mention au directeur. Concourra en 2ème division, 1re section. Prix spécial une clarinette offerte par la Confédération musicale de France.

Cercle Musical - Saint-Savinien (Charente-Maritime). — 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur

Troisième division (1re Section)

Philharmonie La Charité-sur-Loire (Nièvre). — Concourra en 2ème division, 2ème section. Mention au directeur. Prix spécial un cornet à piston offert par la Confédération musicale de France.

Troisième division (2ème section)

Harmonie Saint-Maurice, La Rochelle (Directeur : R. Bidault). — 1er prix mention au directeur.

Harmonie Municipale l'Aiguillon-sur-Mer. Directeur : R. Renaud, concourra en 3ème division, 1ère section Mention au directeur.

FANFARES

Division d'Honneur

Les Amis Réunis, Fanfare des Ecoles Laïques, Monteau-les-Mines, 1er prix. Mention au directeur. Prix spécial : médaille d'honneur offerte par M. Pierre Branger, député-maire des Sables.

Division d'Excellence (section B)

Le Réveil Social des Travailleurs, Sanvignes-les-Mines, concourra en Excellence A. Mention au directeur. Prix spécial : prix du ministère des Affaires culturelles : 200 F.

2ème Division - 2ème Section

Fanfare Municipale, La Mothe-St-Heray, 1er prix à l'unanimité. Mention au directeur.

3ème Division - 1ère Section

Lesperon, Union Musicale, concourra en 2ème division, 2ème section. Prix spécial : bon pour achat, offert par Editions A. Leduc.

3ème Division - 2ème Section

Union Musicale Catholique, Vix ; directeur, A. Clavurier. 1er prix à l'unanimité.

3ème Division - 3ème Section

La Stéphanoise, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, directeur A. Gallais, 1er prix.

BATTERIES

tambours et clairons

3ème Division - 2ème Section

Batterie de la fanfare, La Stéphanoise, Saint-Etienne-de-Mer-Morte. Directeur A. Gallais, concourra en 3ème division 1ère section.

3ème Division - 1ère Section

Batterie de l'Harmonie municipale de Clermont-Ferrand (P.-D.) ; concourra en 2ème division, 2ème section.

Tambours et fifres

Tambour korps, Blau, Weiss, Cologne : mention au directeur de Glen. Prix spécial : une faïence.

Tambours, clairons, clairons à pistons

2ème Division - 2ème Section

La Vigilante - Chatelguyon (Puy-de-Dôme). 1er prix.

Batterie fanfare

1ère Division - 2ème Section

Fanfare Rocheloise et Coquelicots réunis de La Rochelle. — Directeur : J. Marchand, 1er prix à l'unanimité.

Fanfare de marche

2ème Division - 2ème Section

Batterie de l'Harmonie - les Enfants de Tulle. — Concourra en 2e division, 1ère section. Mention au directeur. Prix spécial : bon pour achat offert par Ed. A. Leduc.

Fanfare de trompettes

1ère Division - 2ème section

Fanfare du Cercle de Pouzauges. — Concourra en 1ère division, 1ère section. Mention au directeur.

2ème Division - 2ème Section

La Magdunoise - Meung-sur-Loire. — Concourra en 2ème division, 1ère section. Mention au directeur. Prix spécial : palme offerte par le F.S.M.O.

CHORALES

Chorale mixte

Division Supérieure B

Chorale mixte - Chatellerault. — Concourra en supérieure A. Mention à la directrice. Prix spécial : palme offerte par M. Levay, président de la F.S.M.O.

Chornie homme

Division Supérieure A

Société chorale : Eintrach In Thale Hespérance (Luxembourg). — Concourra en Excellence B. Mention au directeur. Prix spécial : vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles.

2ème Division - 1ère Section

Union chorale lorientaise (Morbihan). — Directeur : R. Le Mouel. Concourra en 1ère division - 2ème section. Mention au directeur.

ATTENTION!

Prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.

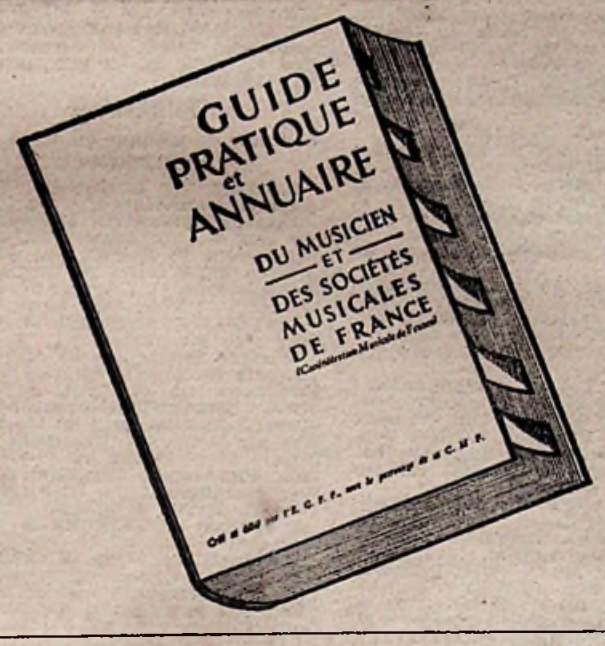

BESANÇON

Le Concours International de Musique qui s'est déroulé les 8 et 9 juillet groupait 45 sociétés. La qualité de ces sociétés est à souligner, il suffit de se reporter au palmarès des récompenses pour s'en rendre compte. La Musique de l'Air, sous la direction du Commandant Gallet, est vraiment une formation valable qui rivalise avec la « Garde Républicaine » sans en avoir encore le renom. La Batterie Fanfare, sous la direction de M. Robert Goute, a soulevé l'enthousiasme de tous les auditeurs par une prestation exceptionnelle et de haute qualité.

Les responsables du concours, s'ils ont été à la peine, ont été aussi à l'honneur, du fait des nombreuses lettres de félicitations et de remerciements qu'ils ont reçues pour la bonne organisation de cette manifestation musicale.

En conclusion, ce concours a montré que les Sociétés populaires de musique, malgré toutes les difficultés qu'elles rencontrent, peuvent présenter des morceaux de qualité et aussi former des jeunes qui sont appelés à faire la relève des anciens et à maintenir le flambeau qui est cher à tous les musiciens et à la population.

PRIX SPECIAUX

Prix offerts par le ministère des Affaires Culturelles :

Vase de Sèvres, Société Royal Union Chorale de Fléron ; 450 F, Fanfare de Saint-Marcel ; 250 F, Harmonie des Automobiles Peugeot.

Prix Confédération Musicale de France :

1 clarinette, Harmonie Municipale de Pontarlier ; 1 clarinette, Harmonie Union Musicale d'Amplepuis ; 1 trompette, Junior du Creusot ; 1 trompette, Union Musicale de Saint-Sauveur.

Prix du Comité d'Organisation :

6 prix de 200 F : Mandolinen Orchester 1924 à Neueuchain Taunus, Chorale de Pepinster, Cigales Provençales, Fanfare de Quelaines, Société Musicale de l'Horme, Fanfare Municipale d'Artenay.

5 prix de 150 F : Société de Thizy, de Grenay, de Chagny, de Plobsheim, Union Bressane Bourg.

Prix de la S.A.C.E.M. :

1 prix de 150 F : Union Instrumentale de Bois d'Amont.

6 prix de 100 F : le Réveil de la Bourboule, Orchestre à Plectre S.N.C.F. Paris, Société de Saint-Germain Lespinasse, Union Musicale de Seloncourt, Harmonie Colmarienne Colmar, Fanfare de Pully-Lausanne.

DIVISION D'HONNEUR. — Société Royal Union Chorale de Fléron : imposé 30, choix 30, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Fanfare Union Musicale de Saint-Marcel : imposé 30, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Orchestre à Plectre S.N.C.F., Paris : imposé 24, choix 23 1/3, 1er prix mention au directeur.

EXCELLENCE (2ème section). — Harmonie des Automobiles Peugeot, Sochaux : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Cercle Choral de Pepinster : imposé 27 3/4, choix 26, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Société Mandolinen à Nuenhain : imposé 26 1/3, choix 26 1/3, 1er prix à l'unanimité, mention au directeur ; Chorale Les Amis Réunis, Saint-Etienne : imposé 24, choix 24 1/2, 1er prix.

DIVISION SUPERIEURE. — Harmonie Municipale de Chagny : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie Colmarienne, Colmar : imposé 26, choix 26, 1er prix à l'unanimité, mention au directeur ; Corps de Musique de Pully-Lausanne : imposé 21 1/2, choix 26, 1er prix à l'unanimité.

1ère DIVISION (1ère section). — Harmonie Municipale de Pontarlier : imposé 25, choix 25, 1er prix à l'unanimité ; Batterie-Fanfare « La Vaillante », Chalon-sur-Saône : imposé 22, choix 22 1/2, 1er prix.

1ère DIVISION (2ème section). — Harmonie Société Musicale de l'Horme : imposé 30, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie Municipale Union Bressanne Bourg : imposé 29, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Batterie-Fanfare Le Réveil de Gueugnon : imposé 29, choix 30, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie Municipale de Greney (H.-de-C.) : imposé 29, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie Municipale d'Amplepuis : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie de Bois d'Amont : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie « La Vaillante », Chalon-sur-Saône : imposé 26, choix 26, 1er prix à l'unanimité ; Chorale Concordia à Belfort : imposé 25 1/2, choix 26, 1er prix à l'unanimité ; Harmonie Municipale de Morteau : imposé 24, choix 24, 1er prix.

2ème DIVISION (1ère section). — Union Musicale de Seloncourt : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Philharmonique de Charquemont : imposé 26 1/2, choix 26 1/2, 1er prix à l'unanimité ; Harmonie Municipale d'Ornans : imposé 26, choix 26, 1er prix à l'unanimité ; Harmonie de Neuville-du-Poitou : imposé 25, choix 25, 1er prix à l'unanimité.

2ème DIVISION (2ème section). — Batterie-Fanfare de Damplerre-les-Bois : imposé 29, choix 29 1/2, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Fanfare de Quelaines : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur.

3ème DIVISION (1ère section). — Batterie-Fanfare de Bois-d'Amont : imposé 30, choix 30, 1er prix ascendant, mention au directeur avec félicitations ; Le Réveil Bourboulien, La Bourboule : imposé 29, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur (T.B.) ; Fanfare Saint-Germain-Lespinasse : imposé 28 1/2, choix 28 1/2, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Batterie-Fanfare de Vitry-le-François : imposé 28, choix 29, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Harmonie Le Progrès de Plobsheim : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Batterie-Fanfare Artenay : imposé 26, choix 27, 1er prix à l'unanimité ; Harmonie Cercle de XVII, Vitry-le-François : imposé 26 1/2, choix 26 1/2, 1er prix à l'unanimité.

3ème DIVISION (2ème section). — Harmonie de Thizy : imposé 29 1/2, choix 29 1/2, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Fanfare La Vigneronne à Cerdon : imposé 28, choix 28, 1er prix ascendant, mention au directeur ; Société Musicale d'Ahuy : imposé 26, choix 26, 1er prix à l'unanimité ; Union Musicale de Saint-Sauveur : imposé 22, choix 22, 1er prix, mention au directeur (effort sur le plan jeunesse) ; L'Echo de l'Océan à Oléron : imposé 21, choix 23 1/2, 1er prix ; Harmonie Courconnaise, Courcon : imposé 20, choix 21, 2ème prix.

3ème DIVISION (3ème section). — Cigales Provençales Châteaurenard (Chorale) : imposé 23, choix 23,66, 1er prix, mention au directeur ; Harmonie des Usines du Creusot : imposé 22, choix 23, 1er prix, mention au directeur.

MIREBEAU

Concours de musique du 4 juin 1967

PALMARES

EXCELLENCE A (Fanfare, Trompette de Cavalerie) :

Fanfare Municipale Vierzonnaise, 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au directeur, en espèces prix de 250 F offert par le Comité, médaille d'argent, 1 coupe offerte par le Crédit Agricole, 1 diplôme.

DIVISION SUPERIEURE A (Fanfare avec saxophones)

Musique Municipale de Mayenne, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 250 F offert par le ministère des Affaires Culturelles, prix de 150 F offert par le Comité, 1 médaille d'argent, 1 coupe offerte par la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, représentant M. Guy Martin chez M. Mathé, 1 diplôme.

DIVISION SUPERIEURE B (Harmonie) .

Harmonie Municipale de Laval, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, 1 vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires Culturelles, prix de 220 F offert par le Comité, 1 médaille d'argent, 1 diplôme.

PREMIERE DIVISION, 1ère section (Harmonies) :

Harmonie Municipale de Châtellerault, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 200 F offert par le Comité, 1 clarinette offerte par la Confédération M.F., 1 médaille, 1 coupe offerte par les Loisirs Coop, 1 diplôme.

Les Amis Réunis de Melle, 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au directeur, prix de 180 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offert par les Ets Perinet, 1 diplôme.

PREMIERE DIVISION, 2ème section (Fanfares de marche) :

Fanfare de Marche Musique Municipale de Mayenne, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 150 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les Ets Perot Butagaz, 1 diplôme.

Les Amis Réunis, Fanfare de Marche, Melle, 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au directeur, prix de 150 F, 1 médaille, 1 coupe offerte par les jus de fruits de Verger, maison Paraire, 1 diplôme.

DEUXIEME DIVISION, 1ère section (Chorale) :

Orphéon de Tours, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 200 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Conserverie Clairfin, 1 diplôme.

DEUXIEME DIVISION, 2ème section :

Société Musicale des Fondeurs d'Antoigné, 1er prix à l'unanimité, mention au directeur, prix de 150 F, 1 médaille, 1 coupe offerte par le G.C.A. Mirebeau, 1 diplôme.

TROISIEME DIVISION, 1ère section (Harmonie) :

Harmonie Municipale de Chauvigny, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 150 F offert par le Comité, 1 flûte offerte par la Confédération M.F., 1 médaille, 1 coupe offerte par les transports S.T.A.O., 1 diplôme.

Philharmonique d'Ars-en-Ré, 1er prix à l'unanimité, prix de 150 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Caisse d'Epargne, 1 diplôme.

TROISIEME DIVISION, 2ème section (Fanfare avec saxophones) :

Union Musicale de Couhé, 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 150 F offert par le Comité, 1 palme offerte par la F.M.O., 1 médaille, 1 coupe offerte par les Cycles Peugeot et la Maison Roger Texier, 1 diplôme.

TROISIEME DIVISION, 3ème section (Harmonies) :

La Lyre de Chervcs-Maisonneuve, 1er prix à l'unanimité, mention au directeur, prix de 125 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les Transports Thibault, 1 diplôme, 1 palme offerte par M. Leray, président F.M.O.

Espérance de Moutier Malcard, 2ème prix, prix de 120 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Meuse et Mme et M. Leclaire, 1 diplôme.

TROISIEME DIVISION, 3ème section (Batterie-Fanfare) :

U.S.A. Bouhétaise, 2ème prix, prix de 100 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les Jus de Fruits Vérigoud, 1 médaille.

PRIX DE DEFILE :

Fanfare de Marche Musique Municipale de Mayenne, 1er prix, prix de 125 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 plaquette offerte par « La Nouvelle République », 1 diplôme.

Espérance de Moutier Malcard, 2ème prix, prix de 100 F offert par le Comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par Le Verger, 1 diplôme

SAMAZEUILH N'EST PLUS

Alyette et Claude Samazeuilh, ses enfants, nous font part du décès, vendredi après-midi de notre vieux collaborateur et ami Gustave Samazeuilh.

Ses obsèques, dans la plus stricte intimité, eurent lieu le mardi 8 août à 16 heures, en l'église Saint-Bruno à Bordeaux.

Le 2 juin dernier, en une petite chronique affectueuse et joyeuse, nous avions célébré le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du doyen de nos collaborateurs, le maître Gustave Samazeuilh, avec l'espoir intime de pouvoir en écrire beaucoup d'autres encore pour la même raison.

Hélas! Gustave Samazeuilh s'est éteint doucement, à son domicile parisien, dans l'après-midi du 4 août. Et c'est avec tristesse que nous nous inclinons devant sa dépouille et que nous nous associons au chagrin de sa fille et de son fils.

Nous avions surtout évoqué il y a deux mois, la carrière du critique musical. Mais en ces heures de douloureuse séparation ne convient-il pas de rappeler aussi quel prestigieux compositeur fut notre vieil ami ?

Le trésor de la musique française étincelant déjà des œuvres contemporaines de Fauré, de Chausson, de Duparc, de d'Indy, de Dukas, de Debussy, de Ravel et de tant d'autres de ses amis, a été enrichi encore, par lui, de nombreuses sonates, d'études symphoniques, de pièces d'orchestre et de chant, de morceaux de musique de chambre pour instruments à corde et, surtout, de cette belle œuvre qui domine semble-t-il l'ensemble de ses créations : « le Chant de la mer », avec son prélude, son « Clair de lune au large », sa « tempête » et son serein « Lever de soleil sur les flots » où s'exhale la vibrante, l'impétueuse poésie de cet artiste, toute sa vie marqué par ses séjours sur la Côte Basque, le bassin d'Arcachon et sa passion incoercible pour l'élément océanique.

Gustave Samazeuilh sut aussi mettre sa connaissance de la musique au service des autres, s'attachant à des traductions, à des transcriptions d'ouvrages étrangers, de Schumann, de Wagner, de Schubert, de Liszt à Richard Strauss, ou consacrant plusieurs livres importants de vulgarisation aux grands musiciens de sa génération.

Le voici, aujourd'hui, lui qui ne vivait que pour et par la vibration musicale, plongé dans le silence de l'éternité. Mais son visage apaisé, après le grand combat final, a retrouvé sa douceur et son calme, comme lorsqu'il écoutait, les yeux mi-clos, une belle phrase d'un chef-d'œuvre. Et ne dirait-on pas qu'il vient de pénétrer dans la demeure du Père où il retrouvera sa chère femme, Odette Fouquier, fille du négociant bordelais Félix Fouquier, aux accents rassurants et encourageants, pour un croyant comme il l'était, de l'admirable « In paradisum deducante angeli » du Requiem de Gabriel Fauré?

Yves BERMOND

Extrait du journal du Sud-Ouest

ASSEMBLEE NATIONALE

Débats sur l'Éducation Nationale

Intervention à la Tribune de l'Assemblée Nationale de M. Gabriel Peronnet, député de l'Allier le 31 mai 1967 (J.O. du 2 juin 1967)

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues.

Les arts occupent une place beaucoup trop réduite dans notre enseignement. On peut faire un bon bachelier en ignorant tout ou presque de Michel-Ange et de Debussy.

L'éducation artistique est pourtant inséparable de la culture, l'art n'est ni une distraction, ni un luxe.

Il est pénible de constater, dans notre pays au passé artistique prestigieux, que l'enseignement des arts et de la musique est négligé et n'occupe pas dans notre système d'éducation la place qui lui revient. L'élan créateur et culturel de l'éducation artistique devrait, au même titre que les enseignements traditionnels être un élément fondamental de l'éducation générale, scolaire et universitaire.

Aujourd'hui, cet état de chose s'est aggravé : l'éducation artistique telle qu'elle est conçue dans votre système, Monsieur le Ministre, est encore plus menacée dans son rôle et ses horaires. On peut dire que jamais l'éducation artistique n'a été autant en danger. La réforme de l'enseignement, si vous n'y portez remède, condamne au déclin l'enseignement des arts et de la musique à tel point qu'un journaliste de la presse du soir a pu écrire : « Cette réforme est un véritable massacre de l'éducation artistique dont tous les lycéens français devraient obligatoirement bénéficier pour parfaire leur culture générale ». (applaudissements).

Où en sommes-nous ? Dans les classes élémentaires, une heure hebdomadaire de dessin ou de travaux manuels, alors que le dessin joue un rôle essentiel dans le développement des qualités visuelles et manuelles de l'enfant, lui apprend à observer, à s'exprimer. On demande à l'instituteur d'enseigner toutes les matières, alors que pour le dessin il regrette lui-même sa préparation insuffisante : l'épreuve de dessin au brevet d'étude du premier cycle et au concours d'entrée aux écoles normales est supprimée de même qu'elle ne figure pas aux examens du C.A.P. des instituteurs.

Dans l'enseignement du premier cycle, une heure hebdomadaire de dessin. Encore faut-il ajouter que de nombreuses classes ne sont pas pourvues de professeurs spécialisés. Cet état de chose est d'autant plus regrettable que, dans les classes d'orientation notamment le dessin, devrait avoir un rôle de premier plan.

Dans le deuxième cycle, une heure par semaine était prévue. Mais depuis l'arrêté du 10 juin 1965, cet enseignement est devenu facultatif en classe de seconde et a été supprimé en première.

Dans le technique, la situation est encore plus grave : une heure hebdomadaire de dessin dans les collèges d'enseignement technique et beaucoup de ces établissements ne sont pas pourvus en professeurs de cette discipline. Dans les lycées techniques, l'enseignement des arts a disparu complètement des programmes des classes de première et terminales. Plus que tout autre sans doute, l'enseignement technique a besoin de dessin et de formation artistique. Parler de l'esthétique industrielle, c'est bien, mais encore ne faut-il pas sacrifier cette discipline.

Il en est de même pour l'éducation musicale. Dans notre pays, qui a donné au monde des musiciens et des interprètes parmi les plus grands, l'enseignement et la pratique de la musique sont négligés, insuffisants, mal conçus.

Qu'on ne vienne pas nous objecter la surcharge des programmes scolaires. Il y a bien longtemps que des voix autorisées ont dénoncé ces « programmes démentiels ». En dépit des déclarations de votre prédécesseur, Monsieur le Ministre, la question n'a jamais été abordée sérieusement.

C'est une véritable refonte des programmes scolaires que vous devez accomplir afin de les moderniser, les alléger en substituant à certaines matières d'autres enseignements plus utiles, plus vivants, en accordant enfin une place plus importante à l'enseignement des arts et de la musique. L'enseignement artistique à l'école n'est pas une surcharge, au contraire, il peut apporter, s'il est bien conduit, une certaine détente aux élèves et leur inculquer le goût de se cultiver dans un domaine de haute valeur. De toute manière, le moyen d'expression qu'il apporte ne peut que faciliter les autres enseignements.

La place insuffisante réservée à l'éducation artistique au niveau scolaire ne permet pas de prouver son efficacité. La France, « pays de la culture », « patrie des arts », détient actuellement le triste privilège d'être un des pays modernes qui négligent le plus cette discipline. Les horaires comparés des différents pays d'Europe publiés par le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe sont significatifs : une heure de dessin par semaine en France dans le cycle primaire : deux heures en Allemagne ; au Danemark ; en Espagne. Une heure facultative par semaine en France dans le cycle secondaire : deux heures obligatoires en Grande-Bretagne, en Italie ; en Autriche et d'autres pays.

Nous pourrions prolonger, Monsieur le Ministre, cette énumération. Permettez-moi de vous dire que votre système n'est pas bon. Nous faisons trop souvent preuve d'une autosatisfaction évidente devant la richesse de notre passé artistique, nous semblons ignorer les efforts des autres pays, sans nous rendre compte que la France risque de perdre une place enviée dans le domaine des arts et dans celui du goût.

Une modeste consolation nous est apportée par le projet de l'institution d'un baccalauréat Lettres-Arts dont la préparation exigerait, paraît-il, 216 heures de cours d'art par an en classes de première et terminale. On ignore tout de ce projet en particulier les programmes qui seront étudiés, les débouchés offerts aux candidats, les lycées appelés à préparer cette option.

Peut-être serez-vous en mesure, Monsieur le Ministre, à l'occasion de ce débat d'apporter des précisions à l'Assemblée Nationale.

Pourquoi du reste réserver l'option « Arts » uniquement à la section « Lettres » pure ? Cette option devrait s'appliquer à toutes les sections sans exception scientifiques et techniques comprises ; les jeunes soucieux de poursuivre des études d'architecture, en particulier, seraient attirés par cette solution.

Loin d'être d'un intérêt secondaire, nos préoccupations intéressent la formation de toute la jeunesse française comme le développement de notre économie industrielle et artisanale, comme le progrès des arts dans tous les domaines (applaudissements).

Il faut à tout prix, Monsieur le Ministre, sauver l'enseignement des arts et de la musique. Au sein du Gouvernement, vous devez pouvoir bénéficier de l'appui sans réserve du Ministre des Affaires Culturelles.

Avant toute chose, il convient d'assurer l'éducation artique depuis [illegible] supérieures. Cela suppose une refonte dans laquelle l'enseignement des arts et de la musique occupera la place qui lui revient dans les horaires.

L'éducation artistique sera dispensée à tous les niveaux par des professeurs qualifiés dans cette discipline et dip'ômés par l'Etat.

Il vous faudra recruter et former ces professeurs en nombre suffisant dans certains établissements supérieurs où les qualités artistiques et pédagogiques seront développées et où les sanctions seront les mêmes que pour les autres disciplines littéraires ou scientifiques.

Il faut enfin prévoir la création de locaux modernes spécialement adaptés et équipés pour les besoins de l'enseignement artistique dans des salles réservées à cet effet tout comme le sont les salles d'éducation physique pour l'enseignement de la gymnastique et des sports.

Si vous ne prenez pas, Monsieur le Ministre, des mesures d'urgence, le Gouvernement portera une lourde responsabilité dans la dégradation artistique qui se produira inéxorablement. La valeur artistique d'un pays n'est pas seulement due à la présence d'artistes de talent, mais à une éducation artistique générale élevée. Il appartient à l'Education Nationale de la dispenser.

« On peut faire venir un plus grand nombre de gens dans les musées — écrivait un journaliste — mais on n'améliorera pas leur goût artistique si on ne les y prépare pas. Ceux qui n'ont pas appris à voir ne voient pas ». C'est à vous, M. le Ministre, de leur apprendre à voir (applaudissements prolongés).

AVIS DE CONCOURS

FECAMP

CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir 2 postes de professeurs à temps complet (16 heures hebdomadaires de cours).

1) Piano-solfège (jouant éventuellement d'un autre instrument) ; 2) Trompette-solfège. Echelle indiciaire brute, 300-585.

Les candidats devront réunir les conditions suivantes : être de nationalité française ; avoir satisfait aux obligations militaires ; être âgé de 23 ans au moins et 45 ans au plus au 1er janvier 1968.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitæ comprenant références professionnelles, devront être adressées à M. le maire de Fécamp, Hôtel de Ville, où tous renseignements relatifs à ce concours seront donnés sur demande.

PROGRAMME DU CONCOURS

Piano : Quatrième balade de Chopin et Sérénade interrompue de Claude Debussy, une lecture à vue, une épreuve d'accompagnement ; leçons données à 1 ou plusieurs élèves.

Trompette : Sonatine de Dandelot, une lecture à vue, leçons données à 1 ou plusieurs élèves. Pour les candidats à la trompette, un pianiste accompagnateur sera mis à leur disposition.

La titularisation sera prononcée après un stage dans la fonction d'une durée minimum d'une année.

DATES ET LIEU DU CONCOURS

En raison de la période des vacances le concours prévu pour ces deux postes aura lieu le samedi 4 novembre 1967 et non comme précédemment annoncé le 19 octobre à savoir :

PIANO : le 4 novembre, à 8 h. 30.
TROMPETTE : le 4 novembre, à

Les candidats se réuniront à l'hôtel de ville, à 8 h., au bureau du secrétariat général ; ils devront présenter au jury 2 exemplaires des œuvres interprétées.

Les candidats reçus prendront leurs fonctions le 1er décembre ; ils seront tenus de prêter gratuitement leur concours aux concerts et fêtes organisées par la municipalité et par le Conservatoire.

Ils devront être domiciliés à Fécamp ou dans les environs immédiats.

Le Maire, signé : Dr R. PRANZO.

BELFORT

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

pour la nomination d'une professeur d'éducation musicale aux écoles communales de la ville.

Ce poste pourrait être confié à un hautboïste, susceptible d'enseigner le hautbois au Conservatoire municipal et assurer la fonction de soliste à l'orchestre des professeurs et à l'harmonie municipale.

Emploi à temps complet : Indice brut de début : 235. Indice brut de fin de carrière : 430. Date limite d'inscription : 1er novembre 1967

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. le Maire de la Ville de BELFORT.

VICHY

PRIX DE L'OFFICE DU TOURISME DE VICHY

destiné à récompenser une plaquette parue depuis 1964.

Prix : coupe offerte par l'Office de Tourisme de Vichy, livres d'art.

Conditions : envoyer deux exemplaires de chaque plaquette. 3 F par œuvre. C.C.P Clermont-Ferrand n° 934-33.

Toute correspondance pour ces deux prix sera à adresser à M. Serge Letort, Rencontres poétiques de Vichy, M.J.C. de Vichy, Centre Omnisports 03 - Bellerive-sur-Allier.

Date limite des envois : 20 décembre 1967.

CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

A l'occasion de la semaine culturelle organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture de Vichy en avril 1968 :

1) Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs ;

2) Format imposé : 18 × 24, noir et blanc ;

3) Sujet libre ;

4) 1er Prix : 100 F plus une coupe (et parution en couverture du journal « Rive Gauche », journal de la Maison des Jeunes et de la Culture de Vichy ; 2ème Prix : un livre de valeur ; 3ème 4ème, 5ème Prix : livres, disques ;

5) Le jury (5 membres) sera présidé par le Docteur Madier, et composé de photographes professionnels, journalistes et jeunes de la Maison des Jeunes et de la Culture ;

6) Les photos ne seront pas retournées et resteront la propriété de la Maison des Jeunes et de la Culture de Vichy ;

7) Ecrire nom, adresse et légende au dos de la photo ;

8) Date de clôture des envois : 1er mars 1968.

Manifestations 1967-1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
		CONCOURS	
14 au 17 juin 1968	SINDELFINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
5 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes, une chorale mixte, une chorale femmes, mêmes divisions.	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10e.
		CONGRES	
15 octobre	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. André Relin, secrétaire général de la F.M.C., 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
26, 27, 28 et 29 octobre 1967	PARIS	Congrès d'hiver de la C.M.F., concert, concours d'excellence.	121, rue La Fayette, Paris10e.
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
		FESTIVALS	
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette, 43 - Brioude.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de Saint-Florentin (Yonne), tél. 51.

■ On demande retraité pour prendre direction d'une petite Société musicale en formation. Emploi complémentaire assuré par la ville. Régies Eau et Gaz. Ecrire journ. sous n° 540 qui transmettra.

■ Commune de SASSENAGE (Isère) recherche professeur de musique pour enseignement dans C.E.G. Emploi réservé à excellent trombone à coulisse pouvant éventuellement pratiquer et enseigner la basse. Adresser candidature à M. le maire avant le 31 octobre.

■ Dans ville bords de Loire, proximité Paris, places fraiseurs-soudeurs, peintres bâtiment pour musiciens confirmés. Faire offre au jour. s. N° 543.

■ Harmonie Automobiles Peugeot recherche bon saxhorn-basse Sib ou Tuba, soliste et cours possibles école de musique. Préférence à célibataire. Emploi usine et logement assurés. Ecrire à M. Zemp Daniel. Hôtel Peugeot N° 1-25 Sochaux.

■ RUMILLY (74) — La musique municipale recherche Chef de musique maximum 45-50 ans —, lettre manuscrite à faire parvenir en mairie. Situation de famille — références — métier de base pour embauche éventuelle par employeur privé — fin 1967. Possibilité logement à titre onéreux dans immeuble HLM. locatif en voie d'achèvement.

■ Chef-lieu de Canton Normand recherche Chef de Musique, direction harmonie, fanfare, orchestre, leçons particulières. Conpiendrait particulièrement à retraité. Ecrire au journal sous N° 547.

■ Municipalité chef-lieu de canton offre un emploi d'agent de bureau (mairie) à bon musicien, 30 ans maximum, capable assurer cours populaires de solfège et instruments pour clique et fanfare, logement assuré. S'adresser au maire de Charny (Yonne).

MUSIQUES MILITAIRES

■ Chef de fanfare recherche jeunes gens désireux d'effectuer leur service militaire comme fanfaristes en Allemagne à proximité immédiate de la frontière (20 kms) et de Thionville au 2ème groupe de chasseurs Portés. S'adreser au Sgt-Chef Rodriguez - Chef de fanfare SP 692 13. (préciser l'instrument pratiqué et renseignement d'état civil.)

■ Des places sont vacantes dans tous les pupitres à la musique de grande unité du 110e RIM en garnison à Sonaneschingen en Allemagne, pour les engagés par devancement d'appel, ainsi que pour des engagés avec contrat de 2 ou 3 ans. Pour tous renseignements, écr. au Chef de musique S/Lieutenant Jean Courregelongue S. P. 69.475 F.F.A.

■ La musique des Paras de la IIe division, en garnison à PAU (64), dispose de 2 places de sous-officiers et réserve quelques places à E.N.D.A. jouants flûte, hautbois, trombone, cor, bugle C.B. Ecrire M. COULON, Musique IIème division, 64 - PAU.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Prix d'honneur d l'Ecole Nationale de Nantes cherche poste Piano-Solfège dans école de Musique. Ecrire au journal sous N° 546.

■ Chef de musique en activité dans l'Est, professeur solfège, clarinette-saxo. Premier prix Conservatoire. Ancien Adj. Chef musicien. Recherche Direction musique dans région Sud-Ouest. Logement et emploi assuré. Ecr. au journ. s. N° 541.

■ Chef de musique. Grande expérience, sérieuses. réf. rech. direction bonne harmonie avec Ecole de musique, plus Prof. écoles ou emploi. Logement assuré. Ecr. journ. s. N° 542.

■ Chef de musique, retraité, cherche direction bonne société. Professeur solfège instruments, Harmonie, batterie. Références. Faire offre au journal s. N° 544 qui transmettra.

■ 1er Prix Conservat. cherche direction école musique, harmonie, cours écoles, enseigne solf. Bois. Education music. Etudiera toutes propositions. Ecrire au journal sous numéro 545.

■ Importante usine instruments de musique à vent recherche pour région Ouest, près Paris, bon clarinettiste, prix Conservatoire Paris ou province, susceptible tenir emploi bureau, situation stable assurée avec logement. Ecr. Ets NOBLET, 6 bis, rue Frédéric-Lemaitre, PARIS - XXème.

OCCASIONS

■ A vendre 1 cor Couesnon argenté monopole Fa et Si B ascendant, remis à neuf, pavillon démontable, étui doublé velours, cause retraite + 1 cor Allexander Allemand Fa Si b remis à neuf et réargenté, pavillon démontable, étui doublé velours. Prix 1.000 F chaque ou 1.900 F les deux. Pierre DAYOT, 12, allée de l'Abbé-Grégoire, BAGNEUX (92).

■ A.V. basse si♭ à 5 pistons bon état Couesnon monopole. S'adresser M. Marcel Couderc 40, rue Saint-Exupéry - Brest (29 N Brest).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ Serais acheteurs partitions opérettes. opéras-comiques et opéras, transcriptions piano et chant en version intégrale. Ecr. journal sous numéro 548.

AVIS DE CONCOURS

(SUITE)

LIEPZIG

3e CONCOURS INTERNATIONAL

J.-S. BACH

1968 marquera une date importante de la vie musicale de Leipzig. L'orchestre du « Gewandhaus », qui a donné de nombreux concerts à l'étranger, en France notamment, célèbre son 225e anniversaire. L'Ecole supérieure de musique, fondée en 1843 par Felix Mendelssohn Bartholdy, commémore son 125 anniversaire. Musiciens et musicologues seront également intéressés par cet autre événement musical : le IIIe Concours international J.-S. Bach, qui aura lieu du 5 au 20 juin. Ce concours invite de jeunes musiciens et chanteurs à se mesurer dans le cadre d'une rencontre dont le but est l'interprétation fidèle et exemplaire des œuvres de J.-S. Bach et d'autres compositeurs. La R.D.A. rend ainsi hommage à un musicien dont l'œuvre fait partie de l'héritage le plus précieux de la culture mondiale.

L'accès à ce concours est ouvert aux jeunes solistes de toutes les nations des disciplines suivantes : orgue, piano violon et chant. Les inscriptions doivent être prises avant le 1er février 1968 auprès du Comité J.-S. Bach, Hochschule fur Musik, 701 Leipzig, Grassistrasse 6.

Pour toute information complémentaire, s'adresser également au comité.

Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique

1) du 14 au 17 juin 1968 aura lieu à Sindelfingen (Allemagne) le concours C.I.S.P.M. pour orchestres harmonies.

Un orchestre de chaque fédération-membre de la C.I.S.P.M. pourra y participer (divisions Honneur et Excellence).

Les orchestres doivent travailler 3 morceaux au choix des divisions Honneur et Excellence, dont un morceau sera tiré au sort pour l'exécution le jour du concours.

Trois mois avant le concours les orchestres recevront le morceau imposé.

2) A Diekirch (Luxembourg) se déroulera en mai 1968 lors du 100e anniversaire de l'Harmonie municipale un concours national obligatoire de la fédération luxembourgeoise pour tous les orchestres harmonies et fanfares des divisions Honneur, Excellence et Supérieure.

L'U.G.D.A. organisera en même temps un concours international pour les orchestres des mêmes divisions.

Trois orchestres de chaque fédération-membre de la C.I.S.P.M. pourront y participer.

Le président Albert Ehrmann.

■

Pour le Grand Concours National et International de Chant et de Musique que notre fédération oragnisera en mai 1968 à Diekirch (Luxembourg) nous invitons trois sociétés par pays membre de la C.I.S.P.M.

Les sociétés participantes ont à choisir des listes ci-jointes, 2 morceaux de la division à laquelle elles appartiennent.

Dix semaines avant le concours un morceau imposé leur sera envoyé. Ce concours comportera également une épreuvve de lecture à vue.

Le pointage des exécutions sera fait suivant le règlement en vigueur de la fédération luxembourgeoise. Le jury se composera de 5 membres pour la lecture à vue et 5 membres pour l'exécution.

La fédération luxembourgeoise accordera une prime de participation aux sociétés, suivant le barême ci-après :

Division Supérieure, 130 F B par musicien ; Division Excellence, 135 F B par musicien ; Division Honneur, 145 F B par musicien ; + 5 membres du comité.

Nous verserons également, comme participation aux frais de voyage, les indemnités suivantes :

De 100 à 200 km, 10 F par membre ; 200 à 300 km, 20 F par membre ; 300 à 400 km, 30 F par membre ; 400 à 500 km, 40 F par membre, mais seulement pour le voyage aller, et jusqu'à max. 500 km.

Les sociétés ne sont acceptées pour ce concours que si leur adhésion est présentée par la fédération nationale respective. Elles doivent nous parvenir jusqu'au 15 décembre 1967.

Pour le comité U.G.D.A.
le Secrétaire général,
Yvon CHRISTNACH
le Président,
Vic. ABENS

Liste des Morceaux au Choix

Division HONNEUR

1) **Benvenuto Cellini**, H. Berlioz-Dupont, Robert Martin ; 2) **Ouverture Rythmique**, E. Bozza, A. Leduc ; 3) **Symphony**, P. Hindemith, Schott ; 4) **Gwendoline**, Em. Chabrier, Evette-Leduc ; 5) **d'Margre' dehen**, J. Kruger, U.G.D.A. ; 6) **Le tombeau devant l'Escaut**, R. Bernier - Semler-Collery, Leduc ; 7) **Rapsodie Flamande**, Roussel - Cl. Laty, Durand ; 8) **Euryanthe**, C. M. v. Weber - Guillaume, Robert Martin ; 9) **Rhapsodie Luxembourgeoise**, Norbert Hoffmann, Scherzando ; 10) **La jeunesse d'Hercule**, C. Saint-Säans - Koszul, Durand ; 11) **Suite Brève**, L. Aubert - Dupont, Durand ; 12) **Symphonie**, Ida Gotkovsky, Molenaar ; 13) **Nuit de Noël en Mer**, J.-J. Mayan, Evette - Leduc.

Adresses des Editeurs

Editions Robert Martin, LA COUPEE, Charnay-les-Macon (Saône-et-Loire).

Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris.

Verlag Schott's Sohne, Weibergarten, 5 Mainz.

Editions Durand, place de la Madeleine, 4 Paris.

Editions Scherzando, rue du Transvaal, 41 Berchem-Anvers.

Malenaar's Muziekzentrale, Wormerveer (Holland).

Division EXCELLENCE

1) **Espana**, Em. Chabrier - Clérisse, Molenaar ; 2) **Suite Elisabéthaine**, J. Ibert - Maillot, Leduc ; 3) **Festliche Ouverture**, St. Jaeggi, Elwe ; 4) **Impression Estivale**, Rob. Clérisse, Leduc ; 5) **Le Roi malgré lui**, Em. Chabrier - Leeuwen, Molenaar ; 6) **Marche Slave**, P. Tchaikowsky - Rogister, Buyst ; 7) **Scènes Campinoises**, F. Mertens (numéros 1 et 2), Buyst ; 8) **Ouverture pour un Festival**, D. Dondeyne, Molenaar ; 9) **Ronde Française**, Norbert Hoffmann, Transatlantiques ; 10) **Fabrendes Volk**, Haase-Altendorf, Helbling ; 11) **Les Francs Juges**, Berlioz - Caudron, Robert Martin ; 12) **Sinfonischer Satz**, A. Benz, Elwe ; 13) **Selamlik**, Fl. Schmit, Durand.

Adresses des Editeurs

Molenaar's Muziekzentrale, Wormerveer (Holland).

Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris.

Elwe-Musikverlag, Ernst Luthold et Co, Zuerich 39, Flossergasse 6.

Editions J. Buyst, rue Saint-Jean, Bruxelles.

Editions Musicales Transatlantiqus, 14, avenue Hoche, Paris-8e.

Musikverlag Helbling, Bozner Platz 1, Innsbruck.

Editions Robert Martin, « LA COUPEE », Charnay-les-Mâcon (S.-et-Loire).

Editions Durand, 4, place de la Madeleine, Paris.

Division SUPERIEURE

1) **Ballet d'Isoline**, A. Messager, Evette - Leduc ; 2) **Danses Norvégiennes**, Edm. Grieg - Chomel, Evette - Leduc ; 3) **Canadian Rapsody**, J. Rooses, Buyst ; 4) **Konzert Rhapsodie**, J. Daetwyler, Molenaar ; 5) **Anna Boleyn**, Fr. Konigshofer, Molenaar ; 6) **Der Damon**, P. Huber, Emil Ruh ; 7) **Frère Jacques**, D. Sternefeld - van Rickstall, Scherzando ; 6) **Harlem Shadows**, M. Boekel, Molenaar ; 9) **Praeludium Concertante**, L. Mimmler, Helbling ; 10) **American Rhapsody**, G. de Roeck, Scherzando ; 11) **Engiadina**, St. Jaeggi, O. Richard ; 12) **Tirol 1809**, S. Tanzer, Helbling.

Adresses des Editeurs

Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris.

Editions J. Buyst, rue Saint-Jean, Bruxelles.

Molenaar's Muziekzentrale, Wormerveer (Holland).

Verlag Emil Ruh, Adliswil - Zuerich (Schweiz).

Editions Musicales Scherzando, 41, rue du Transvaal, Berchem-Anvers.

Musikverlag Helbling, Bozner Platz 1, Innsbruck.

Musikverlag O. Richard, Schoenenwerd (Kant. Sol, Schweiz).

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

AISNE

La symphonie « la Lyre » de Tergnier (Aisne) est en deuil. Son président : M. Lebon est décédé subitement alors qu'il se trouvait en vacances en Bretagne.

Voici, le discours qu'a prononcé M. Locqueneux, directeur de cette société lors de ses obséques devant une assistance telle que l'église ne put contenir tous les amis du disparu.

« La nouvelle est tombée brutalement : M. Lebon n'est plus et malgré notre révolte devant l'inexorable destin, il a fallu nous rendre à l'atroce évidence, nous incliner devant la terrible réalité : l'homme dont la vie entière fut un exemple de droiture et aussi de grande bonté, venait de disparaître.

C'est par des hommes comme M. Lebon, que ses confrères (il était pharmacien) appelaient familièrement, gentiment : le bon Lebon, que se fortifie l'esprit civique, le sens social. Il était de ces personnes qui ne sont pas seulement bienveillantes, parce qu'elles dépassent toujours la bienveillance quand leur jugement sûr approuve le mouvement de leur cœur, elles dépassent toujours la bienveillance parce que leur nature généreuse passe sans étape de la pensée du bien à faire à la réalisation du bienfait.

Devons-nous rappeler ses qualités professionnelles que lui avait transmises son père, pharmacien lui-même, qualités qui lui avaient permis d'assurer des cours aux examens de préparations en pharmacie. Ces cours et les déplacements nombreux nécessités par cette tâche bénévole, lui ont occasionné des fatigues que son état de santé aurait dû lui interdire ; et il me laissa entendre il y a très peu de temps qu'il n'envisageait pas sans quelque appréhension la reprise de ses activités professorales.

Dans le cercle de famille où chacun ne pensait qu'au bonheur des autres, il était celui vers qui l'on se tourne dans les moments délicats, il était le guide éclairé, le soutien. Et il était toute affection : les siens l'adoraient et il adorait les siens ; et c'est toujours avec une pointe d'émotion (car il m'honorait de son amitié) qu'il me parlait de ses enfants et de ses petits enfants, orgueil de sa vie.

Quant à son action sociale, elle fut pareillement marquée du signe de l'efficacité lors de son passage au Conseil municipal. Assidu aux réunions, et toujours de bon conseil, sa personnalité a su retenir en notre ville, et au-delà, l'estime des gens qui savent mesurer un homme à ses actes et à ses qualités plutôt qu'à ses apparences.

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
19, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. CEN. 47.33

TOUS LES INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
Tarif Franco

Mais c'est surtout comme président de « La Lyre » que les musiciens et moi-même avons pu apprécier sa valeur. Pourvu d'une autorité morale qui ne heurtait pas, sa disparition touche au vif notre société. Nous lui devons tous, le comité directeur et tous les membres de la symphonie, la plus vive gratitude.

Il y a quelques jours, il me disait : je vais abandonner la présidence de « la Lyre », car je ne me sens plus capable de vous aider efficacement. Ma réaction fut telle qu'il renonça à son projet. Hélas ! la mort était là, tout près, entre nous, et nous ne nous en doutions pas.

Une société n'est pas quelque chose d'anonyme, une superposition d'idées, d'individus. C'est un corps social qui vit de sa vie propre, qui a sa personnalité bien marquée dans le passé et dans le présent. Et c'est ici, devant ce cercueil, que nous pouvons sentir ce que signifie l'expression : perdre un de ses membres.

Oui, nous venons, famille et société, de perdre un de nos membres essentiels, et nous nous sentons tous bien affligés. C'est pourquoi nous sommes si nombreux autour de vous, chère Mme Lebon.

Nous pleurons avec vous un homme sincère, efficace et digne : un homme qui, en tant que chef de famille, en tant que citoyen, en tant que serviteur de la collectivité, en tant qu'ami aura su, admirablement, mais trop peu longtemps, hélas, conjuguer ce beau verbe : être ; mot qui est certainement celui qui prime la chose la plus belle.

C'est non seulement mes condoléances personnelles que je suis venu apporter au bord d'une sépulture trop tôt ouverte, je viens témoigner de l'émotion de notre société toute entière comme de celle des membres de la société sœur : « l'Union Musicale ».

Nous avons chacun notre guirlande de petits faits qui nous rattache à celui dont la disparition est si durement ressentie, et chacun garde en soi quelques unes de ces fleurs du souvenir. C'est ainsi que je me souviens des réunions de notre Comité où ses conseils étaient toujours marqués au coin du bon sens, de notre dernier repas fraternel qu'il présida avec tant de gentillesse, tant de délicatesse et de cœur, où il eut le très grand plaisir d'accueillir M. Thirault, secrétaire général de la Confédération des Sociétés Musicales de France, et au cours duquel il évoqua les premiers balbutiements de « La Lyre ».

La veille de son départ en vacances, qui devait être le prélude à son grand départ, il me fit encore un signe d'adieu du haut de son balcon ; c'est le dernier geste d'amitié que j'emporte de lui.

Et maintenant, vous qui l'avez le plus aimé, que son image demeure en vous pour vous aider à franchir les difficiles étapes de la vie.

Vous n'êtes pas seuls : avec tout le respect que nous avons pour votre grande douleur, nous sommes près de vous dans la pensée de votre cher disparu, auquel, ensemble, il nous faut dire Adieu ! »

Le secrétaire général,
PICHELIN D.

ALPES-MARITIMES

Concours d'honneur à la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Martimes et de la Principauté de Monaco.

Le concours d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et artistiques des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco s'est déroulé le 6 juillet au théâtre du vieux Nice.

La présidence du jury était assurée par M. Gespiler, professeur au Conservatoire de Nice, représentant Me Cochereau retenu au récital d'orgue de Saint-Maximin.

C'est avec l'exécution de la « Fantaisie pour clarinette » de Ph. Gaubert, que les deux premiers prix de la Fédération furent attribués :

1er prix, Jeangeorges Daniel ; 2ème prix, Aubert Lucien, tous deux membres de l'Harmonie Municipale d'Antibes. Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats.

Par ailleurs, le jeune Daniel Jeangeorges représentera la Fédération aux examens fédéraux 1967 à Paris, en division excellence.

Etaient également présents parmi les membres du jury : M. Bœuf, professeur de saxophone au Conservatoire de Marseille, MM. Maillet et de Cougny, chefs de Musique.

La Fédération des Alpes-Maritimes était représentée par son président C. Scotto ainsi que MM. Daumas et Chatelier, chefs de Musique Oudin et H. Scotto.

Nous rappelons que la Fédération des Sociétés Musicales et artistiques des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco est affiliée à la Confédération Musicale de France et à la Fédération des Sociétés Musicales Provence-Côte d'Azur-Corse.

Le bureau en est ainsi formé :

Président, Charles Scotto ; vice-président, G. Daumas ; secrétaire général, M. Maillet ; trésorier, M. Moroni ; trésorier-adjoint, L. Rey ; membres MM. Cairaschi, Oudin, Mangani.

Pour tous renseignements, abonnement au journal, affiliations, s'adresser au président : Charles Scotto, 254 route de Turin, Nice.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS - 9e —
Fournisseur
de la Garde Républicaine

ALSACE - MANDOLINES

Procès-Verbal du congrès de Saverne le 28.5.67 au Château des Rohan.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des 35 sociétés de mandolinistes du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle le président Fédéral, M. René Hammer donne connaissance à l'assemblée des membres excusés, puis, évoque la mémoire de ceux qui nous ont quitté depuis le dernier congrès, dont M. Albert Waechter notre regretté trésorier fédéral.

Pour rendre hommage à ces défunts l'assemblée observe une minute de silence.

Avant de passer à l'ordre du jour le président Fédéral adresse ses plus vifs remerciements à la Société « Estudiantina » de Saverne, à son président M. Robert Kussi, et à son secrétaire M. Bossler, qui ont bien voulu se charger de l'organisation du Congrès : Il remercie également M. le maire de Saverne et le Conseil Municipal qui ont bien voulu accorder leur appui à la Société organisatrice.

Le secrétaire fédéral, M. Angster, donne ensuite lecture du Procès verbal du Congrès de Falck ; ce procès verbal fut approuvé à l'unanimité.

Aucune admission ni démission n'a été enregistrée au cours de l'année passée. Le président fédéral se mettra en rapport avec la société de Mandolinistes de Mertzwiller.

M. Marcel Ritter, vice-président, responsable du Bas-Rhin, se déclare satisfait de l'activité des Sociétés bas-rhinoises. En effet chaque société a donné ses concerts mais, certaines d'entre elles se sont groupées. C'est ainsi que les Sociétés de Strabourg : Torino, Venetia, Sérénata et la Société de Mandolinistes Strasbourgeois ont donné le 26 avril dernier, au Centre Culturel du Neudorf, devant une salle comble un concert de qualité très apprécié des auditeurs. M. Ritter, se réjouit de l'abandon de ce qu'on pouvait appeler « l'ancienne politique du clocher » et précise que cette collaboration entre sociétés n'est pas une fusion mais une entente amicale qui bénéficie à chacune d'entre elles. Il rappelle que ce concert sera donné en partie, l'après-midi à 15 h. 30, à la salle des fêtes du château des Rohan.

Les Sociétés du Bas-Rhin ne se sont pas contentées de donner des concerts mais ont, cette année encore, organisé un concours pour les jeunes élèves. Ce concours organisé par la Société Torino a eu lieu le 7.6.67 à l'école de la Musau à Neudorg. 42 élèves étaient inscrits, mais, pour des raisons de force majeure la Société de Molsheim n'a pu présenté ses élèves ; c'est en définitif 25 candidats qui ont passé les épreuves. Le président fédéral donnera ci-après un aperçu sur le déroulement de ce concours.

M. Hammer remercie le vice-président du Bas-Rhin et donne la parole à M. Matthis qui précise que 4 sociétés du Haut-Rhin ont encore une activité normale ce sont : « La Colmarienne », les Sociétés de Mulhouse, Guebwiller et Lutterbach. La Colmarienne donnera un concert dans la salle des catherinettes à Colmar le 24.6.67, la Société de Mulhouse ne manquera pas son concert de printemps au parc et la société de Guebwiller déploie une activité satisfaisante.

Puis il expose les raisons qui ont empêché l'organisation d'un concours de jeunes cette année. Il donne un compte rendu de la réunion du 26.2.67 à Mulhouse réunion présidée par M. Hammer. Au cours de cette réunion les délégués des Sociétés du Haut-Rhin décidèrent de reporter à 1968 le concours prévu.

Le président Fédéral remercie M. Matthis de son exposé et demande à M. Schmitt, vice-président de la Moselle, de nous faire un bref compte rendu de l'activité des Sociétés de la Moselle.

M. Schmitt est heureux de pouvoir annoncer qu'il a pu réussir à grouper 6 sociétés de la Moselle en vue d'un concert d'ensemble. Ces sociétés ont pu envoyer 92 musiciens à la première répétition. L'orchestre sera placé sous la direction de M. Clémence. Il précise qu'à cette occasion d'anciens mandolinistes ont réintégré les rangs.

En ce qui concerne les subventions M. Schmitt précise que chaque société formule sa demande. A ce sujet une convocation lui est parvenue de la Préfecture.

Sur le plan fédéral il demande à la Fédération de se mettre en rapport avec la C.M.F. en vue de régler le différent qui l'oppose à une autre Fédération.

Etant trop éloigné de Metz, M. Schmitt, aimerait être secondé dans sa tache par un responsable de la région de Metz.

Ce vœu est accepté. Une réunion aura lieu le 24.6.67 à Hagondange en vue de la désignation d'un secrétaire responsable pour l'ouest de la Moselle.

M. Schmitt termine son rapport en espérant pouvoir organiser un concours de jeunes en 1968.

Le président Fédéral remercie Schmitt et passe au point suivant de l'ordre du jour : concours de jeunes.

Après avoir rendu compte des détails d'organisation des concours de jeunes et remercié la société Torino de l'organisation impeccable du concours du 7.5.67 à l'école de la Musau à Neudorf, ainsi que la Municipalité de Strabourg et les généreux donateurs : centre départemental de Musique et Culture, ville de Strasbourg, Dernières Nouvelles etc.) M. Hammer incite le Haut-Rhin et la Moselle à suivre l'exemple du Bas-Rhin. Il espère d'ailleurs que ce sera chose faite l'année prochaine puisque les responsables des 2 départements ont dés à présent pris leurs dispositions à cet effet.

Le délégué de la Société de Gundershoffen accepte en principe l'organisation du concours de jeunes en 1968.

M. Waltz émet le vœux de faire débuter les jeunes non pas en division élémentaire mais en division préparatoire.

M. Hammer soumettra cette question à la C. M. F.

Après le rapport favorable des réviseurs de caisse, décharge est donnée au trésorier par intérim, M. Badina de Haguenau. Le rapport financier fait ressortir une situation financière satisfaisante. Les retardataires sont invités à régler leur cotisation. M. Raymond Wehinger de Haguenau est élu trésorier (à l'unanimité) en remplacement de M. Waechter décédé.

L'année prochaine ce serait le Haut-Rhin qui devrait se charger de l'organisation du Congrès. La société de Guebwiller sera contactée à ce sujet.

M. Reinbolt, responsable de la publication de « Musique pour tous » veut bien se charger de l'insertion des articles et comptes rendus des sociétés de mandolinistes. L'abonnement par an est de F. 8 pour 10 numéros.

Dans ces conditions la Fédération propose de porter la cotisation à F. 25 par an, le relèvement servira à couvrir l'abonnement d'un numéro par société. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le président fédéral lève la séance à 11 h. 40, après avoir remercié les délégués de leur aimable collaboration.

Tous se rendirent ensuite au Monument aux Morts où le président Fédéral déposa une gerbe au nom de la Fédération.

A l'issue de cette cérémonie M. le maire de Saverne invita les délégués à un vin d'honneur offert par la municipalité.

AUBE ET HAUTE-MARNE

ACTIVITES FEDERALES

En juin et juillet ce sont plusieurs fêtes de musique qui ont été organisées dans notre fédération par des sociétés de musique. Chacune de ces fêtes rassemblait plusieurs sociétés voisines de la société organisatrice avec une société « tête d'affiche » venant d'assez loin. Si ces manifestations musicales ont eu un certain succès, elles sont aussi la preuve d'une activité qu'il faut souligner. Les dirigeants des sociétés organisatrices ont le mérite de faire quelque chose et si les formules employées les horaires, etc auraient besoin d'être mis au gout du jour il n'en reste pas moins que dans bien des cas, ces fêtes « fouettent » les organisateurs comme les participants. Le dimanche 4 juin, c'était la fête de l'amitié (groupe nord) à Bourbonne-les-Bains, le 11 juin, c'était la fête du trentenaire de l'Union amicale de Villiers-en-Lieu et le 2 juillet à Montier-en-Der fête de l'amitié du groupe sud. Comme on peut le constater, la Haute-Marne n'est pas sans musique, et du nord au sud ces fêtes l'ont prouvés. Souhaitons que ces journées ne disparaissent pas ; aussi les dirigeants doivent-ils tenir compte de bien des modifications à apporter à ces fêtes pour qu'elles ne fassent pas « vieillot » et maintiennent les sociétés musicales bien à leur place.

D. BORNOT.

ROMILLY-SUR-SEINE

Le dimanche 2 juillet était organisé à Romilly-sur-Seine (Aube), une importante fête musicale à l'occasion de la commémoration du 75ème anniversaire de l'Harmonie des Chemins de fer de Romilly. Avec des moyens importants, le comité directeur, président M. R. Mathelin ; vice-présidents, MM. F. Poirot et M. Flitz ; secrétaire, M. J. Moutton ; trésorier, M. Bihin ; chef de musique, M. Jean Patéro (premier prix du Conservatoire de Paris) avait mis sur pied un programme de choix, conciliant avec bonheur la qualité et la quantité. La foule romillonne put applaudir la société musicale Allemande de Saint-Wendel (Sarre), la société musicale Finlandaise de Richimaki, le groupe folklorique « Les Cigognes d'Alsace » de Mulhouse, le groupe folklorique « Foment de la Sardana » de Perpignan, l'Harmonie Municipale de Sainte-Savine, l'Harmonie « L'Alerte » de Troyes, l'Harmonie Municipale de Troyes, l'Harmonie Municipale de Romilly-sur-Seine, et bien entendu l'Harmonie des Chemins de fer de Romilly. Félicitons vivement tout ceux qui ont contribués à la réussite de cet anniversaire : cette fête s'inscrit parmi les plus belles réalisées dans notre fédération, elle est à l'image de la société organisatrice, dont M. Emile Logé, président de la Fédération musicale Aube, Haute-Marne devait dire au cours de son discours prononcé à la fin du repas officiel qu'elle est l'Harmonie des Chemins de fer de Romilly, un des plus beaux fleurons de la Fédération musicale Aube, Haute-Marne.

D BORNOT.

Dimanche 5 Novembre 1967
à Langres (Hte-Marne)
2e journée Pédagogique

Organisée par la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne dans une salle du « Foyer des Ouches » à Langres avec le concours de Personnalités Musicales et des Professeurs de l'Ecole Nationale de Musique de Troyes.

HORAIRE

Matin : de 9 h. à 12 h. 30, repas amical à 13 h. Après-midi : de 15 h. à 18 h.

Membres de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne, le bureau de votre Fédération vous donne l'occasion unique de passer une journée enrichissante. Venez à Langres le 5 novembre prochain. Adressez votre adhésion à : Denis Bornot, 29 rue Minot 52 Langres (Tél : 515), au plus tard pour le 30 octobre, délai de rigueur.

Le « Foyer des Ouches » à Langres est situé en bordure de la route de Dijon sortie sud de Langres — des musiciens de l'Harmonie de Langres (qui assure l'organisation matérielle de cette journée) seront aux principaux carrefours pour vous indiquer la direction à prendre pour gagner rapidement le Foyer des Ouches (parking)

BOUCHES-DU-RHONE

A la fête votive de Rians (Var)

Débordant du cadre de son département, la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône a pris cette année une part active et importante à la Fête votive de Rians, charmante commune du Var dont le patron est Saint-Laurent.

A cette occasion de nombreuses réjouissances sont organisées autour du 10 août par un Comité des Fetes présidé par un jeune étudiant M. Bremond assisté notamment de Maitre Fregier, le notaire du canton et de Courtial, trompette solo de l'Harmonie S.N.C.F. à Marseille et commissaire aux comptes de la Fédération des Bouches-du-Rhône. Grâce à ce dernier et à l'intervention du Président Hippolyte Blanc, ce Comité avait obtenu pour la première fois le concours d'une des meilleures sociétés de Marseille la Philharmonique de Sainte-Marthe.

Dès 10 h. le matin deux grands cars amenaient les membres de cette musique, reçus par M. le Maire de Rians et par Maitre Cassan représentant le président Blanc et conduits aussitôt dans l'Eglise où une messe solennelle était célébrée en l'honneur de Saint-Laurent. A l'entrée, à l'offertoire, pendant la communion et à la sortie la Philharmonique fit entendre des morceaux choisis dans le répertoire de Bach et de Mozart particulièrement appropriés à la dignité de la cérémonie. Sous la résonnance de l'immense voûte, vestige de ce qui fut une véritable cathédrale locale, les cuivres de la Philharmonique firent une forte impression sur l'assistance extrêmement nombreuse.

A la sortie la musique formée en cortège, drapeau en tête, fit un tour de ville au son de marches militaires pour se rendre au monument aux morts où le Maire pour la commune et le notaire pour le comité des fêtes déposèrent deux magnifiques gerbes pendant que les clairons jouaient la sonnerie « aux morts ». La matinée se terminant par un apéritif offert par le Comité des Fêtes, au cours duquel M. le Maire prit la parole pour saluer les musiciens et leur président et chef M. Rigaud.

L'après midi un beau concert instrumental avait lieu sur la grande « Place Neuve » où un kiosque avait été aménagé à cette occasion. A peu près tous les habitants et nombreux estivants étaient groupés autour du kiosque pour entendre et applaudir cet excellent concert où des morceaux de choix, tels notamment que l'ouverture du Diamant noir, fantaisie sur les Saltimbanques, feux d'artifice de Bécaud, Modern-Tempo joués par l'Harmonie sous la direction magistrale de son chef M. Rigaud, alternaient avec des marches classiques auxquelles concourait la clique des tambours et clairons dirigée par le jeune tambour-major Jossot.

Et le soir la Société regagnait Marseille sous les applaudissements de toute la commune après cette belle journée artistique qui avait marqué un double succès d'une part pour le Comité des Fêtes de Rians et d'autre part pour M. Rigaud et sa Philharmonique ayant réussi ; malgré les vacances à grouper pour cette sortie la presque totalité de ses membres.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

BRIOUDE

Festival de Musique de Massiac 2 juillet 1967

Le Festival 1967 de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Brioude était organisé par la Société « Les Rives de l'Allagnon » de Massiac. Le Comité d'organisation du festival comprenait M. le Docteur Moret maire de Massiac, M. Tissandier président de la Fédération de Brioude, M. Boudon président des « Rives de l'Allagnon », les membres et le bureau de la Société. Le jury était présidé par M. Wegl, président de la Fédération du Centre et du Comité de la C.M.F.

Douze sociétés, 700 musiciens appartenant à plusieurs départements du Centre : le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Lozère ont proclamé la gloire de la Musique Populaire.

Après le rassemblement général, c'était la Messe en l'église paroissiale au cours de laquelle M. le Curé prononçait une remarquable allocution sur le thème de la Musique. l'Harmonie de Brioude, musique d'honneur, interprétait de très beaux morceaux. Dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts, réception officielle en la salle des Fêtes et en la Mairie. M. Tissandier et M. le Maire ont prononcé de forts belles allocutions. Après, le grand défilé de toutes les Sociétés parcourait la ville.

Le programme du concert, place de la Gare, devant une grande foule et le jury était très éclectique. Les Sociétés ont interprété deux morceaux de leur répertoire. La lecture des récompenses et la remise des coupes ont eu lieu dans l'allegresse générale. Les festivités devaient se poursuivre fort avant dans la nuit dans la bonne ville de Massiac, porte fleurie du Cantal. Grand merci à tous au nom de la Musique.

CENTRE

Nécrologie
M. François MORIN n'est plus

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre ami François Morin, directeur de l'Harmonie de Digoin, membre du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre.

Lorsque le département de Saône-et-Loire, qui appartenait à l'origine à la Fédération Musicale du Centre, devint Fédération, François Morin continua, par affinités (la ville de Digoin jouxte le département de l'Allier) à maintenir sa société au sein de la Fédération du Centre tout en appartenant à celle de Saône-et-Loire. C'est dire toute l'amitié qui nous unissait, aussi éprouvons nous beaucoup de peine à la pensée que nous ne reverrons plus dans nos assemblées cette figure franche, loyale, au bon sourire, aux joviales reparties et aux sages conseils.

François Morin était né le 30 juillet 1886 à Dyo (Saône-et-Loire). Entré très jeune à la mairie de Digoin comme secrétaire, il était élu maire en 1929, poste qu'il occupa jusqu'en 1945. Pendant cette même période il fut également conseiller général. Il se fit remarquer par ses très grandes qualités d'administrateur, surtout pendant la dure période de l'occupation.

Il avait un violon d'Ingres : La musique.

Il prit la direction de l'Harmonie de Digoin le 16 janvier 1920.

Malgré un accident et une grave maladie, il était toujours au service de la Musique et ce fut lui qui dirigea la Marseillaise le 14 juillet 1966.

Apôtre de la musique, conseiller écouté, il mena sa société avec succès dans de nombreux concours en récompense de ses éminents services il reçut toutes les distinctions accessibles à un chef de musique. Valeureux combattant de la guerre 14-18 il portait fièrement sa croix

Tout ce qui concerne
L'HABILLEMENT
Adressez-vous à un SPECIALISTE
UNIFORMES REGNARD
S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8e Laborde 34-00.
LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

de guerre et l'insigne des blessés de guerre.

Le corps de François Morin fut exposé à la mairie de Digoin où une chapelle ardente avait été dressée. Il put ainsi recevoir le suprême hommage de tous ses concitoyens pour lesquels il se dévoua toute sa vie.

A sa famille déjà frappée par un deuil récent nous adressons nos vives condoléances.

A. R.

Nécrologie

C'est avec peine que nous avons appris le décès, à l'âge de 56 ans, après une douloureuse maladie, de notre camarade, Marcel Metenier, directeur de la Lyre de Bourbon-l'Archambault et de la Fanfare de Souvigny.

En cette cruelle circonstance, nous adressons à sa famille nos bien vives condoléances avec l'expression de notre sympathie émue.

A. RELIN

VICHY

Résultats des examens d'élèves de la Division Supérieure

Dimanche 25 juin, à partir de 9 h., à l'Hôtel de Ville de Vichy, se sont déroulés les examens des élèves de la division supérieure, présentés, pour l'année 1967, par diverses sociétés des départements appartenant à la Fédération Musicale du Centre.

Le jury était présidé par M. André Relin, secrétaire général de la Fédération, membre du bureau de la Confédération Musicale de France, directeur de l'Harmonie Municipale de Vichy, représentant M. Henri Martinet, président de la Fédération.

Outre M. Relin, le jury comprenait les personnalités suivantes, toutes membres du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre :

MM. Georges Bardin, directeur du Conservatoire, de la Philharmonie et de la Société des concerts de Nevers ; Fayard, directeur de l'Ecole de Musique de Riom ; Georges Champault, directeur du Cercle Symphonique de Fourchambault ; Paul Rolin, directeur des Sociétés Musicales de Vichy et de Bellerive ; Georges Boutillier, directeur de l'Harmonie « La Semeuse » de Cusset et Victor Duteriez, directeur-adjoint de l'Harmonie Municipale de Vichy et directeur de la Symphonie Vichyssoise, M. Jacques Wegl, secrétaire général-adjoint, président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Puy-de-Dôme, ainsi que plusieurs chefs de Musique de la Région assistaient aux examens.

Les élèves étaient accompagnés au piano par Mme Herbelleau, professeur au Conservatoire Municipal de Musique de Vichy.

Sur 19 élèves inscrits, quinze se sont présentés ; tous ont été récompensés après avoir subi intégralement les épreuves imposées par la Confédération Musicale de France.

Voici les résultats :

ALLIER.

Sociétés des Accordéonistes Montluçonnais. — Dadidi Claude, premier prix de solfège et premier prix d'accordéon.

Harmonie « La Semeuse » de Cusset. — Marlotti Jackie, deuxième prix de solfège ; Saliba Daniel, deuxième prix de solfège et deuxième prix de saxo alto.

CORREZE

Harmonie « Les Enfants de Tulle ». — Boucharine Paule, deuxième prix de solfège et deuxième prix de piano.

CREUSE

L'Espérance Aubussonnaise. — Dubuit Michel, premier prix de solfège et troisième prix de piano.

NIEVRE

Cercle Symphonique de Fourchambault. — Dessaut Alain, rappel de premier prix de solfège ; Poupon Chantal, deuxième prix de solfège.

Philharmonie Municipale de Nevers. — Bouillot Gérard, deuxième prix de solfège et premier prix de saxo alto ; Vignolle J.Philippe, premier prix de solfège et premier prix de basson.

PUY DE DOME

Le Réveil Bourboulien. — Nicolas J.-Michel, troisième prix de solfège et troisième prix de saxo alto.

Union Musicale des Ancizes-Saint-Georges. — Perrin René, troisième prix de solfège et deuxième prix de clarinette ; Sautour Patrick, troisième prix de solfège et deuxième prix de clarinette.

Harmonie de Riom. — Michel J.-Pierre, troisième prix de solfège ; Mordefroy Brigitte, premier prix de solfège ; Paul Bernard, troisième prix de solfège.

MOULINS - 20 mai 1967

Le concert de la Lyre Moulinoise un festival d'une extraordinaire qualité.

Exceptionnel par le choix des morceaux ainsi que par la maîtrise incontestable de leur exécution, tel fut le concert, donné samedi soir au théâtre municipal par la Lyre Moulinoise. Il nous faut bien à chaque fois le répéter : sous l'impulsion vigoureuse et sans défaillance de son chef Emile Fosse, la Lyre va de progrès en progrès. Le concert de samedi marque un degré de plus dans son ascension.

Tout d'abord « Deux inventions » et un prélude (Nerynen et Camus) nous font apprécier la technique sûre et variée des élèves de la classe de cuivres sous la direction de M. Crunelle.

Puis, innovation heureuse et rarissime, un quatuor de trombones (Burlat, Sauvaget, Masson et Ribier) exécute une marche solennelle et lento de W. Singer agrémenté d'une « Suite » de Dondeync. Cette dernière nous vaut des figures d'une beauté remarquable, allant de l'attaque majestueuse à la réplique badine en passant par la suave mélodie chantante : douceur, mordant, gravité, émotion, et par-dessus tout, plénitude telles sont les impressions que suscitent ce merveilleux instrument qu'est la trombone.

Une récréation d'une bien subtile qualité nous attendait avec les trois adorables « Pièces brèves » de Jacques Ibert. La première éveille des échos sylvestres et emprunte la cadence bien scandée d'une chevauchée, la seconde laisse la flûte ouvrir un dialogue repris par le hautbois, la troisième comporte des variations de flûte, un poétique appel du cor, et une chute agréable sur un 3/8 bien rythmé. La structure finement dentelée de ces trois compositions convenait à merveille au quintette à vent qui réunissait dans cette formation ; MM. Pottier père et fils (cor et flûte), Robert Bidet (hautbois), J.-C. Antoine (clarinette), Callendret (basson).

En seconde partie nous ne nous attarderons pas sur les airs familiers des « Entractes » et du prélude de Carmen, enlevés avec un brio plein de panache par la Lyre au grand complet. Nous ne ferons que mentionner l'intermède de « Granados » ; « Les Goyescas » il y coule cette phrase riche en coloris du style espagnol, coiffée de la classique appogiature qui en est le sceau indélibile. Beaucoup d'émotion d'ailleurs dans cette rêverie passionnée où la chaleur du sang répond à celle du soleil. Nous ne parlerons du « Boléro » de Ravel, si souventes fois entendu, que pour compatir au sort vraiment peu enviable des musiciens qui l'interprètent.. Son exécution par la Lyre a été parfaite en tout point. Mais quelle misère que cette composition au rythme obsessionnel, ce retour lancinant de l'idée fixe, confiée, tel un message douloureux, à tous les instruments, l'un après l'autre, inlassablement, diabolique mouvement perpétuel...

Nous gardons pour la fin (bousculant un peu l'ordre du programme) le « Tango pour orchestre », de Sonzogno. D'une inspiration grandiloquente, ce tango libéré (c'est le mot) une véritable énergie explosive où ne se comptent plus les effets grandioses, les traits violents aboutissant à de brusques silences, les combinaisons de sonorités percutantes et cocasses... Cela hurle, miaule, gronde, tonne, gémit, pleure et s'apaise pour mourir dans un dernier sursaut. Parfois, au milieu de cet orage un timide essai de mélodie chantante et tourmentée...

Nous ne pouvons que constater l'authentique grandeur de cette pièce. Quelles craintes avaient précédé sa « mise en chantier » par Emile Fosse. Mais aujourd'hui, chaque « Lyron » n'a-t-il pas conscience d'avoir franchi un pas de plus dans la voie de l'Art et de la Beauté ?

Maurice DEPONCELLE

(Le Journal du Centre du 23-5-67).

Résultats des examens fédéraux d'élèves de 1967

695 élèves ont été présentés aux examens fédéraux en 1967, par 40 Sociétés des six départements appartenant à la Fédération Musicale du Centre, c'est-à-dire :

Allier, nombre de sociétés, 8 ; nombres d'élèves, 105.

Cantal, nombre de sociétés, 1 ; nombre d'élèves, 17.

Corrèze, nombre de sociétés, 2 ; nombre d'élèves, 36.

Creuse, nombre de sociétés, 5 ; nombre d'élèves, 36.

Nièvre, nombre de sociétés, 7 ; nombre d'élèves, 165.

Puy-de-Dome, nombre de sociétés, 17 ; nombre d'élèves, 336.

Ces élèves ont passé 977 épreuves se répartissant comme suit :

Préparatoire, éducation musicale, 388 ; instruments, 169.

Elémentaire, éducation musicale, 206 ; instruments, 86.

Moyen, éducation musicale, 69 ; instruments, 35.

Supérieur, éducation musicale, 15 ; instruments 9.

Total, éducation musicale, 678 ; instruments, 299.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Festival de Musique de Corroy

Le 2 juillet 1967 avait lieu le Festival de Musique de Corroy, intitulé « Grande Fête d'amitié musicale, organisé par la Fanfare « La Fraternelle », sous la présidence de M. Robert Soudant sénateur, président du Conseil Général de la Marne, Raymond Bigotte président de la Fédération musicale de Champagne et Meuse, René Charpentier, membre du Parlement Européen, Georges Royer conseiller général, M. le maire et la Municipalité de Corroy, en présence de M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération et devant un nombreux auditoire composé des maires, présidents et directeurs des sociétés de musique des environs.

Par une heureuse innovation, fort remarquée deux podiums avaient été édifiés, permettant ainsi de ne perdre aucun temps, une société prenant place pour l'exécution, pendant que la suivante s'installait sur le second podium de façon à être prête à attaquer le moment venu. De plus un boqueteau de sapins avait été planté pour mettre à l'abri du soleil ardent les vaillants musiciens.

Grâce à la collaboration d'une grande majorité de la population, le village, coquettement décoré, voyait arriver, un peu avant 14 h., huit sociétés de musique de la région qui, après avoir défilé dans les principales rues, se regroupaient dans le parc de M. Drion, pour l'exécution du morceau d'ensemble dirigé par M. Paul Godmet.

Ensuite, eut lieu les exécutions des 8 sociétés présentes qui interprétèrent : La Fanfare de Sommesous-Saint-Ouen, les Chevaliers du Travail et Louise de la Vallière, les XIII de Fromentières, la Mare aux Fées et les Lilas Blancs, la Fanfare de Bannes : A travers nos provinces et la Chanson de Lara, la Fanfare Municipale d'Avize, dans le Vent, Doublette et l'Auberge du Cheval Blanc, la Fanfare de Férebrianges, la Poule aux Œufs d'Or et Aurore, la Fanfare de Baye, Impressions de Provence et Aubade Florentine, la Municipale de Fère-Champenoise, Feu d'Artifice et récital Aznavour.

Un orage venant s'abattre sur le terrain du Festival, juste au moment où la valeureuse fanfare de Plancy se présentait, interrompit son exécution, laquelle fort heureusement put se terminer à la salle des fêtes, où un vin d'honneur avait été préparé à l'intention des musiciens et leurs invités.

Le soir, un bal très animé, clôtura cette belle journée de l'amitié musicale qui fut une magnifique réussite ainsi que le souligna M. Robert Soudant président du conseil général qui termina son allocution par un vibrant « Vive la Musique », « vive la Fraternelle de Corroy ».

La Fédération Musicale de Champagne et Meuse, représentée à cette fête par son président et son vice-président, se fait un devoir de remercier les équipes dynamiques qui depuis 1878 avec M. Alphonse Drion, puis avec MM. Godmet Brion, Gustave Carouge et Bénoni Delaitre, Henri Laurain et Paul Godmet ont bien mérité de la musique dans ce petit coin de France. Leur dévouement vient d'être concrétisé par cette brillante fête d'amitié musicale du 2 juillet 1967.

Brillant succès du Festival à Oger (près Epernay)

C'était jour de fête dimanche 9 juillet à Oger et la commune viticole de la côte des blancs n'avait pas ménagé ses efforts pour qu'il règne une ambiance de circonstance. Rues décorées, jusque dans les plus petites ruelles, vin d'honneur, sonorisation dans les rues principales, Oger avait pris cette affaire très à cœur et elle a été celle de tous les habitants. On a rivalisé d'ingéniosité pour rendre son pas de porte agréable. Le résultat a été surprenant, un homme qui parcourt le vignoble depuis de longues années nous confirmait d'ailleurs « Je n'ai jamais vu ça ». Voilà pour l'ambiance.

Le festival intercantonal de musique d'Oger qui était placé sous le patronage de l'Union s'est déroulé par un beau dimanche de juillet ensoleillé à souhait. Un public nombreux était venu des quatre coins de l'arrondissement d'Epernay et parfois même de beaucoup plus loin.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait autour de M. Chapuy, maire d'Oger et de son Conseil Municipal MM. Morillon et Taittinger députés de la Marne, M. Menu sénateur, M. Soudant président du conseil général, M. Marchand conseiller général du canton d'Avize. M. Fernand Bouché vice-président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse et président de l'Union Musicale intercantonale, M. Gaucher, président de l'Union Cantonale du canton d'Ay, MM. Sugot, Callot et Lambert maires des communes voisines, etc...

Après une cérémonie au Monument aux Morts, les douze sociétés participantes, réparties en six groupes ont défilé dans les rues pour aboutir dans un ordre parfait, les unes après les autres, sur la place de la mairie.

Le concert débute par l'Audition du Club des Accordéonistes d'Epernay avec « Aimer, boire et chanter » de J. Strauss, viennent ensuite, l'Avenir Avizois, thèmes et variations de Renaut : Fanfare de Mardeuil, la Bagatum de Trémine ; les XIII de Fromentières : la Mare aux Fées de Delchevalerie ; l'Union Chorale mixte d'Epernay : l'Amour de Moy, Anthologie Chorale ce moys de mai de Jacquin, Cadet Rousselle de A. Naudier ; l'Avant-Garde d'Epernay : De Montille de Poncey ; Fanfare de Troissy : Rocher Fantôme de Popy, Fanfare de Fleury : Faust de Goumod ; Fanfare Municipale d'Avize : Dans le vent de Delbecq ; Fanfare de Damery : Calife de Bagdad de Boïeldieu.

Ce concert a été applaudi par plus de 1.500 spectateurs. Chacun du directeur à l'élève donna le meilleur de lui-même.

A l'issue du concert et pour le clôturer de la plus brillante façon « La Philharmonique de Champagne » prit place sur le podium et exécuta, sous la direction de son chef M. Fournier l'Ouverture de Guillaume Tell de Rossini et Airs de Gerschwin.

Enfin pour terminer, c'est un morceau d'ensemble qui a été exécuté par les musiciens présents. C'était un moment très attendu et il fut très réussi.

Après les remerciements de M. Marc Fierfort président de la Fanfare d'Oger à M. F. Bouché, à toutes les personnalités présentes, et à toutes les sociétés, un vin d'honneur fut servi à la salle des fêtes. Prenant la parole, M. Chapuy déclarait « Un grand merci à tous les habitants de la commune pour leurs dons de toute nature et surtout pour la générosité qui a été et sera la bienvenue de nos palais connaisseurs tout au long de la journée en donnant un échantillonnage du crû. Mais ce qui nous a le plus touché ce qui est le plus valeureux pour la musique municipale c'est l'élan, c'est la spontanéité de toutes les bonnes volontés du village pour le rendre plus beau, plus accueillant, c'est l'effort magnifique de chacun en particulier ou en groupe pour la décoration des rues et des habitations.

C'est avec cet esprit qu'on permet aux sociétés comme la notre de continuer leur existence. Chacun de nos sociétaires ressent au plus profond de lui-même la fierté d'avoir pu susciter un tel engouement de la part de ses voisins, de ses amis : il comprend que tout le temps qu'il a passé pour sa musique n'a pas été vain et cela va lui redonner le coup de fouet, l'élixir de jouvence qui perpétuera notre belle phalange.

Un bal de plein air a terminé cette manifestation musicale, qui est un grand succès pour la société organisatrice, la Fanfare d'Oger.

L'Orchestre du Groupe Lyrique et Symphonique à Trèves

L'orchestre du groupe Lyrique et Symphonique de Reims avec ses 40 musiciens sous la direction de M. Ovide Berteaux s'est rendu à Trèves les 3 et 4 juin sur invitation du comité du concours pour donner un concert. Parti à 13 h. du Conservatoire le samedi il fut accueilli à Trèves, où les drapeaux des pays participant pavoisaient la ville, par un guide-interprète. Après une visite au grand magasin de musique Scheilenber, les musiciens partirent pour Riol, à 16 kilomètres de Trèves, leur lieu de résidence. Arrivés vers 21 h., les musiciens furent reçus sur la place par le chef et le sous-chef de musique du pays. Distribution des billets de logement chez l'habitant et chacun s'en fut dîner chez son logeur. A 21 h. 45 rendez-vous dans la grande salle de réception. Un vin d'honneur, une sauterie par l'orchestre du G. L. S. Cigares, cigarettes, discours de remerciement de notre président directeur M. O. Berteaux et remerciements du chef de musique de Riol. Et la fête continua jusqu'à 2 h. le matin.

La journée du dimanche commença par le départ pour Trèves où l'orchestre devait donner un concert dans la grande salle du Treveris à 10 h 30. Accueilli par MM. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, Klauss et Schmitt organisateurs du concours, l'orchestre exécuta les 4 morceaux prévus au programme. Entre les morceaux deux allocutions furent faites par M. Ehrmann et le président de la Fédération Allemande M. Weber. Le nombreux public qui garnissait la salle ne ménagea pas ses applaudissements à l'orchestre tant pour l'exécution que pour la présentation.

Malgré le rappel en fin de concert, c'est à regret que l'orchestre ne put y répondre le temps prévu pour l'exécution ne le permettant pas. Le retour à Riol après quelques heures passées à visiter Trèves, puis le repas chez l'habitant toujours.

L'après-midi la société musicale de Riol donna un concert suivi également par un concert de l'orchestre du G. L. S.

Le retour se fit joyeusement après un arrêt à Luxembourg, tous fatigués mais content.

La Société Philharmonique de Champagne aux Floralies Internationales

Dimanche 6 août, la Société Philharmonique s'est rendue, à l'effectif de 130 participants aux célèbres Floralies internationales, soit en cars soit en voitures personnelles.

A 10 h., très exactement, comme prévu, les Champenois pénètrent dans le magnifique hôtel de ville d'Orléans, où sous la direction de M. René Fournier, dans la Cour d'honneur, furent exécutés deux brillants pas redoublés avant que se déroule la réception officielle, que le journal « La République du centre », relate en ces termes, dans son édition du 7 août :

Dimanche matin, avant le concert offert par la société Philharmonique de Champagne au théâtre de verdure des « Floralies » une réception a été organisée en l'honneur des musiciens et de leurs accompagnateurs, dans les salons de l'Hôtel de ville.

Les Champenois furent accueillis par MM. Héau, maire adjoint, représentant M. Secrétain, Guérold conseiller Municipal, Marguerittat adjoint au commissaire général à l'organisation des Floralies, et trois hôtesses de « Flor-Accueil », Thérèse, Terry et Gertrud.

Les musiciens donnèrent tout d'abord une aubade dans la cour d'honneur de la mairie. Revêtus de la tenue des cavistes champenois — blouse bleue, tablier blanc et casquette noire — les membres de la société Philharmonique interprétèrent deux pas redoublés « Spearmint » et « Villars ». Il étaient dirigés par leur directeur M. Fournier.

Les musiciens et leurs accompagnateurs, chaleureusement applaudis par les auditeurs, pénétrèrent ensuite dans l'hôtel de ville où ils furent reçus par les aimables paroles de M. Héau. Celui-ci rappela l'ancienneté des liens unissant la Champagne et Orléans, Jeanne d'Arc étant née en Champagne et ayant accompli sa chevauchée d'Orléans à Reims. M. Héau expliqua que bien des gens viennent retrouver auprès des fleurs un regain d'optimisme, mais les Champenois ajoutèrent à la beauté florale de la bonne humeur et une pétillante gaieté — Il devait aussi évoquer un autre parallèle historique entre Reims et Orléans, ville où furent sacrés rois les cinq premiers Capétiens. — Il termina en soulignant que l'emblème de la royauté le lys, est né dans l'Orléanais et que, depuis, en cette région, règne une autre fleur, la rose.

M. Fernand Bouché, premier vice-président et administrateur général, répondit à cette allocution en exprimant au nom des présidents, du chef de Musique et des musiciens, sa gratitude à l'égard de la Municipalité d'Orléans et du comité des Floralies. Il remercia aussi M. Jacques Mayeux, Sparnacien d'origine, qui s'est aimablement entremis afin de réaliser cette journée. Après avoir souligné que les musiciens étaient avides de con-

templer l'exposition et heureux de donner un échantillon de leur valeur aux amateurs de belle musique M. Bouché exprima le vœu que les édiles Orléannais rendent visite à la ville d'Epernay, cœur du vignoble champenois, en venant déguster le verre de Champagne de l'amitié et trinquer à la prospérité de l'Orléanais et de la Champagne.

Un vin d'honneur devait clôre cette sympathique réception.

Après un déjeûner dans l'un des grands restaurants des Floralies (on y sert couramment 600 couverts) déjeûner auquel prit part M. Margueritat adjoint au commissaire général, et au cours duquel le commissaire général lui-même M. Autran tint à venir saluer les membres de la société, et de participer au Champagne d'honneur offert par le président actif de la Philharmonique de Champagne, la phalange champenoise, sollicitée par les organisateurs, se rendit, toujours guidée par de charmantes hôtesses, à l'entrée principale, où elle exécuta, prélude au concert, une aubade fort applaudie, puis se rendit au lieu de l'exécution.

A 17 h., le théâtre de verdure était comble. Les musiciens champenois offrirent aux mélomanes l'occasion de passer un fort agréable moment. Cette formation considérée comme l'une des meilleures sociétés, donna une audition dont la qualité le disputait à l'éclectisme. Sous la baguette de leur directeur, M. René Fournier, les musiciens interprétèrent avec un remarquable brio « l'Entrée des Gladiateurs » ; l'Ouverture de Guillaume Tell ; « James Session Story » ; la Petite Valse ; le ballet de Coppélia ; une sélection de mélodies de Gerschwin ; Dansorama, et 76 trombones.

Un second champagne d'honneur clôtura ce séjour trop court, et ce n'est qu'à une heure assez avancée de la nuit que les Champenois regagnèrent leur domicile, un peu fatigués, mais enchantés de la cordialité de l'accueil qui leur fut réservé par la municipalité d'Orléans et les responsables des « Floralies ».

TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS

LES MEILLEURS ARTISTES
ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS
A. COURTOIS
8, RUE DE NANCY, PARIS 10e - TÉL.: NORD 77-85
DEPUIS 1803
Spécialiste des Instruments de cuivre.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

PONTARLIER

Extrait du journal « Les Dépêches » du 21 mai 1967

Pendant 36 h., Pontarlier a été la Métropole de la Musique. Coïncidence heureuse ou volonté de rendre hommage avec plus d'éclat à une société de Musique locale particulièrement appréciée, la ville a fêté les vingt ans de son Harmonie Municipale et a accueilli en même temps les représentants des sociétés affiliées à la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Avec le beau temps tout débuta pour le mieux et déjà, samedi soir, le théâtre Municipal était plein pour le grand concert de gala instrumental et vocal. La Chorale Sainte-Cécile dirigée par M. Paul Maire, l'Orchestre Symphonique Pontissalien placé sous la direction de M. Elie Dupont, l'Harmonie Municipale dirigée par M. Roland Tempesta, la chorale des enseignants menée par Mlle Mariotte et la Stadt-Harmonie de Willingen commandée par M. W. Graumann furent largement applaudis par un public connaisseur et enthousiaste qui écouta des morceaux d'un abord facile — « Le pays du Sourire » — puis des œuvres de Haëndel, Haydn et Prokofiev. Ce concert d'une qualité et d'une tenue artistique exceptionnelles se termina vers une heure du matin par les Hymnes Nationaux des deux pays jumelés et fut ovationné par toute l'assistance.

La matinée du dimanche fut en grande partie réservée aux travaux de la Fédération Musicale lors de la réunion des délégués fédéraux représentant 36 sociétés, ce qui est peu sur un effectif de 132 sociétés fédérées. Mais les absents ont eu tort. De l'ordre du jour et des différentes questions soulevées lors de cette réunion, il sera donné un compte-rendu plus complet dans un prochain journal. Notons que deux ordres du jour « Journal » et « taxe de luxe sur instruments » présentés par l'Amicale des Chefs et sous-chefs du Pays de Montbéliard furent adoptés à l'unanimité.

En cortège, les congressistes se rendirent ensuite au monument aux Morts où deux gerbes furent déposées : puis à l'Hôtel de Ville où ils furent reçus par M. Lagier, maire, entouré de son conseil municipal, par le Dr Henriet sénateur, par l'Inspecteur de l'Enseignement primaire.

Le maire dit combien la Musique et l'Ecole Municipale de Musique tenaient une grande place dans la vie culturelle de la cité et M. Vriez, président Fédéral, lui rendit hommage parce que, sans M. Lagier, l'Harmonie qui fait honneur à la ville, n'existerait pas. Le président fédéral remet ensuite à M. Lagier, maire de Pontarlier et à M. le président de l'Harmonie de Willingen la médaille confédérale.

Le défilé de l'après-midi fut admiré par une foule nombreuse qui écouta un excellent concert donné en la promenade du cours par l'Harmonie Municipale, l'Harmonie d'Ornans, les Gars de Joux et la Stadt-Harmonie de Willingen. A ce concert, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir M. Jean Maire artiste-musicien mondialement connu et qui est une des principales chevilles ouvrières du concours de Besançon.

Nous terminerons en félicitant tout particulièrement M. le représentant du ministre Edgar Faure, député de Pontarlier ; MM. A. Pares sous-préfet, le docteur J. Henriet sénateur, L. Mallot député du Doubs, Kern maire de Willingen, J. Lagier maire de Pontarlier, Merkle président de la Stadt-Harmonie et président des sociétés de Musique de la forêt Noire.

Une mention toute spéciale à nos amis J. Pagnier président de l'Harmonie, Elie Dupont directeur de l'Ecole Municipale de Musique, Mlle Laitier présidente de la Chorale Sainte-Cécile, Michel Malfroy président de l'Orchestre Symphonique, Mallet président de la Chorale des Enseignants, Kuster président de l'Orphéon, Guinard président des Gars de Joux, Pourny chef de Corps de Sapeurs-Pompiers, Magnenet et Martin vice-présidents de l'Harmonie Municipale et son dynamique directeur Roland Tempesta.

A l'année prochaine.

LE RUSSEY (Doubs)

Dimanche 7 mai 1967, a eu lieu au Russey, le Festival des Sociétés Musicales Catholiques du Haut-Doubs.

Plus de 500 musiciens s'étaient rassemblés à l'occasion de cette magnifique fête de Musique.

Y prirent part : L'Union et Progrès de Villers-le-Lac, l'Harmonie de Majche, la Lyre Mortuacienne, la Philharmonique de Charquemont, l'Harmonie Municipale d'Ornans, l'Echo de la Montagne de Montlebon, l'Espérance du Sauget de Gilley, l'Union Musicale des Fins, l'Echo du Vallon de Grande-Combe-Chateleu, la Lyre Vercelloise, l'Union Musicale de Fournet-Blancheroche et l'Avenir de Damprichard.

La cérémonie habituelle du Souvenir se déroula et après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts les Musiques réunies exécutèrent un vibrant pas redoublé sous la direction de M. Faivre du Russey pour se terminer par la Marseillaise exécutée par la Démocrate de Charquemont.

MM. Schwint maire du Russey, Pourchet président de l'Amicale et le chanoine Garnache soulignèrent les bienfaits de ce grand art qu'est la Musique, puis chaque société prit place ensuite sur le podium pour faire applaudir un répertoire magistralement exécuté.

Le concert se termina avec un programme de choix, qui, exécuté sous la direction de M. Vuillemin par la Démocrate, eut les approbations enthousiastes d'un très nombreux auditoire.

Parmi les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence ce grandiose festival, nous avons remarqué MM. Edgar Faure Ministre de l'Agriculture, M. le sous-préfet de Montbéliard, M. Vriez, président Fédéral, M. le chanoine Garnache représentant l'Archevêché, M. le curé Doyen de Morteau, M. le sénateur Henriet, M. le député Maillot, les conseillers généraux Bobillier et Loriot, M. Schwint maire du Russey et président d'honneur de la Philharmonique, M. Pourchet président de l'Amicale, de nombreux maires des cantons avoisinants. M. H. Joly ancien chef de la musique du Russey.

Encore bravo à l'Ami Claude Gasner président de la Philharmonique et à toute son équipe pour cette parfaite réussite et bravo aussi au speaker, notre ami André Faivre.

TOUTES RÉPARATIONS
d'Instruments à Vent
par spécialiste
F. FRANCH
27, rue Fondeville TOULOUSE
Réparateur du Conservatoire
Réparations garanties
Expéditions dans toute la France

LONS-LE-SAUNIER

Concert de l'Ensemble Symphonique

Cette soirée donnée au théâtre municipal avait réuni, le samedi 18 mars, de nombreux mélomanes qui par leur présence, ont apporté à l'orchestre et à son chef les encouragements qu'ils méritaient.

La première partie fut pour Pierre Renaud, flûtiste, et Christiane Favrot, violoncelliste, tous deux professeurs à l'Ecole Municipale de Musique de la Ville, de se faire apprécier dans le concerto numéro 3 pour flûte et orchestre de Vivaldi, et les pièces en concert pour violoncelle et orchestre de Couperin — sonorité particulièrement flatteuse de la flûte dans le Cantabile, et du violoncelle dans la plainte.

De la première partie également se sont dégagés les admirables couleurs de la petite symphonie pour neuf instruments à vent de Gounod, dans laquelle les interventions successives de la flûte, des hautbois, des clarinettes, des cors et des bassons furent des plus heureuses.

La deuxième partie de ce concert fut placée sous le signe du saxophone, avec un récital, combien agréable, donné par Jean-Marie Londeix, concertiste international.

Très grand artiste, qui par un programme varié a prouvé la noblesse de son instrument méconnu et trop souvent traité sans égard.

Outre la fraicheur goûtée dans les œuvres de : Couperin, Kreisler, Roelens, Pierné, Ibert, Delvincourt, ce fut le subtil « divertissement » de Pierre Max Dubois, et la fameuse et élégante suite de Darius Milhaud, « Scaramouche ».

Quelle joie d'écouter Jean-Marie Londeix « sonorité merveilleuse... virtuosité éblouissante » auxquelles il sait ajouter une exquise poésie.

France Jénicot, pianiste, a accompagné ce récital pendant près d'une heure, avec une technique et une maitrise convaincantes dont il fallait disposer, en particulier dans le « divertissement ».

Pour terminer le concert, saxophone et orchestre, avec deux petites pièces : « La Chanson de Del » et « Le Vol du Bourdon » de Rimsky Korsakof, minutieusement arrangés par J. M. Londeix.

Au cours de cette soirée, l'orchestre fut dirigé par René Ferreaux, directeur de l'Ecole Municipale de Musique, à qui nous devrons le plaisir d'avoir présenté un excellent concert, en s'assurant le concours d'un grand artiste, et notons le, la brillante participation de M. Laforge, contrebassiste, professeur au Conservatoire National de Dijon, M. Hennequin, bassoniste, professeur au Conservatoire National de Lyon, M. Tantc, basson solo de l'Opéra de Lyon.

Assistaient à ce gala : M. le préfet du Jura et Mme, M. le premier adjoint, représentant M. le député-maire de Lons-le-Saunier, M. l'Inspecteur d'Académie et diverses personnalités locales.

Soirée très agréable qui créa une excellente ambiance chez tous les musiciens de l'orchestre. (Presse).

Instruments de Musique F. SUDRE
17, avenue Trudaine — PARIS-9e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

HAUTES-PYRÉNÉES

Brillant succès des examens fédéraux de musique

Le Festival fédéral du 21 mai, à Maubourguet avait témoigné de la vitalité des Sociétés Musicales, chorales et folkloriques.

Nous avions remarqué en particulier les ensembles de l'Harmonie juniors (150 exécutants) et de la chorale juniors (180 exécutants), ces deux ensembles groupant les meilleurs élèves des Sociétés fédérées du département.

La création de ces ensembles, l'émulation qui en a été la conséquence intéressent chaque année un nombre de plus en plus important de jeunes élèves : 180 en 1956, 500 en 1966, 600 en 1967 et plus de 700 prévus en 1968.

Le matin du 4 juin 100 candidats des cours de solfège moyen passaient leurs épreuves à l'Ecole Nationale de musique de Tarbes.

L'après-midi de ce même jour, les candidats des cours préparatoire et élémentaire se présentaient à l'école Victor-Hugo de Tarbes, pour les élèves de Tarbes, Séméac, Aureilhan, Bagnères, Lourdes, Vic-Bigorre, Maubourguet, Ibos, Bordères-sur-l'Echez et Castelnau-Rivière-Basse. Pendant ce temps, à l'école Paul-Bert de Lannemezan, se présentaient les élèves de Lannemezan, Trie-sur-Baïse, Sentous, La Barthe-de-Neste et Burg.

Le dimanche matin 11 juin avaient lieu, à l'Ecole Nationale de musique de Tarbes, les épreuves de solfège et d'instrument du cours supérieur : jury présidé par Me Lamy, directeur, avec Mme Vandersteen et MM. Sestéro et Petitjean, professeurs.

A l'issue de ces examens, Me Lamy communiquait au président fédéral, M. Guilhalmenc, l'appréciation suivante :

« J'adresse mes félicitations aux professeurs et chefs de musique pour la bonne préparation et les résultats de ces examens. Le niveau est nettement supérieur aux années précédentes. Avec mes remerciements pour l'œuvre accomplie ».

Nous avons demandé au président fédéral, qui vient de terminer avec ses dévoués collaborateurs les corrections et le relevé de toutes ces épreuves son opinion sur les résultats obtenus.

« Je suis entièrement d'accord avec Me Lamy. Le niveau s'élève progressivement et le succès de plus en plus grand de ces examens sérieux est la suprême récompense pour tous ceux qui se dévouent pour l'éducation musicale de notre jeunesse.

« L'action de notre Fédération s'étend de plus en plus. Après Bordères, Ibos, Burg, nous avons créé des cours de musique à Tournay et Barbazan-Debat. Ces nouveaux cours vont être inspectés les 24 et 25 juin avant leur intégration officielle à la Fédération.

« La création de ces cours n'a pu se faire que grâce à la compréhension et à l'aide efficace du corps enseignant académique et des municipalités qui aiment les jeunes et veulent compléter leur culture. Ces cours trouveront leur aboutissement par la création, à plus ou moins longue échéance, de sociétés musicales et chorales.

« Après avoir dit à nos adultes des sociétés musicales, chorales et folkloriques toute l'estime que nous avons pour leur dévouement nous félicitons bien chaleureusement tous les jeunes qui, malgré leurs programmes scolaires chargés occupent leurs loisirs à parfaire leur éducation musicale et mettent avec joie leur jeune talent au service de leur société locale et de l'ensemble départemental.

« Mais il faut bien dire que ces réalisations ne sont possibles que grâce au dévouement, à la conscience professionnelle et aux qualités pédagogiques et leurs directeurs et de leurs éducateurs.

« Au nom de la Fédération je leur dis toute notre admiration et toute notre reconnaissance.

« A l'époque où nous vivons, il est quand même réconfortant de trouver encore des dévouements désintéressés allant du professeur spécialiste au plus modeste éducateur.

Mettre les quelques qualités qu'ont su nous donner des maitres que nous vénérons au service de tous et en particulier de la jeunesse, sans prétention mais en toute simplicité pour le plaisir moral de rendre service et de se rendre utile, telle est notre ligne de conduite. En un mot : faire pour les autres ce que d'autres ont fait pour nous-mêmes. Tel est l'esprit de la Confédération musicale de France.

« Je remercie M. le directeur de l'Ecole nationale de musique, notre président d'honneur, et son corps professoral, qui mettent leur compétence au service de la Fédération M. l'inspecteur d'Académie qui veut bien mettre à notre disposition les classes d'école qui nous sont nécessaires.

« Nous remercions aussi bien vivement tous ceux qui ont contribué au succès de ces examens fédéraux et en particulier les quelque cinquante examinateurs des différentes sociétés qui ont bien voulu nous prêter leur précieux concours ».

ILE-DE-FRANCE

L'orchestre à Plectre « S.N.C.F. » de Paris à Ablon

Une fois de plus, l'Orchestre à Plectre « S. N. C. F. » de Paris a vu son activité s'amplifier en se produisant à Ablon (Val-de-Marne) le 11 juin 1967 dans la salle des fêtes de cette ville, pour la section de Villeneuve-le-Roi - Ablon de l'Union Internationale du Bien Public.

En compagnie de R. Peyrardi, dans ses sketches, de Jacqueline Vaucherez et son accordéon, de la chorale de l'Ecole Jules-Ferry de Villeneuve-le-Roi et le Ray Pagot des grands concerts parisiens, où tous ont eu leur part de succès et d'applaudissements, l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris sous la direction de Sylvain Dagosto avait l'honneur de terminer le spectacle par un programme de choix composé d'œuvres légères et agréables dont certaines ont dû être « bissées ».

L'assistance, satisfaite de l'audition qu'elle venait d'entendre, redemanda l'exécution d'une œuvre du folklore russe « Marusia » de Sylvain Dagosto et pendant l'interprétation, la salle entière, enthousiasmée, accompagnait l'orchestre en battant des mains, en cadence et avec force. Ce fût un triomphe pour l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris.

En fin de spectacle, M. Hennequin président de l'Association prit la parole pour remercier et féliciter chaleureusement M. Sylvain Dagosto et tous les musiciens pour la parfaite réussite de la manifestation, et devant le succès obtenu, demanda à l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris de prendre note d'une nouvelle participation pour l'année prochaine.

A notre tour, de féliciter l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris pour sa grande activité artistique qui depuis le début de l'année ne cesse de s'accroitre.

Nous avons déjà donné des compte-rendus sur ces concerts du mois de mars à la salle Traversière à Paris, du mois d'avril à Bourg-la-Reine pour la M. J. C. de Sceaux et nous savons qu'en mai et juin l'orchestre s'est produit par trois fois dans des concerts de square pour la ville de Paris.

Nous savons également que l'orchestre doit concourir en division d'honneur au concours international de Musique de Besançon les 8 et 9 juillet prochain et une indiscrétion nous a fait savoir que son chef Sylvain Dagosto élabore déjà de nouveaux programmes pour des manifestations de novembre 1967 et mars 1968 en collaboration d'artistes de valeur du Conservatoire National de Paris, de l'Opéra-Comique et autres.

Bravo à l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris qui, pour son premier semestre de 1967, s'est manifesté à six reprises différentes. Ajouter à cela son passage sur le « petit écran » en mars 1967 dans l'émission « Paris Club » de Jacques Chabannes, il peut être « fier » de son travail et nous lui disons « Merci » pour la bonne propagande qu'il fait auprès du public pour faire connaître et apprécier la valeur des instruments à plectre.

ROSNY-SOUS-BOIS

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a donné trois concerts de kiosques les 15 juin, 26 juin, 12 juillet.

Le concert du 26 juin fut donné place de la gare, devant le maire et la municipalité entourés d'une nombreuse assistance à l'occasion du couronnement de la Rosière. En changeant de cadre, cette manifestation retrouva un nouveau lustre, ce dont il convient de louer les organisateurs.

Notons que le 11 juin, l'Harmonie participa à la grande fête annuelle de fin des cours de l'Université Populaire. Ce fut l'occasion pour Me Pignet, maire-adjoint, de se féliciter de voir prospérer les deux plus anciennes associations culturelles de la ville (L'Harmonie depuis 90 ans !) et de les assurer de l'aide accrue de nos édiles.

COURBEVOIE

ILE-DE-FRANCE

Les échos qui nous ont été rapportés du dernier concert de printemps offert par la Chorale Municipale méritent une mention particulière tant le programme s'illustra par une entreprise peu courante.

Son Directeur, R. Baron, avait en effet, convaincu 2 Directrices d'écoles primaires de l'attraction qu'offrirait l'exécution de choeurs scolaires. Au total ce furent alors au nombre d'une centaine que des enfants chantèrent sous la direction de leur professeur d'éducation musicale, Mlle Liva .M. Baron put alors constater que son initiative avait atteint le but qu'il avait exposé à l'audioire : «charmer et révéler». Ce fut effectivement l'impression qu'exprima le Syndic du Conseil Municipal en disant le plaisir nouveau qu'il avait ressenti en admirant ces voix fraiches si habilement stylées qu'on entend très rarement en dehors des écoles. Les moins heureux n'étaient pas les parents, qui, nombreux, garnissaient les fauteuils de la salle.

Certains d'entre nous ont pu apprendre de M. Baron, lors de notre dernière Assemblée Générale fédérale, au cours de conversations particulières, que cette initiative avait un rapport étroit avec la suggestion qu'il avait faite au Ministre François Missoffe, au nom de la Chorale de Courbevoie, en septembre 1966, de l'institution de Concours obligatoires de chant choral scolaires sur tout le territoire.

Ajoutons que ce concert comportait une autre exécution assez peu courante : celle d'un duo de guitares par MM. Dubert et Prévot, de l'Estudiantina d'Argenteuil, dont on admira la virtuosité.

Les solistes de la Chorale qui se firent valoir particulièrement furent Mmes Charpentier et Levain dont nos colonnes ont souvent imprimé le nom avec félicitations.

Nomination

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination en tant que professeur de guitare au Conservatoire Municipal de Musique de Longjumeau (91) de notre ami M. Sylvain Dagosto.

Sylvain Dagosto n'est pas un inconnu dans le monde musical et ses qualités sont nombreuses. Il est déjà professeur de guitare au Conservatoire Municipal de Musique de Massy, (91) à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux (92) et directeur artistique de l'Orchestre à plectre «S.N.C.F.» de Paris (plus de 50 musiciens).

Nous sommes heureux de lui adresser nos chaleureuses félicitations.

INDRE-ET-LOIRE

Le XXIXe Festival départemental de Musique de Langeais

Le XXIXème Concours-Festival fédéral et départemental de musique qui se déroulait cette année à Langeais, a connu un succès certain. Heureusement, d'ailleurs, car les organisateurs ne s'étaient pas ménagés pour bien accueillir le millier de musiciens participants.

Le festival, placé sous les auspices de la Confédération Musicale de France, était organisé par la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, par la dévouée Fanfare de Langeais, avec le concours de la municipalité de Langeais et du comité des fêtes local. Les différents emplacements des concerts et le stade Richard-Goujon où se déroulait le gros de la fête étaient en liaison par un très habile circuit de sonorisation grâce à l'active participation de M. Porcheron.

La journée commença au matin par un concours de musique qui mettait aux prises trois sociétés, en présence de M J. Froidefond, président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, et MM. Groussin et Delaunay, vice-présidents. Les résultats furent les suivants :

Fanfares de 3e Division, 3e section : 1er prix, Union Musicale de Savonnières et l'Echo du Lathan, de Savigné-sur-Lathan.

Division de classement : Union Musicale de Veigné.

A cette occasion on a pu entendre la brillante exécution de morceaux aussi populaires que «La Sérénade» de Dondeyne ou bien encore «La Servienne de Nice» de Gadenne.

Médaille de bronze de la Confédération :

M. Bordeaux Robert (32 années) ; M. Moreau Louis (32 années) ; M. Bruère Raymond (34 années) ; M. Georgeon Julien (40 années) ; M. Georgeon Gaston (40 années) M. Gillet Emile (34 années) ; M. Guet Georges (34 années) ; M. Morisset Albert (34 années).

Médaille argentée de la Confédération musicale de France :

M. Moulin Célestin (48 années) ; M. Siroteau Albert (49 années) ; M. Siroteau Julien (41 années) ; M. Siroteau Joseph (48 années) et médaille de Direction dorée (25 années de direction).

FANFARE DE BENAIS

Médaille de bronze de la Confédération musicale de France :

M. Proust Roger (33 années) ; M. Petit Camille (34 années) ; M. Deschamps Lucien (35 années) ; M. Deschamps Gaston (40 années) ; M. Calteau Camille (42 années) ; M. Hubert Paul (46 années) M. Delanoue Jean (34 années) ; M. Thouet Gaston (35 années) ; M. Poupineau Raoul (60 années).

Plaquette centenaire à la fanfare Sainte-Cécile de Benais. Fondée en 1860, soit 107 années d'activité.

FANFARE MUNICIPALE DE CLERE-LES-PINS

Médaille de bronze de la Confédération :

M. Gilles Marc (31 années) ; M. Raimbault Gaston (32 années) ; M. Royer Vincent (32 années) ; M. Valegeas René (33 années) ; M. Odet Gaston (39 années) ; M. Vallet Ernest (39 années) ; M. Goulet René (Médaille Argentée) (42 années).

Médaille argentée de la Confédération :

M. Délétang Isidore (51 années).

Médaille de Vétéran :

M. Richard Henri (58 années).

L'AVENIR MUSICAL DE CONTINVOIR

Diplôme d'honneur de la Fédération d'Indre-et-Loire :

M. Marchand Henri (20 années) ; M. Fontaine Laurent (20 années) ; M. Duault Rémi (20 années) ; M. Perrichet Georges (20 années).

Diplôme de la Fédération et médaille de bronze de la Confédération :

M. Landry Roger (30 années).

Diplôme de la Fédération et médaille de bronze :

M. Beaupied Eugène (30 années) ; M. Blandin Gilbert (30 années) ; M. Fougeray René (30 années) ; M. Guérin Marcel (30 années).

Médaille de bronze de la Confédération :

M. Deschamps Robert (34 années) et médaille de direction argentée pour 20 années de direction.

Médaille argentée de la Confédération de France :

M. Guin André (44 années) ; M. David Jean-Baptiste (47 années) ; M. Avril Albert (47 années).

HARMONIE DE FAYE-LA-VINEUSE

Médaille de bronze de la Confédération de France :

M. Laugeron Georges (32 années) ; M. Laurin Henri (40 années) ; M. Pimbert Jean (40 années).

La fête proprement dite commença à 14 h. par la réception des autorités. On pouvait remarquer la présence de MM. Berthouin, député ; Froidefond, président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire ; M. Frémondière, conseiller général de Langeais ; Amirault, conseiller général de Bourgueil ; le Dr Massot, conseiller général de Descartes ; Aupert, maire de Langeais ; Boucher et Bredon, adjoints au maire de Langeais ; M. Dorizon, secrétaire général de la Fédération d'Indre-et-Loire ; de nombreux conseillers municipaux de Langeais ; les maires du canton ; M. Naudin, directeur de la Fanfare de Langeais ; M. Vergès, président de la Fanfare de Langeais ; les dirigeants des 29 sociétés participantes.

M. Froidefond remis le fanion fédéral à la méritante fanfare de Langeais et prononça une allocution dans laquelle il remercia les personnalités et félicita les organisateurs et participants. Il insista sur les difficultés que connaissent les fanfares locales pour survivre.

On assista ensuite aux défilés des sociétés qui se rendaient sur les lieux des concerts. Après le grand défilé des 1.000 musiciens, la foule nombreuse sur le parcours se fit chaleureuse pour applaudir.

Pour terminer la fête toutes les sociétés se rassemblèrent autour du podium officiel où s'étaient installés les personnalités, les dirigeants de sociétés, et elles jouèrent la «Marche fédérale d'Indre-et-Loire» de A. Doyen, sous la brillante et énergique direction de M. Naudin, directeur de la Fanfare de Langeais.

MM. Vergès et Dorizon prirent la parole ainsi que M. Aupert, maire de Langeais, qui remercia les personnalités, félicita les musiciens.

Un palmarès et l'exécution de la «Marseillaise» clôturèrent cette sympathique journée qui restera pour Langeais ainsi que pour les nombreux participants une bonne journée.

Voici la liste des récompenses décernées aux anciens musiciens :

FANFARE DE LANGEAIS

Médaille de bronze de la Confédération musicale de France :

M. Bailby Arsène (40 années de présence) ; M. Toulmé Emile (40 années) ; M. Trottin Georges (40 années) et médaille de direction (25 année).

Médaille de Vétéran de la Confédération musicale de France :

M. Gerberon Emile (60 années).

LYRE ARTANNAISE

Diplôme d'honneur de la Fédération d'Indre-et-Loire :

M. Courson Gérard (29 années) ; M. Souchet André (29 années) ; M. Taffonneau Régis (26 années) ; M. Caillard Roger (30 années).

Diplôme de la Fédération et médaille de bronze de la confédération :

M. Bergeot Lucien (30 années) ; M. Doussinot Armel (30 années) ; M. Dupont Jean (30 années).

Dernières nouveautés 1967 :

P. AUCLERT et A. LEVALLOIS :

Le Solfège dans les chants de France, 100 Exercices élémentaires et progressifs à 2 voix, sans accompagnement, en clé de sol ; en 2 volumes **illustrés par Georges Beuville,** chaque volume 9,00

A. LEVALLOIS, D. LE TOUZE et F. LIGISTIN :

Les Cahiers de l'orchestre, flûte à bec et percussion avec chant.

Volume I : **Chansons françaises** 7,00

A. MANOUVRIER :

Solfège polyphonique pour l'initiation au chant choral et à la musique instrumentale d'ensemble, premier cahier 9,50

A. LEDUC, Editeur - 175, rue St-Honoré - **PARIS**

Mais ils ne furent pas les seuls musiciens. Les sociétés du groupement et nos autres invités participèrent activement au défilé du dimanche et aux concerts ininterrompus de 15 à 19 h. Ce n'est pas sans difficultés de tous genres que subsistent nos sociétés locales. Toutes sont dignes d'éloges et admirables par leur ténacité et leur dévouement à la cause musicale. Pour certaines, le grand problème est celui du recrutement des jeunes, mais notre groupement s'y emploie avec activité et nul doute qu'il obtiendra, avec le temps, d'excellents résultats.

Nous ne manquerons pas de citer également l'exemple de la Fanfare Municipale de Plancy (Aube) qui se déplaçait depuis trois jours dans notre région. Nous avons beaucoup d'admiration et d'estime pour ces musiciens dynamiques et compétents, et pour leur chef, M. H. Richard dont le souci premier est de créer entre les Musiques de France une chaîne d'amitié. Un seul regret : celui d'avoir eu si peu de temps pour sympathiser avec cette phalange et nous souhaitons qu'une société au moins de notre groupement puisse un jour rendre sa visite à la si aimable fanfare de Plancy. Signalons encore la participation active et joyeuse de la Fanfare de Sainte-Sigolène (Haute-Loire) et de la Clique de Terrebasse (Isère).

L'organisation du 28ème festival du comité en juin 1968 est d'ores et déjà confiée à la société de Bourg-Argental. En lui cédant le flambeau nous lui souhaiterons très sincèrement un très grand succès.

CONCOURS DE CLIQUES DE CRAPONNE-SUR-ARZON. — Les récompenses suivantes ont été obtenues par :

Union Laïque Rambertoise : Supérieur A, premier prix.

Clique Montbrisonnaise. — deuxième division, troisième section, premier prix.

Cercle Musical Aureçois. — troisième division, deuxième section, deuxième prix.

Prononçant une brève allocution, M. Lion remercia les professeurs «dévoués et éclairés», les élèves «assidus et appliqués» et la municipalité dont l'aide et le soutien ont contribué à d'aussi encourageants résultats.

M. Lion exprima aussi sa satisfaction de voir deux de ses anciens élèves se distinguer, l'un, Jean-Noël Crocq, au Conservatoire de Paris où il a remporté un premier accessit de clarinette ; l'autre, François Gauthier, au Conservatoire de Rouen, en classe supérieure de violon.

Répondant au directeur de l'école, M. Mandle dit son plaisir de tels succès : «Si nous avons fait un certain nombre de sacrifices dit-il au nom de la municipalité, nous sommes très largement récompensés par les résultats que l'école a enregistrés, de plus en plus nombreux et brillants».

Et il termina en émettant un vœu : qu'Evreux, qui a déjà la municipalité «La plus sportive de France» devienne, grâce à la qualité de ses classes de musique, la ville la plus musicale de France. Qui sait ?

La lecture du palmarès eut lieu ensuite, et après la remise des prix, un concert permit à chacun de juger du bien-fondé de ces récompenses. En [illegible] Denis Walion, Dominique Feuillette et Gérard Puren au saxophone, Eveline Patel et Nicolas Goudie, puis Chantal Jouard et Mireille Maillard, (à quatre mains) et Odile Devallet au piano ; Denise Breuillard et Philippe Gauthier à la flûte ; Martine Fromy, François Gauthier, au violon et un ensemble de clarinettes montrèrent quels plaisirs délicats sont promis à ces jeunes musiciens et à ceux qui les écouteront.

VERNON

Saison musicale de l'année 1966-67 par : l'Ecole municipale de musique et d'Art dramatique ; la société Philharmonique 55 exécutants ; la Symphonie 42 exécutants.

Direction : Marcel Jean.

10 septembre : Concert société philharmonique.

11 septembre : Concert hôpital de Vernon.

9 octobre : Concert à Boisney (Eure).

16 novembre : Concert de la symphonie, avec le concours de Jean Doyen ; ouverture d'Egmont. Beethoven ; concerto en ré mineur Vivaldi ; concerto N° 4 sol majeur piano et orchestre, Beethoven ; Suite d'orchestre : Masques et bergamasques. G. Fauré ; Danse macabre, Saint-Saëns ; Les maîtres chanteurs (ouverture), R. Wagner.

11 décembre, concert de la société philarmonique avec le concours de Mlle de Montzey, premier prix de chant du Conservatoire National de Paris. Les airs célèbres d'opérette, oeuvres d'Offenbach - Messager - Lecoq - Strass

12 février, concert de la société philharmonique à Bray-Lu (S. et Oise).

15 avril, concert de la société philharmonique avec le concours de Mlle Chatel, Soprano, 1er prix de chant du Conservatoire national de Paris et Jean Bastie ténor du Capitole de Toulouse, les airs d'opéras [illegible] Carmen, Faust, Werther accompagnés par la Société Philharmonique.

5 février, audition des élèves de l'école de musique, instruments à vent, oeuvres de Thiriet, Sancan, Martinon, Chailley.

19 février, audition des élèves de l'école de Musique, instruments à cordes (piano, violon)

4 mai, concert salle des Fêtes par la Société Philharmonique.

24 mai, Le Barbier de Séville par la classe d'art dramatique de l'école, professeur M. Hiéronimus, expensionnaire de la Comédie Française. Aux entr'actes : La Symphonie joue les ouvertures célèbres de Rossini, Barbier de Séville, Pie voleuse, Italienne à Alger, de Mozart, l'ouverture des Noces de Figaro.

16 juin, concert derrière la mairie par la Société Philharmonique.

25 juin, concert à Saint-Marcel : Société Philharmonique.

[illegible] Philharmonique et l'école de danse de Sohm[illegible] Coppelia, Casse-Noisette, Giselle, La Belle au bois dormant, Légende de la Forêt Viennoise.

14 juillet, concert par la Société Philharmonique à l'hôpital de Vernon.

NORMANDIE

Le congrès 1967

La ville de Saint-Lô n'ayant pu, in-extremis, nous recevoir, grâce à des relations amicales personnelles, c'est la ville de Caen qui nous a accueillis, à bras ouverts, les 17 et 18 juin dernier. Dans le précédent journal, figure le programme du concert donné à cette occasion (coïncidant avec le 70ème anniversaire de la fondation de la Fédération par le président Clérisse) par l'Harmonie «La Fraternelle» de Caen et la musique municipale d'Argentan réunies.

Dans un prochain numéro paraîtra, in-extenso, le compte-rendu du congrès.

***

A l'occasion des prochaines manifestations de Sainte-Cécile, il est souhaitable que chacune d'elles soit réhaussée de la présence du vice-président départemental qui les concerne, après invitation bien entendu et accord de ce dernier, assez longtemps à l'avance. Il lui sera certainement très agréable, d'y assister. Adresses des vice-présidents :

27. Eure, M. Lion, rue Guillaume-Costeley, Evreux.

28. Eure-et-Loir, M. Péret, rue des Tulipes Châteaudun.

50. Manche, M. Ponty, 45, rue général Patton Avranches.

61. Orne, M. Angot, route de Cru[illegible] l'Aigle.

76. Seine-Maritime, M. Pollin immeuble Clément-Ader, Appt 419 «Les sapins», Rouen.

EVREUX

A l'Ecole de Musique E. Clérisse

Une année brillante et prometteuse vient encore de s'achever à l'école municipale de musique «Emile Clérisse», et comme il se doit, c'est la distribution des prix qui la couronna.

Elle eut lieu au Théâtre municipal comble d'élèves, de parents et d'amis.

Sur la scène, M. Mandle, maire d'Evreux, était entouré de MM. Azémia et Ollivier, adjoints ; de Mme Chauvin, conseiller municipal ; de M. Lion, directeur de l'école, des professeurs ; de MM. Veysslé, Coulon et Chenaud.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Gerbe Artistique Musicale Forezienne -Saint-Etienne

Nous apprenons avec joie le brillant succès de notre secrétaire générale et soliste Jacqueline Chauvet qui a obtenu un premier prix d'Opéra au concours du Conservatoire National de Lyon. Notons que Jacqueline Chauvet avait obtenu l'an dernier un premier prix de chant au même conservatoire et le premier grand prix au concours National des Voix d'Or.

Toutes nos félicitations à cette jeune artiste qui fait honneur à sa société et à la ville de Saint-Etienne.

PELUSSIN (Loire)

27e Festival de Musique du groupement de Macias

S'il est des jours qui se traînent interminables, il en est qui passent comme l'éclair, qui pétillent comme le champagne dans la coupe étincelante et dont le souvenir demeure... Telles furent, dans notre cité de Pélussin, les journées des 10 et 11 juin 1967, marquant le 27ème Festival de Musique du Comité Musical de Macias, organisé par la Fanfare de Pélussin, sous les auspices de la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire.

Disons franchement que ce fut une réussite sur tous les plans.

Les organisateurs avaient invité comme musique d'honneur la magnifique société des Equipages de la Flotte de Toulon. Le public ne s'y trompa pas, vint très nombreux au concert du samedi soir, à la messe et aux diverses manifestations du dimanche. Ce fut un régal d'entendre interpréter des pages de Mozart, Bach, Mendelssohn, Debussy, Berlioz, Bizet, Wagner... Des individualités de valeur une technique sure, un travail acharné, une âme sensible et raffinée en la personne de leur chef, le commandant Jean Maillot, voilà le secret de la Musique des Equipages de la Flotte...

VALOGNES

Au marché couvert, veillée du 14 juillet, sous la présidence de M. René Hébert, [illegible] président de notre phalange, du vice-président M. Hairin Bernard, M. Gouriernic, secrétaire de mairie, et de plusieurs conseillers municipaux, un public nombreux su apprécier les progrès constants de la musique Valognes [illegible] sous la direction du « nouveau » chef M. Louis Dupéroux. Le programme était le suivant : 1. Alsace Lorraine ; 2. Intermezzo de l'Arlésienne : 3. Le Jour le plus long 4 Ronde des petits pierrots 5. La Novillada ; 6. La marche des anges ; 7. Le travail c'est la santé. En défilé Marche des apprentis marins.

Ce même programme a été repris le 14 juillet au concert de l'hôpital de Valognes, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Henri Cornat, sénateur maire, M. Hébert premier adjoint, président de la musique, et diverses personnalités. Remerciements de M. le Sena

11 h. 30 même programme à l'hôpital de Montebourg pour la joie des malades sous la présidence de M. Lecercheux, maire, conseiller général et de nombreuses personnalités.

Nécrologie

Antoine Desplanques, né le 8 avril 1900, est décédé le jeudi 27 juillet, son inhumation a eu lieu le 31 juillet.

Nous y avons remarqué la présence de M. Hébert, président, des membres du bureau de la société, d'une importante délégation de musiciens et de nombreux amis du défunt. Antoine Desplanques, tambour depuis bientôt 50 ans, avait fait ses débuts à Montebourg, continua à Valognes, où il est entré à la société en 1922, pour ne plus jamais la quitter. Il avait obtenu toutes les récompenses fédérales et confédérales, il devait, comme beaucoup de camarades, recevoir à la Sainte-Cécile prochaine la médaille gouvernementale, qui, jusqu'alors, n'a été remise à personne.

Que Mme Desplanques et toute sa famille veuillent bien trouver ici les condoléances de la Fédération et l'assurance de sa douloureuse sympathie.

OUEST

L'Union Musicale de Niort a triomphé le 18 juin 1967 au concours de Musique de Chalais (Charente)

Sur les confins de la Dordogne et de la Gironde, la petite ville de Chalais, fière de ses anciens monuments et surtout de son magnifique château historique, avait organisé un concours de musique auquel a prit part, notre vieille Union Musicale que préside M. Georges Langlois et que dirige le maître André Englebert.

Après le brillant premier prix remporté à Cognac en 1964, récompense qui la faisait accéder à la division Supérieure, notre valeureuse formation continuait patiemment son travail et se présentait devant le jury avec le programme suivant :

L'Italienne à Alger, Rosssini ; Le Roi l'a dit, Léo Delibes ; Les Ruines d'Athènes, Beethoven.

Ce programme, de haute tenue, qui a été joué le 22 juin au podium de la Brèche, à Niort, fut interprété de telle façon que le jury, cotant, selon l'usage, sur trente points, accorda vingt-huit points et demi à l'Union Musicale, en la faisant accéder, par le fait même, à la Division d'Excellence et en décernant une mention spéciale à M. André Englebert, dont la sobre et impeccable direction fut très remarquée du jury. Ce dernier, composé de plusieurs chefs de musique et d'un délégué de la Confédération Musicale de France, était présidé par M. Colteux, directeur de l'Harmonie d'Angoulême.

Au moment de la proclamation officielle des résultats, une magnifique coupe, fut remise à l'Union Musicale qui défila dans la ville, précédée de sa Batterie-Fanfare commandée par M. Aubert, ex-tambour-major du troisième régiment d'infanterie.

Il s'agit en définitive, d'une très belle réussite dont peuvent s'enorgueillir tous les membres de la société.

Nous la félicitons d'autant plus qu'en dehors de plusieurs artistes de talent qu'elle compte dans son sein, chacun doit savoir qu'un tiers de son effectif est composé de jeunes de moins de vingt ans éduqués et formés par elle. Et ce n'est pas là son moindre mérite.

Bravo, l'Union Musicale !

ILE de RÉ

Le Grand Festival de Musique qui, tous les ans, réunit les diverses Sociétés de l'Ile de Ré, le 15 août, s'est déroulé cete année à Bois-Plage.

En prélude, avait eu lieu la veille, une retraite aux Flambeaux, suivie d'un concert donné par la Musique et la Fanfare de Bois-Plage, avec brillant feu d'artifice.

Le 15 août, dans l'après midi, les personnalités furent reçues à la Mairie de Bois-Plage, et les Sociétés emmenèrent le cortège officiel dans un brillant défilé, jusqu'à la Place Gambetta où avait lieu le Festival.

Voici le programme du concert qui fut donné à la population et aux nombreux estivants :

1. Cortège et ballet, d'Avon, par l'Harmonie de Saint-Clément des Baleines, dirigée par M. Paul Bernard.

2. Ballet de Coppelia, de Léo Delibes, par Paix et Union de la Noue en Ré, dirigée par Adam Dron.

3. Fleur d'Alsace, fantaisie de Hamsler, par la Batterie fanfare de Sainte-Marie de Ré, dirigée par M. Paul Gendre.

4. Suite Orientale de Popy, par la Philharmonique d'Ars en Ré dirigée par M. Florent Verdon.

5. Plein d'Entrain, pas redoublé de Randouyer, par le Réveil Loidais de Loix en Ré, dirigé par M. René Lefort.

6. Le Calife de Bagdad, fantaisie de Boieldieu, par la Philharmonique de Sainte-Marie de Ré, dirigée par M. Lucien Neau.

7. La Congolaise, scottish, de Courtade, par l'Espoir Portingalais dirigé par M. René Renaud.

8. La Belle Hélène, fantaisie d'Offenbach, par l'Harmonie municipale de la Couarde en Ré, dirigée par M. Salvator Callonneau

9. Les Cloches de Corneville, fantaisie, de R. Planquette par l'harmonie municipale de la Flotte en Ré, dirigée par M. Thevenin.

Enfin toutes les Sociétés exécutèrent brillamment le pas redoublé, les Allobroges comme morceau d'ensemble.

Nous devons féliciter toutes les Sociétés Rhétaises pour la parfaite exécution des morceaux et le dévouement dont elles font preuve.

Après dîner, une soirée Théâtrale était donnée à la salle des fêtes par les « Comédiens réunis » avec « Mon Bébé » vaudeville de Maurice Hennequin. A l'ouverture et aux entr'actes, les musiques de Bois-Plage surent charmer les auditeurs par l'exécution de quelques morceaux.

Enfin dans la salle du marché couvert, 3 bals, avec 3 orchestres entraînèrent les jeunes couples pendant une grande partie de la nuit.

Félicitons tous les organisateurs de ce Festival qui fut très bien réussi, et en particulier le très dévoué, M. Bruion, Président de la Fédération Musicale Rhétaise, et Maire de la Couarde en Ré, qui est toujours l'aimable animateur de ces Fêtes musicales.

La Fédération de l'Ouest était représentée, par MM. Paul Grouanne, Président d'Honneur, Bonnin, premier président adjoint, et Boucard, membre du Conseil d'Administration.

Paul GROUANNE.

Concours national de Mirebeau du 4 juin 1967

La cité Mirebalaise, une des trois places fortes avancées du Poitou avec Loudun et Moncontour, places fortifiées au moyen âge par Foulques Merra, reste encore après plusieurs siècles une des places avancées dans l'essor culturel.

Dès les premières heures matinales du 4 juin, Mirebeau était le « Ralliement » de nombreux autocars qui déversaient des flots de musiciens ; le comité d'organisation sous l'impulsion de M. Lusson orésident de la société Philharmonique locale était sur pied de guerre pour recevoir, accueillir, conduire les sociétés venues de différentes régions de France.

Nous féliciterons M. Lusson et son comité pour l'organisation minutieuse mise sur pied ; la journée se déroulera suivant un horaire précis.

A 8 h. 30, le président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest M. Charles Leray, président du jury donnait aux différents jurys les directives pouvant se résumer ainsi « Soyez justes mais paternels ». Consignes suivies par un jury dont on ne pourra que se féliciter du choix et qui va, par sa compétence et son jugement s'attirer les éloges des concurrents.

A l'issue du concours, à 11 h. 30 derrière les bannières rassemblées entraîné par la Fanfare Vierzonnaise un défilé où l'on note la présence de M. le Préfet de région Deugnier, M. Vertadier, député-maire de Poitiers, M. Raffarin, conseiller général, M. Paraire, maire de Mirebeau, M. Leray, président de la F.S.M.O., les membres du jury, les présidents des sociétés suivis de la foule des musiciens se rend au monument aux morts où M. le Préfet et M. Leray déposent les gerbes du souvenir.

Au cours du vin d'honneur qui suivra, offert par la Municipalité aux présidents et directeurs des sociétés, M. le Maire souhaite la bienvenue à tous, M. Lusson remercie les personnalités et ses collaborateurs, M. Leray félicite Mirebeau pour son dynamisme et la brillante réussite de son concours du centenaire enfin M. le Préfet tire la conclusion, la cité Mirebalaise et son district ayant à leur tête des hommes actifs, dévoués, compétents vont vers un bel avenir économique, social et culturel qui est un exemple à suivre.

A 14 h. 30 partant de différents points de la ville pour se regrouper sur la place de l'Hôtel de Ville, les sociétés participantes présentent un imposant défilé chaleureusement applaudi, qui conduira au stade la foule venue de toute la région.

Dès leur arrivée sur le terrain, rassemblées autour du podium sous la conduite de M. André Delage, commissaire général du concours, Directeur de la Philharmonique locale, les sociétés, 800 musiciens, exécutent « Les Enfants de Troupe » et la « Marseillaise » à la grande satisfaction des auditeurs.

Au cours de l'audition d'honneur se feront entendre des sociétés ayant obtenu des prix ascendants. Enfin un superbe concert de gala sera offert par l'Harmonie de Niort, classée en division d'honneur, hors concours — sous la direction de son chef le capitaine R. Thomas à qui nous nous devons de rendre hommage.

Au programme : 1. Marche du Couronnement de la Muse du peuple de G. Charpentier ; 2. Pêcheurs de perles (suite d'orchestre) 4 parties de G. Bizet ; 3. Symphonie pour musique d'Harmonie L. G. Fouchet ; 4. Vie parisienne (fantaisie J. Offenbach

Les solistes, l'ensemble de l'orchestre sauront satisfaire et charmer le public du novice au mélomane, référence qui en dit long sur la qualité des musiciens et de leur chef que nous remercions bien vivement.

Nous noterons la présence de Me Masteau sénateur-président du conseil général, M. Robert directeur de la Jeunesse et des Sports, M. Dumoulin, compositeur, grand Prix de Paris et nombreuses personnalités de la région qui avaient tenu à honorer cette manifestation de leur présence et montrer leur attachement à la cause de la musique populaire.

Nous remercions l'O.R.T.F. d'avoir effectué un reportage filmé de cette fête musicale, nous voudrions cependant faire remarquer qu'une telle manifestation ne mérite pas d'être présentée sur le petit écran sous le signe de l'ironie.

L'heure des récompenses ayant sonné, M. Ch Leray, président décorera la bannière de la société Philharmonique de Mirebeau de la médaille du centenaire décernée par la Confédération Musicale de France, suivra la lecture du palmarès et la remise des récompenses.

PALMARES

EXCELLENCE A Fanfare trompettes de Cavalerie. Fanfare Municipale Vierzonnaise 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au directeur, en espèces prix de 250 F offert par le comité, médaille d'argent, 1 coupe offerte par le Crédit Agricole, 1 diplôme. Division supérieure A fanfare avec saxophone. Musique Municipale de Mayenne 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, prix de 250 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles, prix de 150 F offert par le comité, 1 médaille d'argent, 1 coupe offerte par la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie représentant : M. Guy Martin chez M. Mathe, 1 diplôme. Division supérieure B, harmonie ; Harmonie Municipale de Laval 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, 1 vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles, prix de 220 F offert par le comité, 1 médaille d'argent, 1 diplôme. Première division, première section, harmonies ; Harmonie Municipale de Chatellerault 1er prix ascendant, mention et félicitations au directeur, prix de 200 F offert par le comité, 1 clarinette offerte par la Confédération M. F., 1 médaille, 1 coupe offerte par les Loisirs Coop, 1 diplôme. Les Amis Réunis de Melle 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au Directeur, prix de 180 F offerf par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les Ets Périnet, 1 diplôme. Première division, deuxième section fanfares de marche ; Fanfare de marche Musique Municipale de Mayenne 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, prix de 150 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les Ets Perot butagaz, 1 diplôme. Les Amis Réunis fanfare de Marche de Melle 1er prix à l'unanimité, mention et félicitations au Directeur, prix de 150 F, 1 médaille, 1 coupe offerte par les jus de fruits de Verger, maison Paraire, 1 diplôme. Deuxième division, première section chorale Orphéon de Tours 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, prix de 200 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Conserverie Clairfin, 1 diplôme. Deuxième division 2ème section, Société Musicale des Fondeurs d'Antoigné 1er prix à l'unanimité, mention au Directeur, prix de 150 F, 1 médaille, 1 coupe offerte par le G.C.A. Mirebeau, 1 diplôme. Troisième division - 1ère section harmonie, Harmonie Municipale de Chauvigny 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, prix de 150 F offert par le comité, 1 flûte offerte par la Confédération M.F., 1 médaille, 1 coupe offerte par les transports S.T.A.O., 1 diplôme, Philharmonique d'Ars en Ré, 1er prix à l'unanimité, prix de 150 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Caisse d'Epargne, 1 diplôme. Troisième division - 2ème section fanfare avec saxophones Union Musicale de Couhé 1er prix ascendant, mention et félicitations au Directeur, prix de 150 F offert par le comité, 1 palme offerte par la F.N.C., 1 médaille, 1 coupe offerte par les Cycles Peugeot et la Maison Roger Texier, 1 diplôme. Troisième division - 3ème section harmonies, La Lyre de Cherves, Maisonneuve 1er prix à l'unanimité, mention au Directeur, prix de 150 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par la Meuse et Mme et M. Leclaire, 1 diplôme. Espérance de Moutier-Malcard 2ème prix, prix de 120 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les transports Thibault, 1 diplôme. Troisième division - 3ème section batterie - fanfare, U.S.A. Bouhétaise 2ème prix, prix de 100 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par les jus de fruits Vérigoud, 1 médaille. Prix de défilé Fanfare de Marche Musique Municipale de Mayenne 1er prix, prix de 125 F offert par le comité, 1 médaille, 1 plaquette offerte par la « Nouvelle République », 1 diplôme. Espérance de Moutier - Malcard 2ème prix, prix de 100 F offert par le comité, 1 médaille, 1 coupe offerte par le Verger

DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11e, TÉL. : 022-09-74

Echanges musicaux internationaux Chatellerault (France) - Velbert (Allemagne)

Au titre des échanges culturels Chatellerault-Velbert, les 29, 30 avril et 1er mai a eu lieu le déplacement en Allemagne de l'Harmonie de l'Ecole de Musique.

Nos jeunes musiciens étaient accompagnés de leurs directeurs et professeurs ainsi que de MM. Laire et Tardif adjoints et de M. Visticot, secrétaire général adjoint de la mairie.

Les Chatelleraudais furent accueillis à Dusseldorf par M. Malbach chargé des affaires culturelles à la mairie de Velbert.

Le lendemain, le groupe fut reçu dans la salle d'honneur et la mairie de Velbert par M. Walder, bourgmestre, assisté de ses adjoints.

Le bourgmestre après avoir salué les membres de la municipalité de Chatellerault M. Masson, directeur de l'Ecole de musique, et M. Delbecque chef de musique, ainsi que tous les membres de l'Harmonie rappela les liens d'amitié qui unissent Chatellerault et Velbert depuis le jumelage et il se réjouit de la parfaite organisation des échanges culturels et des bienfaits qu'ils apportent pour le présent et pour l'avenir.

M. Laire, au nom de la ville de Chatellerault, remercia le bourgmestre de ses souhaits de bienvenue.

Le concert

C'est dans la grande salle des concerts de Velbert que l'Harmonie de l'Ecole de Musique donna son premier concert.

PROGRAMME : Ave Verum de Mozart ; Adieu à Cordoue de G. Guillement ; Lohengrin 1) Invocation, 2) Choeur des fiancailles de Wagner ; Chanson Hindoue de Rinsky Korsakow Spearmint de Turine ; à la France Andrieu ; Trésor valse J. Strauss ; Marche du 1er mai Kirsch.

Ce fut vraiment un triomphe pour nos jeunes musiciens qui se sont surpassés et furent applaudis chaleureusement. Une mention spéciale aux trois solistes MM. Gérard et Francis Baguerre et François Lerynier. En fin de programme, les hymnes nationaux furent joués dans un profond recueillement et ce fut sous les applaudissements que MM. Masson et Delbecque reçurent les félicitations du bourgmestre.

M. Laire devait ensuite dégager le rôle de la musique dans les contacts humains.

« La musique est un langage qui ne s'apprend pas avec seulement de la bonne volonté. Le don est certain pour quelques uns, mais le travail est nécessaire pour tous. Dans les temps présents, il semble impossible que nous nous désintéressons des élans de la jeunesse, de ses goûts, de ses aspirations, en un mot de sa préparation à la vie sociale qu'elle devra un jour organiser à son tour. Aussi puisque de plus en plus la machine ne substitue à l'homme, il est de plus en plus nécessaire de se préoccuper des loisirs, de la vie intellectuelle du sujet et de lui donner les éléments propres à remplir ses méditations

« La musique est un des principaux remedes et elle peut préserver l'homme de cette lente désagrégation de son être lui gardant le goût de vivre dans la cité où il demeure Elle peut aussi, dans un grand nombre de cas, l'élever, le discipliner, l'enthousiasmer. Il faut donc par les moyens dont nous disposons encourager, soutenir ces musiques populaires. Platon ne disait-il pas : La musique est une loi morale, elle donne une âme à l'Univers, des ailes à la pensée, un essor à l'imagination, un charme à la tristesse, la gaieté et la vie à toutes choses.

« Avec la musique, c'est l'abolition des frontières, sur le plan humain les consequences sont particulièrement bénéfiques. Notre époque doit être celle de l'Entente des Peuples, du respect des vrales valeurs ».

Chorale masculine de Velbert à Chatellerault

C'est en retour que les 3, 4 et juin, la Municipalité et la chorale mixte de Chatellerault devaient accueillir la chorale masculine de Velbert forte de 60 exécutants accompagnée de ses dirigeants et du bourgmestre.

Le samedi 3, concert au théâtre, trop petit en la circonstance, où l'auditoire put comparer deux formations chorales très différentes, — l'art allemand et l'art français s'affrontaient en un combat préfigurant les combats de l'avenir — la chorale masculine Velberloise, mâle, puissante grandiose et la chorale mixte Chatelleraudaise fine, enjouée, délicate et spirituelle. C'est par des bis répétés que se clôturèrent les auditions de chaque formation.

La chorale Rhénane devait le dimanche matin présenter un nouveau concert très goûté, en plein air, sur les marches de l'Hôtel de Ville avant que chaque musicien ne soit convié à déjeuner dans les familles de musiciens de Chatellerault.

Dans l'après midi entre autres manifestations, réception dans les locaux de l'Ecole de Musique et la soirée se terminait par une sauterie sous le signe de l'amitié où nombreux toasts et chansons furent échangés.

Festival de Dange - Saint-Romain (Vienne)

Le dimanche 11 juin, cette localité du Nord du département était en liesse, un beau festival, avec la participation d'une dizaine de sociétés et le concours en musique d'honneur l'Harmonie Municipale « La Lyre Vierzonnaise » accompagnée des majorettes « Les Cadettes de Terpsichore », a bien montré que le Français qu'on dit ne pas être musicien, aime la musique et se déplace, nombreux, pour applaudir nos musiques populaires.

SARTHE ET MAYENNE

Congrès de la Fédération et Festival fédéral

Le 2 juillet 1967, sous la présidence de M. Péraudeau, entouré des membres du bureau, le congrès de la F.M.S.M. se déroula à Bouloire à l'occasion du festival fédéral organisé par l'Union Musicale de cette ville.

A 9 h. précises le président ouvre la séance devant un grand nombre de délégués sarthois et Mayennais. Après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes M. Péraudeau demande d'observer une minute de silence afin d'honorer la mémoire des musiciens décédés au cours de l'année, puis il donne la parole à M. Jacques Laporte secrétaire adjoint qui, en l'absence du trésorier (en Allemagne avec la Musique Municipale du Mans) présente le rapport financier ; il est adopté à l'unanimité et des félicitations sont adressées à M. Besnier pour son travail clair et la bonne gestion des fonds de la Fédération — M. D. Hureau secrétaire général, présente à son tour le rapport moral. Il fait un large tour d'horizon sur toutes les activités fédérales et s'appesantit particulièrement sur la très importante question du recrutement d'éléments jeunes et dévoués, sur les examens fédéraux et sur l'enseignement de la Musique à l'école — Nos avons la bonne fortune d'avoir à nos côtés M. Leborgne professeur à l'école Normale d'Instituteurs du Mans accompagné de plusieurs membres de l'enseignement, tous apôtres de l'enseignement musical et directeurs de groupes d'élèves bien entraînés à la flûte à bec et au chant choral — M. Leborgne dans une brillante allocution accompagnée d'exemples instrumentaux montra ce qu'on peut obtenir des enfants et des jeunes gens grâce à un enseignement bien conduit et à une liaison amicale et agissante entre les sociétés musicales et les maîtres des écoles pu-

bliques — Dès la rentrée des classes et la reprise des activités musicales, en octobre prochain, nous ferons notre possible pour nous mettre en rapport avec l'Inspection Académique, les Inspecteurs de l'enseignement primaire et les maîtres des écoles rurales, plus particulièrement — Nous espérons obtenir de nombreux accords et réaliser une action efficace en faveur de l'art musical et des sociétés populaires. Congrès de belle tenue malgré sa brièveté. Il montre que la F.M.S.M. est bien vivante et que les sociétés qui prennent part à des concours reviennent couvertes de lauriers tolles : la musique Municipale de Laval dirigée par M. Semain, celle de Mayenne par M. Brochard — celle d'Evron par M. Raymond, celle de Changé-Bois Martin par M. Launay — celle de Quelaines du président Lavigne — A 11 h. le président lève la séance afin de ne pas retarder les festivités attendues avec impatience par la population.

Festival fédéral. — Le festival de Bouloire organisé de main de maître par M. Oger, le président et les membres de l'Union musicale de cette ville et par de nombreux sympathisants débute à 11 h. par la réception des sociétés et un vin d'honneur servi, en présence de M. du Luart conseiller général et maire de Coudrecieux, dans une salle de l'Hôtel de Ville puis par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts — De 11 h. 30 à 12 h. 30 les sociétés exécutent les traditionnels concerts de quartiers. Outre le Club des Trente, musique d'honneur présidée par M. [illegible] Lhomme et dirigée par M. Lyssandre, 13 sociétés participaient au festival : Musique de Coudrecieux, directeur M. Percheron, Lyre Républicaine de Tresson (M. Chevreau), Municipale du Gran[illegible] (M. Cottin) M. de Saint-Jean de la Motte (M. Taillebois), Union Musicale de Pruille-l'Eguille (M. Charilou), Union musicale de Thorigne-sur-Dué (M. Pineau), M. de Connerre (M. Boutet), Harmonie de Bessé-Saint-Calais (M. Bernard), musique de Mayet (M. Hureau), M de Saint-Vincent-du-Lorouer (M. Bodereau), Ecommoy (M[illegible] et Lebeau), Harmonie de Parigné l'Evêque (M. Verdier), Réveil de Vermeil le Chétif (M. Vielix).

Après le repas des musiciens, pour la plupart hébergés chez l'habitant, et un excellent banquet servi aux personnalités au Restaurant Place de l'Hôtel de Ville, les sociétés se rassemblèrent à 15 h. au lieu dit « La Butte » pour le défilé sur le passage duquel se pressa pendant une heure une foule dense et enthousiaste — Une mention spéciale pour la bonne tenue de ce défilé qui malgré une chaleur orageuse et pénible se déroula avec ordre, discipline, bonne humeur et où les jeunes des sociétés eurent un maintient exemplaire gage de promesses pour l'avenir — A 16 h. sur le podium installé place de l'Eglise, avec pour toile de fond le splendide et très ancien Hôtel de Ville de Bouloire, devant un aéropage de personnalités musicales et une foule importante, les sociétés exécutèrent à tour de rôle un morceau de leur choix — Ensuite le Président fédéral procéda à la traditionnelle remise des récompenses et de la bannière fédérale — Détenue depuis l'an dernier par la musique de Saint-Jean-de-la-Motte, l'emblème fut confié à l'Union Musicale de Bouloire qui le conservera, à son tour, jusqu'au festival de 1968 — Le Président Peraudeau, dans une claire allocution, magnifia le rôle éducatif et bienfaisant de la musique, le dévouement des musiciens amateurs, il précisa les bienfaits des manifestations musicales publiques, puis félicita les sociétés présentes pour leur belle tenue et leur talent, enfin il remercia tous ceux qui oeuvrent pour le maintient et la propagation de l'art musical dans notre pays — Le concert continua par une audition du club des Trente, qui, excellemment, interpréta sous la direction de M. Lhomme puis de M. Lyssandre ; la marche du Calvados de C. Lhomme, extraits du ballet des deux pigeons de Messager, Ouverture d'Orphée aux Enfers d'Offenbach (Tr. de A. Thiry), Gros succès pour le club parisien.

Après l'exécution des morceaux d'ensemble et la Marseillaise le concert prit fin à 19 h. 30 et la foule se dispersa en attendant le concert de nuit qui, à 21 h., sur le podium du jeu de Paume, fut donné par le Club des Trente sous la direction de M. Lyssandre.

Concert de nuit. — Le concert de nuit fut ce qu'on attendait au programme : Le Grognard de Parés - L'Ouverture de Guillaume Tell de Rossini - Le concerto pour clarinettes de Weber - Le ballet de Faust de Gounod - The Thunderer, marche de Sousa [illegible] exécutés avec maîtrise et applaudis par une foule enthousiaste.

Nos félicitations aux organisateurs à la tête desquels se trouve M. R. Oger directeur de l'Union Musicale de Bouloire, membre du bureau fédéral et directeur du centre d'examens de Bouloire — Nous terminerons en remerciant sincèrement les personnes qui ont logé et hébergé les musiciens ainsi que tous ceux qui ont, à quelque titre que ce soit, contribué au succès de cette belle journée.

Au Mans le 17 août 1967

Le Président,
PERAUDEAU.

Centenaire de la Société musicale de Connerre

Le 22 juillet 1967 la ville de Connerre a fêté avec éclat le centenaire de sa société musicale. A cet effet, en accord avec le comité des fêtes présidé par M. Machevin, le Président Buret entouré d'un comité d'organisation dévoué et agissant, bien soutenu par la municipalité a organisé un festival d'une qualité exceptionnelle placé sous l'égide de la Fédération musicale Sarthe et Mayenne.

Les festivités débutèrent, salle Linais, le samedi 21 juillet par un grand bal qui se termina tard dans la nuit, Le dimanche matin les habitants de Connerre furent tirés de leur sommeil par un vibrant réveil en fanfare. A 8 h. 30, place de la République eut lieu la réception des Sociétés : Union musicale de Bouloire, directeur M. Oger — Fanfare de Saint-Célerin (M. Lemarchand), Musique libre de Sillé le Philippe (M. Mercier), Union musicale de Thorigne-sur-Dué (M. Pineau), fanfare de Torlé en Vallée (M. Martin), groupe folklorique Alsace (M. Pfléger), groupe Ukrainien (M. Sava Néagu) et la musique d'honneur, musique militaire de la 9ème Brigade sous la direction de M. Groux. De 9 h. à 10 h. les sociétés se dispersèrent dans la ville pour y exécuter les concerts de quartier en attendant un vin d'honneur servi dans une belle salle du collège d'E. Général. A 11 h. 30 le vin d'honneur permit à Monsieur Beaufils maire et conseiller général accompagné de son adjoint M. Thomelin et du conseil municipal, à M. Péraudeau et Hureau respectivement Président de la F.M.S.M. et secrétaire général, à M. Buret président de la société musicale entouré des vice-présidents Fabry et Bouchy et des membres du bureau, à M. Boutet directeur de la société sident Yokel, nous avons reconstitué la Fédération, c'est à dire depuis 22 ans il nous a été donné, à plusieurs reprises de fêter ce que j'ose appeler l'âge d'or d'une société, c'est à dire son cinquantenaire mais c'est la seconde fois que nous avons le plaisir de fêter une centenaire, cette fois âge de diamant, infiniment plus rare. La première fois fut en 1964, le centenaire de la Musique de Loué à laquelle je fis mes premières armes en 1902. Société sympathique dont la renommée, ainsi que celle de son chef M. Vresseron est devenue internationale à la suite de la réalisation du film très attachant de Reichenbach « La Douceur au Village » Certains d'entre vous ont, peut être, eu la bonne fortune d'admirer ce court métrage. La seconde fois c'est le centenaire que nous fêtons aujourd'hui. Enfin en Mayenne nous fêterons l'an prochain le centenaire de la fanfare de Quelaines du président Lavigne. Et le miracle est que nous avons affaire à de robustes et dynamiques vieillards qui semblent avoir absorbé de l'élixir de Jouvence en surclassant des sociétés plus jeunes.

Permettez moi maintenant de faire un bref historique de la Société musicale de Connerre. Fondée en 1867, sous le second Empire déjà chancelant par un groupe de mélomanes, la jeune société fut dirigée par M. Royau également chef de la Garde Nationale. En 1903 M. Soulignons enfin que la société actuelle réunit adultes et adolescents que le plus âgé de ses membres a 82 ans et le plus jeune 13 ans. Pas de conflits de générations mais au contraire la musique semble avoir le privilège de faire battre le coeur d'un octogénaire au même rythme que celui d'un adolescent. Vive la musique et longue vie à notre centenaire ». Après l'allocution du président une joie légitime fut réservé à M. Guillard qui dirigea brillamment un entraînant morceau d'ensemble tandis que M. Boutet dirigea la Marseillaise. La manifestation se termina à 19 h. 30 après un brillant concert de la musique de la 9ème Brigade.

A 21 h. la foule nombreuse, au stade municipal, assista à un brillant concert de nuit et put applaudir encore la musique militaire puis le groupe Ukrainien qui représentait le folklore avec tout ce que cela comporte de prouesses, de beauté et de faste. Si cet anniversaire a remporté un gros succès il faut féliciter le comité d'organisation, la Fédération Sarthe et Mayenne, les sociétés participantes, le service d'ordre, gendarmes et pompiers et aussi beaucoup de Connerréens qui ont oeuvré pour que la société musicale de leur cité conserve la réputation de discipline et de dévouement à la cause musicale qui est la sienne.

Le Président de la Fédération,
PERAUDEAU.

Quatuor de Trombones de Radio-Luxembourg

« On a admiré leur virtuosité et leur technique ainsi que leur admirable sonorité (Vo. N.). »

« On ne se lassait pas d'écouter ces quatre instrumentistes (Wort). »

« Le mieux est de souhaiter retrouver souvent l'enchantement musical que nous a procuré ce prestigieux quatuor (J.M.T.). »

Voici en quels termes le quatuor de Trombones de Radio-Luxembourg est salué par la critique après chacun de ses concerts.

Cette brillante formation composée de Messieurs Jean DOUAY, Bernard DEBOOSERE, Claude DURAND et Jean-Pierre LANGENECKER, tous premiers prix de Trombone et d'Ensemble Instrumental du Conservatoire National de Paris, est un ensemble dont la qualité et l'homogénéité ont été appréciées au cours de nombreux concerts en France, à l'étranger, sur les ondes des stations de radios et les chaînes de télévision.

En outre, cet ensemble prête très souvent son concours pendant des concerts d'harmonie, fanfare, orchestre ou chorale, ce qui a pour but de rehausser le prestige de ces manifestations et de faire une brillante démonstration des possibilités du Trombone.

Pour tout renseignement et pour toute correspondance, s'adresser à Monsieur Jean Douay, 13, rue Bellevue - Strassen - Luxembourg (Grand-Duché). Tél. 31.86.28.

à M. Machevin président du comité des fêtes, à diverses personnalités d'échanger d'aimables paroles. Après le repas, à 14 h., par petits groupes les musiciens rallièrent leurs bannières émergeant de la foule. Vers 14 h. 30 après que la musique de la 9ème brigade de Dinan eut donné, sous la direction de son chef et de son tambour major un aperçu de son talent, commença le défilé sous les applaudissements de la foule qui se pressait le long du parcours des sociétés. De 15 h. à 17 h. à l'issue du défilé deux podiums joliment décorés sur la place de la République eut lieu le festival au cours duquel, tour à tour les sociétés interprétèrent les meilleurs morceaux de leur répertoire. En costumes régionaux le groupe Alsace se dépensa sans compter aux applaudissements de la foule massée sur la vaste place de la ville. A l'issue du concert le Président Fédéral monta sur le podium le plus vaste, entouré des personnalités présentes, au concert. Il épingla la plaquette du centenaire sur la bannière de la société musicale de Connerre et procéda à la remise des récompenses fédérales et confédérales aux anciens musiciens des sociétés présentes : Médailles de la C.M.F., MM. Boutet (or), Avenant (bronze et vétérans), Binois et Chenet (bronze). Médailles de la F.M.S.M. MM. Méclic, Godefrin, Bourdon, Chasseray, Lallié, Bidoult, Dreux. Diplômes de la F.M.S.M. MM. Charron, Renevault, Juré.

Prenant la parole le président fédéral, s'exprima ainsi « Depuis la Libération époque à laquelle, en étroite union avec le regretté prélecomte obtient l'aide de la Municipalité et participe à un concours à Bordeaux. En 1913 nous trouvons M. Delaroche puis M. Volsin puis c'est le long silence de 1914-1918. Après la dure tourmente le Maire M. Bondouy avec la municipalité, reconstitue la société. En 1920 elle a repris toute son activité ; elle est subventionnée et on lui fait don d'un kiosque. De 1939 à 1945 M. Guillard assume la délicate mission de maintenir la société pendant l'occupation et de la diriger ensuite. Homme sympathique qui au surplus fut membre du bureau fédéral, M. Guillard est aujourd'hui avec nous malgré son grand âge. Il nous est agréable de le saluer affectueusement ainsi que M. Guil[illegible] la société connéenne. En 1958, M. Bourdon, également des nôtres aujourd'hui, dirige la société avec talent mais doit quitter la direction par suite de son départ à Arnage. Aujourd'hui la société est entre les mains de notre ami M. Boutet. Nous le connaissons depuis de longues années déjà nous savons sa foi dans les destinées de la musique. Dirigeant une école qui marche bien avec un professeur de solfège M. Corbin, il fait de nombreux élèves. Il est soutenu par M. Beaufils conseiller général et maire de Connerre, homme actif et bienveillant auquel nous rendrons hommage. Nous sommes persuadés que bientôt la société musicale de Connerre reprendra les succès qu'elle eut dans le passé : 1908 Angers, 1921 Saint-Calais, 1930 Nantes, 1937 Angers, 1940 Fresnay-sur-Sarthe, 1951 Les Sables d'Olonne.

SUD-EST

LYON

Orchestre des Auditions Symphoniques Universitaires

Le Bureau de cette association symphonique qui est adhérente à la Fédération, attire l'attention des dirigeants de Sociétés et organisateurs de réunions musicales ou festivals sur ses propositions de concerts.

L'orchestre comprend 50 musiciens amateurs, dirigés par Raoul Barthalay. Il est susceptible d'assurer un programme de concert d'une durée allant de 40 à 90 minutes, avec des œuvres de Beethoven, Mozart, Gluck, Mendelssohn, Fauré et divers compositeurs lyonnais contemporains.

Des solistes peuvent participer à l'exécution du programme pour en agrémenter l'attrait auprès d'auditoires peu formés à la musique symphonique : chanteurs ou instrumentistes : pianiste, violoncelliste, saxophoniste, harpiste, etc...

Les conditions matérielles sont les suivantes : cachet de base : 400 F [illegible] une indemnisation des frais de déplacement allant de 50 à 300 F suivant la distance à parcourir du centre de Lyon.

Les associations qui seraient intéressées par ces offres sont priées de se mettre en rapport avec le responsable de l'Orchestre (au moins 3 mois à l'avance) Martin Stéphane 11 Impasse Pommier Lyon troisième, Tél. 84.63.66.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO

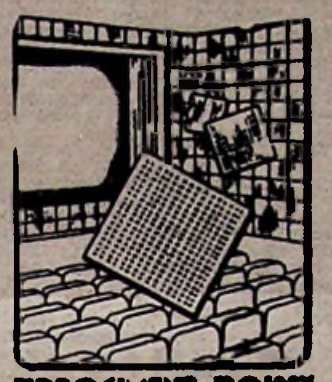

FIBROCIMENT de POISSY
Salles d'exposition :
TRIEL (78-Yvelines) - Téléphone : 965-78-80.
PARIS, 18, rue Voltaire (2e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.09.12.

Union départementale de Savoie
L'orchestre champêtre de l'Harmonie Municipale d'Albertville reçu par Mme POPY

Dimanche dernier 11 juin, la ville de Belleville sur Saône rendait hommage à Francis Popy, excellent compositeur de la Belle Epoque, en inaugurant une rue portant son nom.

Un festival de musique réunissait, à cette occasion, de nombreuses sociétés et, dès 6 h. du matin, nos musiciens de l'Orchestre Champêtre de l'Harmonie, ensemble musical fondé par M. René Poulet et dirigé par M. Jean Lantelme, prenaient la route pour apporter leur concours à cette sympathique manifestation. Le répertoire de cette formation se compose principalement, en effet, de danses de Francis Popy et l'Harmonie Municipale au complet a à son programme, la Suite Orientale du même auteur.

Reçus par Mme Vve Popy et sa famille dans leur magnifique propriété de Belleville, nos musiciens y firent la connaissance d'une dame aussi alerte que charmante et affable, qui les laissa ébahis lorsqu'elle leur révéla son âge. Elle leur exprima son émotion et sa reconnaissance d'être venus de si loin pour faire revivre, sous les frondaisons de son beau parc, ces airs à la fois entraînants et pleins de gentillesse qui firent la joie de nos pères.

On sabla le champagne puis, par le truchement d'une bande magnétique M. Pierre Marcel Ondher, de la radio retenu ailleurs, vint s'associer à cette gentille réunion et apporter, avec son bonjour, sa verve, sa foi en la musique de genre. « Rien de tout cela n'a vieilli, rien de tout cela ne vieillira jamais », ainsi dit-il dans sa présentation du disque qu'a enregistré cette formation.

Puis on quitta ces lieux tout imprégnés du souvenir du compositeur, dont le buste perpétue la présence près de ce bureau où il travaillait à sa musique. Et l'on se retrouva sur le podium pour exécuter encore quelques morceaux chaleureusement applaudis, qui valurent à notre petite formation et à son chef notre piston solo Jean Lamtelme, un magnifique bouquet et un diplôme d'honneur décerné par la Fédération des Musiques du Rhône.

C'est très tard que l'on regagna Albertville, heureux de cette belle journée.

Union départementale de l'Isère
Dans une salle des fêtes comble Lancey a applaudi une triomphale soirée : le gala annuel de l'Harmonie des Papeteries de France

Malgré le week-end prolongé du 1er mai, auditeurs, amis de la musique et mélomanes accourus de tous les horizons du département, se pressaient dans la magnifique salle des fêtes de Villard Bonnot, pour assister au quatorzième gala de l'harmonie des Papeteries de France.

Lorsque le rideau se leva à 21 h., la salle des fêtes était comble. Le public donnait à l'harmonie sa plus belle récompense, son amitié et sa fidélité.

Programme de choix, présentation et commentaires instructifs avant l'exécution de chaque œuvre réalisée par M. Jacques Stockhausen, hautbois solo de l'harmonie. Mais tout le mérite et la réussite de la soirée sont à partager entre M. Foulard le dynamique et dévoué président M. Vignon président adjoint, M. P. Deson directeur de l'Harmonie, M. Bourdel directeur de la chorale de l'école de Musique, ainsi que tous les membres du bureau et de la commission des fêtes.

Fidèle à une très heureuse tradition, c'était à l'harmonie junior du Haut Grésivaudan, composée principalement des élèves de l'école

de musique de Pontcharra, directeur M. Chenevier, et de Lancey, directeur M. Deson, que revenait le grand honneur d'ouvrir cette soirée.

Placés sous la baguette de M. Pierre Deson, ces jeunes musiciens firent apprécier par une excellente prestation musicale leur grand talent. Leur audition a comblé par sa finesse, sa richesse, et la parfaite exécution des œuvres inscrites au programme :

1900 ! Joyeuse époque de L. Delbecq, jeunes et moins jeunes appréciérent cette mosaïque d'airs de la belle époque.

Solistes, Daniel Chavant, trombone solo, dans « Quand les lilas refleuriront » ; Jean-Claude Pajet, trompette solo, dans « Quand l'oiseau chante ».

En numéro 2 de ce programme une petite pièce de M. Rosso, intitulée « Le Silence », dont le thème simple mais très agréable, nous rappela cette chanson créée par Dalida « Bonsoir mon Amour » ; le soliste en était Jean-Claude Pajet, trompettiste, premier prix de la Fédération du Sud-Est.

Une œuvre de M. Jean Filleul « Petite suite rustique » qui recueillit de longs applaudissements, qui honoraient l'auteur autant que les jeunes exécutants.

Pour terminer son audition, l'harmonie junior nous faisait apprécier une des nombreuses valses d'Emile Waldteufel « Les Patineurs ».

De longs applaudissements saluèrent chacune des œuvres s'adressant aux jeunes interprètes et à leur chef.

Après ce délicieux moment musical, la scène fut offerte à l'une des meilleures écoles de danse classique de la région « Les Ballets de Mme Claude Frantz ». Le charme et la grâce des petits rats firent merveille dans une polka quadrille, avant que les ballerines ne nous fassent admirer leur talent dans deux extraits des Pêcheurs de Perles, et dans une danse niçoise de Leduc.

Merci et bravo de nous avoir apporté grâce, fraîcheur et charme après l'art chorégraphique, la chorale de l'école de Musique de l'harmonie que dirige avec talent M. Henri Bourdel avait à son programme quatre œuvres particulièrement choisies.

Il faut rendre hommage au directeur et à ses jeunes choristes, pour le soin particulier qu'ils apportent à la diction et à l'articulation de leurs chants « Ce mois de mai » O. Jannequin, « L'enfant au tambour » H. Siméon, « Pavane de la clochette » B. de Beaujoyeuse, « La Fanfare du Printemps ». J. Bovet. L'interprétation fut excellente.

La note gaie de cette soirée, nous la devons à la troupe théâtrale « l'Etoile de Geneuille », que dirige avec compétence M. Constant. Quand on sait l'inlassable activité prodiguée par M. Constant en faveur de la culture populaire, l'interprétation que nous avons pu apprécier de « La Comédie du Pendu », cette farce du Moyen Age de R. Mas, n'a rien de surprenant et parfaitement justifié. D'ailleurs, le public, par ses réactions et ses applaudissements, remercia pour la qualité du spectacle.

En deuxième partie, ce sera l'apothéose avec la parfaite exécution par l'harmonie des Papeteries de France d'un programme judicieusement choisi, en un mot un programme de qualité et pour tous les goûts.

C'est la Batterie Fanfare qui ouvre cette seconde partie avec un Pas Redoublé qui a pour titre « Le tambour maître ».

« L'ouverture Italienne » de Zerco, ouverture classique par excellence, et qui pourrait servir d'introduction à une oeuvre de grande dimension, fut interprétée avec une parfaite musicalité.

En interprétant l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni, chef de file du vérisme italien, les musiciens de l'harmonie démontrèrent qu'ils étaient à la hauteur de leur tâche en respectant les nuances de cette oeuvre délicate.

Cet oasis de fraîcheur qu'est le Ballet de Faust de Gounod, et qui fut adjoint au 5e acte de l'opéra en 1869, permit à tous les pupitres de fournir la pleine mesure de leurs moyens ; l'exécution fut agréable à l'oreille des connaisseurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Vive et enjouée « Les amourettes », cette belle valse viennoise du compositeur hongrois Joseph Gung'l fut elle aussi interprétée de belle manière.

La salle attentive savoura cette belle mosaïque des chants les plus populaires du midi, et principalement du Haut et du Bas Languedoc du compositeur P. Kelsen, et qui a pour titre « Echos du midi ».

Ce magnifique concert s'acheva par l'exécution, avec la Batterie fanfare, de cet hymne à la liberté, chant national savoisien « Les Allobroges » de Porot.

C'est par une véritable ovation reconnaissante adressée par le public à l'harmonie et à sa batterie fanfare, que se termina cette brillante soirée devant un auditoire enthousiaste, honorée par la présence de nombreuses personnalités : M. Aimé Paquet, député de l'Isère, et Madame ; M. Gaston Gamond, maire de Villard Bonnot ; M. Robert Rémy, Directeur adjoint des usines du groupe de l'Isère des Papeteries de France ; M. Noël Revol, Vice-Président de la Fédération du Sud-Est, et Président de l'Union départementale de l'Isère ; M. Jean-Pierre Malfait, Président du Comité Technique de l'Union départementale de l'Isère ; M. Junguiger, Ingénieur en chef, et M. Chameroy, Directeur administratif des Papeteries de France ; M. Chounet, Président de l'Harmonie de Grenoble et Madame ; M. Reynier Prat, maire de Domène ; M. Guichard, maire de la Terrasse ; MM. les Présidents Andreoletty, Bechet, Custillon, Bernard ; les Directeurs Chenevier, Commandeur, Lesterp, Maillefaud, Reymond.

Encore une très belle et excellente soirée artistique pour la cause de l'art musical.

J. S.

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

SOLFEGES - DICTEES - TRAITES

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
»	Solfège des débutants clé de fa	3,00
DOUEL J.	Précis d'harmonie expérimentale	12,00
»	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
»	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
»	Essai de pédagogie musicale	13,00
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives	5,20
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers, chaque	3,00
EXCOFFIER	Solfège manuscrit	3,50
»	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque	1,80
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUARNE	Petit traité d'harmonie	4,00
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration	8,00
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
»	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
LEMARIE	Théorie élémentaire	3,50
»	Solfège élémentaire	3,50
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,80
»	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
»	Théorie	3,00
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque	3,50
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale	1,80
NERINI Emile	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emile	Questionnaire correspondant au précis	3,00
OULLIE	Mon premier solfège	1,80
»	Théorie simple et pratique	4,00
PANSERON	ABC du solfège	4,00
»	Suite de l'ABC	4,80
RAWSON	Traité d'orchestration jazz	10,00
REBER	Traité d'harmonie	36,00
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes, chaque	3,50
»	Avec accompagnement de piano n°s 1 et 2	12,00
»	Abrégé de la théorie	2,20
»	Grande théorie	5,50
RODOLPHE	Solfège par Chapelier	3,00
»	Solfège à 2 voix	6,00
ROUGNON	Petite théorie solfège	3,00
»	Petit solfège récréatif	3,50
»	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
»	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
»	Traité d'harmonie, 2ème volume et 3ème	9,00
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
»	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
»	Précis de dictées musicales	4,00
»	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
»	50 leçons de solfège	3,50
»	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

PIANO

Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
»	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COULPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
DESCAVES	Le piano classique en 3 vol., 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus	4,50
»	Etudes mélodiques	4,50
»	Gammes et arpèges	4,50
PIANO CLASSIQUE	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
»	par G. de Lausnay 3 vol. hors-série, chaque	6,00
»	par L. Descaves, 3 vol., chaque	9,00
RAWSON	LeTous les rythmes au piano	13,00
ROUGNON	Traité complet des gammes	7,00
»	Les cinq doigts	7,00
»	Le mécanisme	8,00
»	Le perfectionnement	9,00
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures	2,40
SCHMOLL	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
»	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
»	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
»	50 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
»	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes	3,50

VIOLON

BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Divertissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00
DANCLA	Méthode violon, 1er vol.	12,00
»	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
»	Op 68 15 études faciles	6,00
»	Op. 84 36 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpèges (en recueil)	10,00
»	Gammes et arpèges (en feuilles)	2,40
»	Ecole complète des positions, 6 vol., chaque	6,00
»	L'art du démanché	6,00
»	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
FIORILLO	36 caprices	4,50
GAVINIES	24 matinées	4,50
KAYSER	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
KREUTZER	40 études	7,00
MALEZIEUX E.	Méthode élémentaire	3,50
MASSAU A.	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
MAZAS - FOURNIER	Méthode violon - EG. 176	12,00
MAZAS - DANIEL	Méthode violon en 4 parties, chaque	13,50
MAZAS	Op. 36 Etudes spéciales	6,00
»	études brillantes	6,00
»	études d'artistes	6,00
NERINI	Les 10 premières leçons	4,50
NERINI E. et P.	Gammes et arpèges en 3 cahiers	3,00
»	Célèbres exercices techniques	4,50
»	Petites études sur des airs connus	4,50
»	20 morceaux études 1re et 3ème positions	4,50
»	Une heure de Technique journalière	6,00
PAGANINI	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PARENT	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
»	Gymnastique du violon	8,00
PESTEL E.	Etudes d'agilité	4,50
»	36 études de mécanisme, 2 volumes, chaque	4,50
»	Ecole de la double corde	4,50
»	Ecole des positions	4,50
»	Gammes et arpèges	4,50
»	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
RODE	24 caprices	4,50
THIBAUX	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
»	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
»	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
»	Etudes de la double corde	4,50
»	Gammes et arpèges	3,50
WIENIAWSKI	L'école moderne du violon	3,50

VIOLONCELLE

BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volume, chaque	7,00
TOLBECQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00

BATTERIE

RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50

CLARINETTE

J. CALMEL	Le clarinettiste, méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STIEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier - Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00

CONTREBASSE

G. LABRO	Méthode de contrebasse à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
»	Etudes pour contrebasse	10,00

FLUTE

LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00

GUITARE

WORSCHECH	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
»	Enseignement pratique de la guitare (franç.-angl.) 1er vol.	12,00
»	Grilles d'accords	3,00
CARCASSI	Méthode 1er volume	10,00
»	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE-MEGALOS	La guitare de jazz	6,50
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
MEISSONNIER	Méthode élémentaire	3,50

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce « lot » sans clé et à 6 clés	3,50

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1re partie	10,00
»	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste, Méthode pratique et progressive	15,00
»	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
CHAUVET	Etudes de perfectionnement	6,00
»	15 grandes études	9,60
»	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00

TROMBONE

M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	8,00
	le volume complet	26,00

ANNECY (Haute-Savoie)

Centre musical international

La première Session Musicale Internationale de pâques 1967 a été un grand succès.

Grâce à la vie musicale et artistique de cette cité, à la beauté de son site à sa situation géographique idéale (puisqu'à 40 minutes de l'Aérodrome de Genève), à ses possibilités extraordinaires d'hébergement (une maison de la jeune fille, deux maisons des jeunes et de la culture ultra-modernes, dont l'une au bord du lac) Annecy pouvait envisager une réalisation de grande envergure.

BUTS DE LA SESSION. — Cette Session s'adressait à de jeunes Artistes pianistes, recherchant des contacts internationaux, soit pour la préparation de concours nationaux et internationaux, soit pour élargir leurs connaissances dans l'étude des différentes écoles, et les différents enseignements qui y sont pratiqués.

MOYENS. — C'est la pianiste Eliane Richepin, maître invité qui assurait les cours de piano aux jeunes français et étrangers déjà titulaires de prix de conservatoires ou de récompenses aux concours.

Cette Session s'articulait en : a) Cours de piano publics (technique, interprétation) par E. Richepin ; b) Cours-conférences 1.) sur le langage musical, 2.) l'esthétique musicale, par Raymond Gaillard, 3.) connaissance de l'orgue, par Joseph Ruscon ; c) Concerts publics (quatre concerts) donnés par les sessionnistes en fin de session ; d) Réception à la mairie - les sessionnistes qui participaient à ces concerts publics, ont reçu, au cours d'une réception officielle, un diplôme et une médaille de fin de session, qui leur ont été remis par maître Bosson, député-maire de la ville d'Annecy

Les concerts de clôture

Les concerts de clôture se sont donnés au théâtre de « L'Echange »

Dimanche 9 avril à 18 h. avec Nicole Boucher, médaille d'or du concours international de Vercelli, médaille d'argent du concours international de Montevidéo.

Graciela Weliker, médaille d'argent du concours international de Montévidéo.

Dimanche 9 avril à 21 h. avec Claude Maillols, premiers prix de piano et de musique de chambre, première médaille de solfège du conservatoire de Paris, médaille d'or du concours international de Vercelli, 2ème prix du concours international de Montévidéo.

Mercredi 12 avril à 20 h. 45 avec Marie-France Guyomarc'h, premier prix d'excellence de piano et premier prix de solfège du conservatoire d'Annecy

Ingrid Leichet, médaille d'or du concours international de Montévidéo.

C'est au maître invité, Eliane Richepin qu'il appartenait de mettre un point final à cette session internationale.

Les mélomanes, venus nombreux applaudir l'illustre pianiste, lui témoignaient leur gratitude émue après les émouvantes et brillantes interprétations de Chopin et Schumann.

PAQUES 1968

La prochaine session est déjà fixée à Pâques 1968 avec une extension des disciplines puisqu'elle comptera en plus des cours de piano, par Eliane Richepin, des cours de violon et de musique de chambre, et des cours de danse classique.

De plus amples renseignements vous seront communiqués en écrivant au conservatoire de musique d'Annecy, Session Musicale Internationale, 7, rue de la Préfecture, Annecy (Haute-Savoie) 74.

Festival départemental des Musiques de Savoie

La Rochette a accueilli dans la joie les musiciens savoyards pour fêter le 140e anniversaire de son Harmonie

L'harmonie « l'Union » en une étincelante retraite aux flambeaux, avait ouvert les festivités faisant éclater une atmosphère de joie.

Les lampions une fois éteints la place Ciabiconi devenait le centre de la manifestation. Une foule considérable s'y massait.

« Les Enfants de Bayards » de Pontcharra, sous la direction de leur chef Paul Chenevier, prenaient le relais pour un magnifique concert. Cette phalange dauphinoise réputée, amie de vieille date des musiciens Rochettois, prouva, une fois de plus sa grande maîtrise et son inconstestable valeur musicale méritant les applaudissements les plus chaleureux.

Le couronnement de la soirée devait être apporté par l'Harmonie de Chambéry, sous la direction de son chef Serge Herlin et avec le concours de la chorale des Amis, la prestigieuse musique de la capitale Savoyarde, mit en relief son exceptionnel talent en recueillant les applaudissements les plus enthousiastes.

Entre les deux concerts M. Wanecque président de l'Harmonie l'Union adressa les vifs remerciements de la population aux musiciens et à leurs chefs.

A l'issue de l'audition M. Albert Rey, conseiller général, maire de la Rochette, évoqua la mémoire du

grand serviteur de la musique populaire que fut M. Antoine Rosset, ancien président de l'Harmonie, et remercia M. Wanecque et le chef Rousselot de leur magnifique dévouement.

Dimanche matin des uniformes tous galonnés d'or, des tenues martiales et multicolores portant fièrement des instruments rutilants, descendaient des cars.

A 10 h. 30 toutes les sociétés attendues le matin étaient présentes. Le rassemblement s'effectuait dans le parc municipal tout fleuri et le défilé s'ébranlait dans un ordre impeccable.

Venaient tour à tour « L'avenir de Saint-Michel de Maurienne », les Accordéonistes Aixois, la Lyre Maurienaise, « L'Estudiantina » de Valence.

Un arrêt au monument aux morts avec dépôt de gerbes par M. Festy, sous-préfet, M. Adam, président départemental, vice-président de la Fédération Musicale du Sud-Est,, M. Rey, maire, M. Wanecque président de l'Harmonie célébrait l'appel du 18 juin. L'Avenir de Saint-Michel et les Accordéonistes Aixois continuaient le défilé en mettant de l'animation dans la ville.

La lyre Maurienaise escaladait le podium de la place Giabiconi et, sous la direction de M. Brun, exécutait devant un très nombreux public un magnifique concert qui déchaina des tonnerres d'applaudissements.

Nous avons reconnu parmi les personnalités : M. Festy sous-préfet, M. Chevalier sénateur, M. Cottaz inspecteur d'académie, M. Adam président de l'union départementale de Savoie, M. Rey maire de la Rochette, M. Cesari président de la commission technique de l'union départementale, M. Cressens trésorier de l'union départementale, M. Wanecque président de l'Harmonie, Mme Antoine Rosset, MM. Sandraz et Court adjoints.

Un vin d'honneur mettait le point final au programme de la matinée.

L'après-midi, les sociétés de Savoie au nombre de 18 :

L'Harmonie d'Ugine, l'Harmonie d'Albertville, l'Harmonie de Moutiers, la Lyre Maurienaise, l'Avenir de Saint-Michel-Barberaz trompettes, la Fanfare de Yenne, la Fanfare de Conflans, la Fanfare de Grésy, l'Echo de la Biolle, le Réveil Albertvillois, la Fanfare de Saint-Julien-Montdenis, la Fanfare de Modane, les Accordéonistes Aixois, les Accordéonistes de la Maison des Jeunes de Chambéry, les Violonistes de Mme Fizet, l'Orchestre Estudiantina de Valence, la Fanfare des Echelles-Entre-Deux-Guiers, donnaient des concerts dans les différents quartiers de la cité écoutés par un très nombreux auditoire.

Vers 18 h. un grand défilé de toutes les sociétés se rendaient sur la place Giabiconi, où les musiciens devaient exécuter les morceaux d'ensemble. Auparavant, M. Adam remettait à M. Lucien Rousselot, chef de l'Harmonie l'Union, la médaille de vermeil de la Confédération Musicale de France, en récompense de toutes ses années consacrées à la musique et décorait la bannière de l'Harmonie de la Rochette.

C'est par l'exécution de Savoie Centenaire d'Edmond Césari, président de la Commission technique de l'Union Musicale de Savoie, et des Allobroges, que le festival de musique de Savoie qui célébrait en même temps le 140ème anniversaire de l'Harmonie l'Union de la Rochette, s'achevait dans une allégresse générale.

SUD-OUEST

Carnet blanc à la F.S.M.S.O.

C'est avec plaisir que nous avons pu assister au mariage de Mlle Catherine Ciran, fille de notre Président Fédéral avec M. Georges Durand, élève de Santé Navale.

La cérémonie s'est déroulée dans l'église Saint-Amand de Caudéran en présence d'une nombreuse assistance de personnalités, d'amis et des musiciens de la société Symphonique de Caudéran qui, sous la conduite de M. Désire Darmenté, ont interprété de belles pages musicales assorties à la liturgie :

« Adagio » de Tartini, « Adagio du concerto en mi majeur » de J.S. Bach et l'Enchantement du vendredi Saint de Wagner, tandis que M. Hillou organiste interprèta des pages de Purcell et de Bach.

A la sortie de l'Eglise, le jeune et charmant couple passa sous une haie d'honneur formée par les épées des camarades de promotion du jeune marié.

Nous présentons nos voeux de bonheur aux jeunes époux et félicitons leurs heureux parents.

Examens fédéraux à Salies-de-Béarn

C'est maintenant, une tradition bien établie, que de renouveler tous les ans, en fin juin, le déroulement des épreuves fédérales pour les nombreux et valeureux élèves de cette école de musique que dirige avec une particulière compétence le Directeur L. Charlas.

L'effectif des postulants était de 80 au total dont 20 pour les instruments.

Pour ces derniers, il faut citer dans les diverses disciplines quelques uns pris parmi les meilleurs : H. Laffitte, M. Sallenave, Fr. Laulhé, Ph. Sarraude, R. Laulhé, J. Sarraude, Fr. Dutilh, G. Bordenave, Cl. Bousquet, Y. Chague, J. Cl. Dupuy, X. Cassou, P. Pocq, G. Lantiat.

Le jury était composé de MM. Convert, Bancon, Cazaux, Moncoucut, Pecotch, Vendam, Pierre, Mme Peyrou et la Présidence en était dévolue au délégué de la Fédération M. David remplaçant M. H. Ciran Président Fédéral.

Les notes décernées ont révélé de réels talents parmi les élèves présentés. Ce qui fait honneur à l'enseignement donné par M. L. Charlas dans cette école municipale de musique.

Le lendemain de ces épreuves officielles c'était la remise des Prix au Casino qui fut envahie par une foule nombreuse de parents et d'amis.

Entourant MM. Charlas (Directeur de l'Ecole de musique et chef de l'Harmonie municipale et Convert président de l'Harmonie) étaient présents MM. Peyruseigt et Despaux adjoints au maire, MM. David vice-président de la F.S.M. du S.-O., Despaux directeur du Casino et de l'Etablissement thermal, Labarthe et Sarraith conseillers municipaux, Lacarrère, etc... Mlle Peyrou tenait le piano.

M. Labarthe remercia les personnalités venues ainsi que les familles présentes et les élèves.

Le délégué Fédéral A. David apporta les encouragements de la Fédération, félicita les élèves et leurs parents, demandant à tous de poursuivre le dur apprentissage de la musique, qui sera pour chacun la juste récompense d'un effort bien gagné.

Avec un animateur exceptionnel comme M. Charlas, la musique est en bonnes mains et le Président de l'Harmonie, M. R. Convert peut être fier et récompensé pour son dévouement.

Ce fut une merveilleuse soirée au cours de laquelle furent remise à chacun, livres et récompenses.

Nécrologie

C'est avec une peine intense que nous avons appris le décès de Robert Capdeville, ancien trésorier de la Fédération qui avait du se démettre de ses fonctions en raison de la cruelle maladie qui le tenait alité depuis de longs mois, et qui a eu une issue fatale malgré les soins vigilants qui lui furent prodigués. Ses obsèques ont eu lieu en l'Eglise de Villenave d'Ornon en présence d'une foule d'amis et de personnalités. Le défunt qui avait été adjoint au maire de Villenave d'Ornon, était Président de l'Harmonie Sainte Cécile de Villenave d'Ornon depuis de nombreuses années. Au cimetière, au nom de la Fédération et de l'Harmonie Sainte-Cécile, M. Henri Ciran Président Fédéral adressa un dernier adieu à celui qui comptait tant d'amis partout et qui à la Fédération avait su se faire une place enviée due à la sympathie et à l'amitié que lui valait un noble caractère et un grand coeur.

Le souvenir de Robert Capdeville vivra longtemps chez ses amis, en particulier à sa Société Musicale qu'il aimait tant et à la Fédération du Sud Ouest.

Nous adressons à Mme Robert Capdevillle nos condoléances émues.

*

Un autre deuil vient de frapper le Comité Fédéral.

Le fils de M. Georges Pironom, Conseiller Financier de la Fédération est décédé, victime d'un accident. En cette terrible circonstance, la Fédération du Sud Ouest, se joignant à leurs nombreux amis, expriment à M. et Mme Pironom, à la veuve du disparu et ses cinq jeunes enfants, ses condoléances les plus vives et la plus grande sympathie.

LORMONT (Gironde)

Echos du grand festival de musique du 21 mai

Cette année ce grand festival cantonal était organisé par l'Entente Bassens-Lormont. Les sociétés ci-après participaient à cette manifestation : l'Harmonie de Saint-Christoly-de-Blaye, l'Harmonie ancienne Saint-Pierre d'Yvrac, l'Avant-Garde ambésienne, l'Union musicale d'Ambarès et la Grave, la Lyre de Saint-Loubès et, enfin, notre batterie Entente Bassens-Lormont.

Le jury d'honneur était composé de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest ; M. Dessaut, ex-chef de la Musique de l'air ; M. Belleaud, maire de Lormont ; M. Fourtou, adjoint au maire de Bassens.

A l'issue de cette grande manifestation M. Belleaud reçut les personnalités dans le salon de l'hôtel de ville, et leur souhaita la bienvenue au cours de l'apéritif d'honneur, auquel étaient invités les présidents et directeurs des sociétés. Il félicita les musiciens pour la parfaite exécution de leur programme.

M. Guillaume, président de l'Union des sociétés musicales et l'Entente Bassens-Lormont ; remercia M. Belleaud d'avoir prêté gracieusement ce magnifique parc de l'hôtel de ville pour le déroulement de ce festival, remercia également toutes les sociétés et les personnes qui ont aidé à l'organisation de ce festival.

Enfin, M. Sirvet, président de la Lyre de Saint-Christly, au nom de M. Ciran, obligé de partir, évoqua les bienfaits que procure la musique à la jeunesse qui devrait en plus grand nombre rejoindre nos belles sociétés musicales.

LAGORCE

Festival des sociétés musicales du Libournais

Cette grande manifestation musicale organisée de main de maître par notre sympathique ami Max Duhard, chef de l'Union musicale de Lagorce, et avec lui, bien sûr, M. Chantecaille, maire, et son conseil municipal, ainsi que les nombreuses bonnes volontés qui ont l'habitude de se grouper autour d'eux.

C'est dire si les choses furent bien faites. Il est rare de trouver dans une petite localité comme celle-ci autant de dynamisme, d'entente et cet accueil qui vous fait chaud au coeur.

Nous avons noté tout au long de cette belle journée la présence de MM. Magnien, sous-préfet de Libourne ; Maugein et Boyer-Andrivet, députés, Bonnemaison, Duhard, Jambon, conseillers généraux ; Chantecaille, maire de Lagorce et son conseil municipal au complet ; MM. Ciran, président fédéral ; Blanchard, président du Groupement du Libournais ; Point et Durand, Achille, Sirdet, président du Groupement du Blayais ; M. Bousquet, trésorier de la Fédération du Sud-Ouest.

Après l'ouverture par les batteries eut lieu une messe en plein air dite par M. l'abbé Gaignard, assisté de M. le chanoine Grosselin, avec la participation de l'Accordéon-Club Périgourdin.

A 11 h. avait lieu une réception à la mairie, suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts, tandis que la Vigilante de Lussac jouait une vibrante « Marseillaise ». Ensuite, un vin d'honneur offert par la municipalité fut l'occasion pour M. Chantecaille, dans une allocution de bienvenue, de se féliciter de la réussite de cette première partie du programme et de remercier tous ceux qui, de loin ou de près, avaient contribué au succès de cette manifestation. Un banquet avait lieu ensuite au Foyer communal.

Au dessert, M. Ciran sut trouver les mots pour mettre en valeur cette musique populaire, « qui, dit-il ne doit pas disparaître mais au contraire trouver dans chaque village de France un écho favorable et contribuer au bon équilibre de nos esprits ». Quant à M. Magnien, sous-préfet il défendit aussi cette musique populaire, source de beaucoup de satisfaction. Il le fit avec cette sensibilité qui le caractérise et, ma foi, puisque pour un jour il était « aux champs », il parla en poète amoureux de la nature.

LE FESTIVAL

Eut lieu au domaine de Lavergne, gracieusement à la disposition des organisateurs par M. Forgereau.

Le morceau d'ensemble « la Marche des montagnards », d'Achille Durand fut joué par les cinq cents participants, sous la baguette de M. Max Duhard.

M. Point, président d'honneur du Groupement des sociétés musicales du Libournais, remettait à M. Bonnin, de Lussac, la médaille d'officier de l'éducation sociale, tandis que M. Ciran président fédéral, remettait à M. Jaubert, d'Abzac, la médaille de la Confédération des sociétés musicales de France.

Puis les harmonies et batteries-fanfares de Coutras, Guitres, Izon, Lussac, Montguyon, Saint-Denis-de-Pile, Saint-Emilion, Réveil d'Abzac, Batterie izonnaise, Vigilante de Lussac, Union fronsadaise et la Concorde de Neuvic-sur-l'Isle avec ses gracieuses majorettes se produisirent pour le plus grand plaisir du public.

MACAU-EN-MEDOC

Le 8e Juillet musical de l'Harmonie

Chaque année, fin juillet, sur un sujet déterminé se déroulent les concerts de Macau, qui attirent toujours de plus en plus de monde, puisqu'il a fallu, cette année, donner quatre représentations au lieu de trois habituelles et deux dans les premières années de ces manifestations (début en 1960)

Voilà qui prouve l'intérêt de ces spectacles. L'originalité est de faire une soirée théâtrale dont les acteurs sont les musiciens de l'Harmonie de Macau, qui paraissent en costumes appropriés aux scènes présentées, chef y compris, lequel était M. Roger Pasquet ancien musicien de la Garde Républicaine.

C'est la Russie qui était le thème choisi pour cette année, riche sujet qui nécessita une très importante mise en scène, un véritable tour de force en raison des possibilité très relatives de la salle. Ce furent successivement « La Marche Russe » de Ganne, « Les Bateliers de la Volga », tableau vivant et plein de réalisme avec les jeunes élèves de l'Ecole de Musique, hâlers impeccables sous les fouets des gardes chiourmes (il fallut biser la scène), « France-Russie », marche triomphale de Rubeu qui donna lieu à une très belle présentation, « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » de Borodine, « Les Yeux Noirs » de Menichetti (clarinette solo M. Almar 17 ans et demi, 1er prix du Conservatoire de Bordeaux), « Le Ballet Slave » dont les fillettes de l'Ecole de Musique firent une féerie aux éblouissants costumes qu'avaient préparés Mmes Jackie Soum et Christiane Monge. Il fallut bien entendu reprendre ce Ballet qui souleva un véritable enthousiasme), et puis vint « La scène champêtre russe » avec « Kalinka » interprété par M. Christian Juilliat, ex Pensionnaire du Théâtre Royal de Liège, macaudais fidèle au juillet musical, et qui obtint un remarquable succès dû à sa voix si prenante et à ses qualités d'acteur consommé.

Dans une isba reconstituée sur scène et des décors évoquant la steppe, évoluèrent danseuses et choeurs accompagnés par le grand orchestre Tzigane de Moldavie dirigé par le Tarass Boulba Slové en Pierre Soum, c'est à dire les musiciens de l'Harmonie parés de blouses orientales aux tons éclatants ! Il n'est pas possible de décrire toutes les particularités de ce tableau fort bien imaginé et qui donna libre cours à la fantaisie endiablée du scénariste M. Soum, non moins dynamique acteur que chef d'orchestre très couleur locale (russe). Aussi la salle en joie réclama de nombreux bis qui mirent à contribution et M. Juilliat, et M. Soum et ses musiciens et les jolies danseuses.

Mais tout n'était pas vu de ce spectacle vraiment surpassant tout ce qui avait été fait jusqu'ici à Macau, et le final parade de « Michel Strogoff », avec 80 personnes en scène clotura en beauté une réalisation inoubliable.

Des salles pleines aux quatre séances, de nombreuses personnalités le maire de Macau et ses collègues maires des communes voisines, le président Fédéral, M. le Curé de Macau, etc.... furent unanimes à constater les mérites des organisateurs, au premier rang il faut citer M. Soum qui vit avec foi toute cette entreprise et dont l'amour de la musique... et du théâtre lui fait soulever les montagnes, aidé d'une poignée d'amis dévoués, de tous les musiciens et le Président Henri Bertin. Faisons un voeu : il faudrait à l'Harmonie de Macau une salle municipale digne de ses efforts et des initiatives de ses dirigeants et exécutants.

TARN

Le IXe Festival fédéral de Musique

Les Sociétés musicales et orphéoniques du Tarn s'étaient donné rendez-vous à Castres, le dimanche 9 juillet 1967, pour leur IXe festival annuel.

Au sein de la Fédération se groupent toutes les formations se proposant de vulgariser la culture musicale sous quelque forme que ce soit. C'est dire la richesse et la Variété de l'ensemble. Là se trouvent côte à côte des batteries, des harmonies, des fanfares, des chorales, des orchestres, des groupes d'accordéonistes, des mandolinistes, etc... unis par un lien commun : l'amour de la Musique.

L'organisation de la journée était confiée à la fanfare « Le Rallye Castrais » et à l'orphéon « Les Cigales du Pays Castrais ». Tâche lourde et ingrate que cette mise au point matérielle. Sous la compétente autorité de M. Pierre Dupret, maire-adjoint et président du Rallye, ce fut une mobilisation de toutes les bonnes volontés. Recevoir trente et une sociétés groupant plus de mille musiciens et accompagnateurs, prévoir la nourriture de tous, organiser un concours au théâtre, un défilé en ville et deux concerts sur l'Albinque n'était pas sans présenter des difficultés. Il convient de féliciter tous ceux qui s'y employèrent, un dévouement sans limite leur a permis de réussir pleinement.

Le concours du « Jeune Soliste »

Il s'est déroulé à partir de 9 h. 30 sur la scène du Théâtre Municipal « Odéon ». Les jurys eurent à apprécier et à classer 36 jeunes candidats instrumentistes de 10 à 18 ans. Ces jeunes et talentueux débutants firent tous preuve de beaucoup de savoir-faire, certains même, dépassant le stade de la virtuosité, savent donner âme à leur interprétation.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu une assistance plus grande de jeunes comme auditeurs, car ils auraient pu entrevoir que la musique se situe à un autre niveau que le style « yé-yé » ou « new-orléans », et qu'il existe une culture musicale autrement enrichissante.

Bravo pour ces jeunes solistes, pour leur travail, leur enthousiasme et leur réussite. En voici la palmarès :

Catégorie clarinette, saxo, flûte (division supérieure) : 1er prix hors concours : M. Wehrey Jean, trompette (Briatexte) ; 1er grand prix (médaille argent) M. Guiraud Thierry, hautbois (Roquecourbe) ; 1er prix (médaille argent) M. Barrau Jean-Pierre, clarinette (Albi) ; 2ème prix (médaille bronze) Mlle Fournales Maryse, saxo alto (Lavaur) ; 3ème prix M. Gardel Michel, clarinette (Mazamet). (Division moyenne) : 1er prix (médaille argent) M. Jougla Jean-Paul, clarinette (Albi) ; 2. prix (médaille bronze) Mlle Gros Claire, clarinette (Lavaur) ; 3. prix (médaille bronze) M. Gomez Jean-Claude, saxo ténor (Carmaux).

Catégorie trompette, bugle, trombone, cor (division supérieure) : 1. prix (médaille argent) M. Serret Guy, baryton (Lavaur) ; 2. prix (médaille argent) M. Hodouin Bernard, trompette (Lavaur) ; 3. prix M. Cabaussel Bernard, trompette (Lavaur). (Division moyenne) : 1. prix (médaille argent) M. Valsiere Michel, cor alto (Graulhet) ; 2. prix M. Larrue Bernard, cor Alto (Graulhet) ; 3. prix (médaille bronze) M. Viale Michel, trombone (Graulhet) ; 4. prix (médaille bronze) M. Wehrey Christian, cornet (Briatexte) ; 5. prix (médaille bronze) M. Millischer Paul, trompette (Lavaur) ; 6. prix M. Martinez Christian, baryton (Briatexte).

Catégorie mandoline, guitare, accordéon (division supérieure) : 1. prix (médaille argent) Mlle Andrieu Agnès, accordéon (Albi) ; 2. prix (médaille argent) M. Graczyk Robert, accordéon (Albi) ; 3. prix (médaille bronze) M. Cartini Jean, guitare (Albi) ; 3. prix Mlle Llop Antoinette, mandole (Albi) ; 4. prix M. Reynes Gérard, guitare (Albi) ; 5. prix Mlle Cormary Josette, mandoline (Albi) ; 5. prix Mlle Zamora Claudine, mandoline (Albi).

Division moyenne) : 1. prix (médaille argent) Mlle Riviere Nicole, accordéon (Albi) ; 2. prix (médaille bronze) M. Barthe Jean-Luc, accordéon (Albi) ; 3. prix (médaille bronze) Mlle Decuq Marie-Martine, mandoline et accordéon (Albi) ; 3. prix Mlle Llop Montserrat, mandoline (Albi) ; 4. prix Mlle Cannac Henriette, accordéon (Albi).

Catégorie clairon et tambour : 1. prix (médaille argent) M. Teste Bernard, clairon (Labruguière) ; 2. prix (médaille bronze) M. Dardo Serge, clairon (Carmaux) ; 3. prix (médaille bronze) M. Dardenne Jean-Pierre, clairon (Albi) ; 1. prix (médaille argent) M. Palma Pierre, tambour (Carmaux).

LE DEFILE

Les formations participantes se groupaient sur l'esplanade du Mail, chacune sur une base de départ, marquée à l'avance. Et drapeau ou bannière en tête, c'est le long défilé. Eclatant sous le grand soleil, il déroule son ruban coloré au long des rues de la ville jusqu'à l'Albinque. La foule suit entraînée par les marches et sonneries. Sous le marché couvert, nos belles majorettes présentent leurs gracieuses évolutions pendant que les formations musicales continuent d'arriver et de prendre place.

Toutes les harmonies et batteries de la Fédération placées sous la direction de M. Grand, de Mazamet, interprètent le « Louis XIV » de Millot, puis, seules les batteries sous l'autorité de M. Ripoche, de Castres, donnent le « Brillant Chasseur », de Courtade

LES CONCERTS

Et c'est le concert de l'après-midi devant les deux mille auditeurs assis sous la halle ou groupés autour des barrières. Deux mille auditeurs, charmés, qui applaudiront sans arrêt les prestations et les interprétations les plus diverses. Les marches martiales succèdent aux sonneries de cors, les chorales aux chansons de genre, les airs les plus anciens aux chansons les plus modernes et toujours avec la même réussite et le même bonheur. Notons simplement dans une manifestation où la tradition a grande part, la note actuelle apportée par les accordéons : ces instruments ont désormais rang parmi les mieux classés. Bravo aux accordéonistes de la « S.A.M.M.A. », d'Albi.

Saluons au passage l'exécution impeccable de quatre morceaux par l'harmonie des « Juniors », sous la direction de M. Bernard Alquier, de Lavaur :

« Prélude », de Bach ; « Choral », de Bach ; « La Sérénade », de Schubert ; et « Le travail c'est la santé », marche arrangée par R. Martin. L'exécution de ces morceaux fut très appréciée et le public encouragea les jeunes musiciens par de nombreux applaudissements.

Enfin un triomphal succès fut obtenu par le récital d'airs populaires produit par l'ensemble de l'orphéon d'Albi-Carmaux.

LA SOIREE DE GALA

Fidèle et conquis, le public attend cette soirée ; il ne sera pas déçu. Avec autant de plaisir, il entend fanfares et batteries. Le gala se hausse ensuite vers les sommets de l'art avec l'interprétation à la fois rigoureuse et pleine de sensibilité du Mandolin Club Albigeois : « Toujours à toi, maman chérie », valse de A. Llop ; « La chanson de Lara », valse de Jasse ; « Le chant de la Volga », air folklorique de R. Marteau ; « Mignounette » sardane, de A. Llop.

Et sous la direction de Mme Amalvy, une cinquantaine de choristes des diverses sociétés orphéoniques du Tarn nous donnent quatre morceaux de chant dans la plus pure des traditions : « Le Galérien » ; « Les Nomades », de J. Ferrat ; « Le Coeur en bandoulière », arrangement de Broussoles ; « Cantate », de Bach. Ce fut une belle audition artistique, minutieusement mise au point par Mme Amalvy, de Castres, toujours sur la brèche avec un dévouement illimité.

Après l'entracte, c'est la remise des diplômes et médailles aux lauréats et lauréates du concours du « Jeune Soliste ». Le président fédéral M. Satgé, en une brève allocution, remercie les personnalités présentes et toutes les personnes qui se sont dévouées pour le succès de cette belle journée. Il félicite tous les participants et leur enjoint de conserver la foi dans les destinées de la musique populaire.

Au pupitre, M. Gérard Laval, de Castres prend la direction des deux cent cinquante musiciens de l'Harmonie Fédérale avec le programme suivant : « Aïda », marche triomphale, de Verdi ; « La Célèbre Polonaise », de F. Chopin ; « L'Italienne à Alger » ouverture de Rossini ; et « Till (le monde et notre amour) », de Ch. Danvers. Des applaudissements frénétiques ponctuèrent les différents morceaux et cette journée de la musique se termina en apothéose.

Festival de la Musique, fête de l'amitié désintéressée, de la communion dans un idéal commun, dans le sentiment d'appartenir à la grande famille des musiciens, au service de l'art populaire, une des formes les plus attachantes de l'Art.

VAUCLUSE

CAVAILLON

Audition à l'Ecole municipale de Solfège et de Musique

Elle a rassemblé, sous le hall vitré de l'Hotel de ville, les Officiels, les invités et les familles des élèves.

Au premier rang de la nombreuse assistance : Mme et M. Moré, inspecteur primaire de la subdivision de Cavaillon ; MM. Monin adjoint, représentant M. le Maire excusé ; Thomassin délégué aux Festivités, ainsi que ses collègues de l'Assemblée Communale ; MM. Jau et Mathieu ; Pierre Robert Directeur honoraire de l'Ecole de Musique J.P. Boitelet Secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, représentant le Président Trinquier ; Laurençon Instituteur ainsi que les rédacteurs des Grands Quotidiens régionaux, etc...

C'est par une vibrante « Marseillaise » applaudie chaleureusement, que débute l'audition qui se poursuit avec un programme très varié : Choeurs, solistes, quatre mains au piano, duos de clarinettes et morceaux d'orchestre formé par les élèves sous la baguette de Clément Savornin.

Félicitations à tous les lauréats et à leurs professeurs ; M. Michel Roger, directeur compétent et organisateur de l'audition ; Mlle France Roman et Solange Savornin ; MM. Pignssou et Savornin. Compliments particuliers à tous les élèves qui se sont produits au cours de l'audition.

SOCIETES DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE - CLEFS
Personnalisé à votre Société
Pour la fin de l'année,
Pensez à offrir un
CALENDRIER
Demandez le catalogue
Echantillons Imprimerie Simatis
42 - SAINT-ETIENNE

PERTUIS

Un beau concert dans un cadre idéal

L'Harmonie Durance et Lubéron magnifiquement dirigée par son chef M. Gervais Pin donna dimanche 11 juin un très remarquable concert dans un cadre merveilleux et agréable.

En l'occurence, le square ombragé et fleuri du Parc Granier aménagé pour la circonstance en salle de concert champêtre.

Installés sur une estrade diminant le petit bassin central, les musiciens, sous le dais des platanes feuillus, offrirent à un public mélomane les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Près de 400 auditeurs s'étaient massés dans les allées du square et tout autour des massifs amoureusement entretenus par les jardiniers municipaux.

Et un bravo de plus pour l'Harmonie Durance et Lubéron.

VILLELAURE

Armand Motte n'est plus

Armand Motte, retraité de l'Armée, Capitaine de réserve, a été enlevé à l'âge de 64 ans à l'affection des siens. Ses obsèques ont eu lieu mercredi 14 juin parmi une grande affluence.

Armand Motte, chef de notre société de musique locale, jouissait d'une grande estime dans le groupement musical Durance-Lubéron dont le siège est à Pertuis.

M. Baude, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse devait présenter au nom du président Trinquier les condoléances à Madame Veuve Armand Motte, tâche qu'il a accompli avec émotion.

M. Pin Gervais dirigeait le groupe Durance-Luberon. En la circonstance, ce groupement rendait à Armand Motte un dernier adieu, auquel seule la musique de Chopin pouvait donner la plus profonde expression. Cela pendant le cortège, puis en dernier lieu au Cimetière.

Ainsi, un grand hommage a été rendu à Armand Motte qui était très estimé.

Armand Motte a rendu de très grands services, hélas ! il nous a quitté trop tot.

Tous les musiciens du Vaucluse adressent à Madame Motte et ses enfants leurs sincères condoléances.

SORGUES

Belle réussite du Festival des Fanfares à Sorgues

Après le défilé dans la ville, les sept musiques participantes et le bataillon des majorettes d'Uzès se rendaient parc municipal « Gérard-Philippe pour la compétition.

Devant le jury suivant : MM. André Trinquier, président de la Fédération des sociétés Musicales de Vaucluse ; Henri Genevet trésorier René Allemand ; Dominique Fava ; Raymond Lauret ; André Olivier de Sorgues. Les fanfares se disposèrent et exécutèrent chacune un morceau préféré

Voici le classement :

1. Prix Grande coupe des commerçants de Sorgues, le Réveil-Camarguais d'Arles - Trinquetaille avec valse des Poussins et 50 points.

2. Prix et une coupe comme à chacun des autres prix : le Réveil-Pignanais de l'Hérault avec Fantomas et 49 points.

3. Prix La Sirène Chevalbiannise de Vaucluse avec le Grognard et 47 points et demi.

4. Prix l'Avenir de l'Isle-sur-Sorgues avec Fraternité composée par Monsieur G. Imbert, chef de musique de Sorgues et 46 points trois-quart.

5. Prix La musique d'Uzès (Gard) aver Joyeuses trompettes et 42 points et demi.

6. Prix La Fanfare municipale de Vitrolles avec Les Cadets et 42 points

Enfin hors compétition l'Orchestre Mandoline Estudiantina de Valence (Drome) dirigé par Madame Chaix et le Réveil-Sorguais et son chef de musique Monsieur Imbert.

CADENET

Carnet de deuil

Condoléances aux Familles Savornin - Mathieu - Valéro - Mercier, éprouvées par le décès survenu à Eyguières de Raphaël Savornin, pendant son séjour dans notre Ville, le regretté défunt instrumentiste de talent apporta son précieux concours aux sociétés locales : Harmonie-Fanfare toujours prêt à participer bénévolement aux organisations de bienfaisance et de solidarité. L'inhumation a été faite au cimetière de Cadenet en présence des représentants de la Fédération des Sociétés musicales du Vaucluse et de nombreux instrumentistes.

AVIGNON

Monsieur Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse est heureux de donner aux nombreux amis de notre vénéré Président d'Honneur Monsieur Henri Moutte des nouvelles de sa santé qui sont pour son âge excellentes.

OPPEDE

Les activités de La Fraternelle

Au cours de l'année musicale qui touche à sa fin, la Fraternelle Oppedoise a donné cinq concerts public à la satisfaction des mélomanes d'Oppède et de la région. Une excursion à Bandol où les amis de la musique avaient accompagné les musiciens contenta les plus difficiles.

Le concert de la Saint-Laurent fut exécuté avec brio devant un public très nombreux qui ne ménagea pas ses applaudissements. Avec un effectif réduit (hélas) cette formation permet de constater qu'avec de la volonté et du dévouement on arrive à faire des choses bien.

Pour arriver à ce but M. Robert Directeur avait monté un programme simple mais qui mettait en valeur chaque pupitre et ses exécutants. Le programme débuta par Voyage en Provence allégro de Giraud, A travers nos provinces françaises un pot-pourri de L. Delbecq, (solistes L. Estre au hautbois, Grallé et Allies au baryton). Sur la montagne pastorale Aug. Bruniau nous permit d'apprécier H. Marcellin saxo-alto, Tyrtee grande valse due à la composition de notre Président d'Honneur de la Fédération de Vaucluse M. Henri Moutte obtint un véritable succès. Les Saltimbanques de L. Ganne fantaisie où M. Deflaux remplaça au pied levé M. Fallet dans le solo de trombone.

Nous avons noté la présence à ce concert de M. le Président H. Moutte, et Mme, M. Fabius Bressy et Mme, M. Borghesy Harold Directeur de la Philharmonique d'Apt et son Président, M. Conil François Président de l'Harmonie de Mazan. Cette manifestation musicale est tout à l'honneur de l'Harmonie Fraternelle Oppedoise et de la musique populaire dans le Vaucluse dans la vallée du Calavon.

VOSGES

FRAIZE

Fraize a reçu [illegible] heures d'art international, grâce à ses grandes jo[illegible]

On sait que cette manifestation, qui revient chaque été depuis plusieurs années connait toujours le plus complet succès. Le succès s'est confirmé encore en ce 16 juillet 1967

L'organisation, comme l'initiative en revient aux Dirigeants dynamiques et avisés de l'Harmonie Municipale de Fraize, présidés parM. Marande, assisté de M. Krantz, Chef de Musique ; Claude, secrétaire ; Bruyelle, trésorier. Bien entendu le Conseil Municipal que préside M. Richard, Maire, assure son plus complet appui à l'entreprise qui sert au mieux, le renom de la commune.

Les participants

Le groupe folklorique d'Avry-devant-Pont (Suisse) avec ses amusants chapeaux haut-de-forme, les danseurs et chanteurs bulgares de Sofia, dans leurs superbes costumes, les Majorettes de Charmes, l'Harmonie de Charmes, les Piqueurs de la Diane de Lunéville, les 70 Musiciens de l'Harmonie de Monthureux - Darney, l'Harmonie de Plainfaing, l'Harmonie Municipale de St-Dié, qui vinrent joindre leur talent à celui de leurs camarades de Fraize.

Dimanche matin, à l'hôtel de Ville, le Maire, M. Richard, entouré de M. Monniotte, Président de la Fédération Musicale des Vosges, Marande, Président de l'Harmonie, Krantz, Directeur de la Musique et les membres du Conseil Municipal et du Comité de l'Harmonie recevait les Présidents et animateurs des formations folkloriques et musicales. Après un concert, des jeunes vosgiennes offraient des bouquets aux personnalités, puis un vin d'honneur était servi dans le grand salon de la Mairie.

M. Richard après avoir salué les hôtes de la Ville, les remerciait d'avoir bien accepter par leur présence le Festival de Fraize. Il rendait hommage aux organisateurs fraxiniens puis constatait que le folklore rassemble les peuples dans l'amitié par le chemin des arts particuliers à chaque nation.

Le Président Monniotte répondait en disant son plaisir de se trouver pour la seconde fois au Festival de Fraize. Au nom de la Confédération Musicale de France, il félicitait tout spécialement le Chef de Musique M. Krantz pour son dévouement et le brio dont font preuve ses musiciens.

M. Krantz remerciait et associait le Président Marande à la réussite du Festival folklorique comme à la valeur des musiciens, car, disait-il : « M. Marande est l'aîné de notre Harmonie »

En cortège on gagnait le stade Gélio : où allait se dérouler à 14 heures le Festival Folklorique de Fraize, devant une foule compacte qui ne cacha pas son admiration pour le spectacle présenté.

Sur le podium installé à cet effet, se produisirent tour à tour la Société Suisse d'Avry-devant-Pont, le groupe folklorique bulgare de Choumène lauréat du Festival mondial de Moscou, en 1966 dans des danses et des chants de son pays, les Majorettes de Charmes entraînées par leur Musique. La Diane de Lunéville, l'Harmonie de Saint-Dié, toujours très appréciée dans notre ville, ainsi que l'Union Musicale de Plainfaing.

A noter également l'excellente tenue de l'Harmonie de Monthureux-Darney sans oublier bien sur notre vieille Sainte-Cécile.

Son programme était particulièrement bien choisi. Les groupes comme les Musiques enchantèrent les spectateurs-auditeurs, parmi lesquels on reconnaissait, autour de M. Richard, maire et des présidents Monniotte et Marande les Conseillers Généraux MM. Valentin du canton de Fraize et Ulrich du canton de St-Dié ; les Maires des environs, le commandant Laurent, le capitaine Saint-Espès de la gendarmerie ; M. Noël Maire de Saint-Dié.

Une fois de plus la tradition a été maintenue, le Festival Folklorique de Fraize a été un remarquable succès. Bravo à tous ceux qui ont si bien travaillé, pour le plaisir des assistants comme pour le lustre artistique de la cité.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Notre catalogue général annuel n° 67
VIENT DE PARAITRE

Vous y trouverez tout notre répertoire de musique d'harmonie ou fanfare, de batterie-fanfare, d'ouvrages d'enseignement et de musique instrumentale. Il comprend également tous les instruments et accessoires, tous les articles d'habillement et d'équipement et, d'une façon générale, tout ce dont peuvent avoir besoin les sociétés musicales et les groupements de majorettes.

Si vous n'avez pas reçu ce catalogue veuillez-nous le réclamer. Si vous vous occupez d'une société musicale, indiquez-nous exactement laquelle et quelles y sont vos fonctions. Si vous êtes professeur de musique, précisez de quel instrument. L'envoi de ce catalogue vous sera fait gratuitement.

Nous envoyons également notre catalogue aux particuliers contre F. 2,10 en timbres.

Ouvrages d'enseignement recommandés

pour trompette, cornet à pistons et tous instruments à 3 pistons notés en clé de sol

METHODE PROGRESSIVE de Julien Porret (5e mille) 25,00
25 ETUDES MELODIQUES ET PROGRESSIVES de Julien Porret particulièrement destinées à acquérir la résistance des lèvres 12,00
MECANISME de Julien Porret (75 exercices progressifs pour les doigts suivis de 3 études récapitulatives) 8,00
14 ETUDES CARACTERISTIQUES de J.-B. Arban, nouvelle édition analytique et de travail par Julien Porret 15,00
LA TECHNIQUE DES DOIGTS de Francis Bodet 6,00
LA TECHNIQUE DES LEVRES de Francis Bodet 24,00

pour saxophone

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPHONES par Robert Letellier (3ème mille) 30,00
40 ETUDES DE STYLE POUR TOUS LES SAXOPHONES d'après Pleyel, Mazas, Kreutzer par Robert Letellier 14,00
RECUEIL DE DUOS ET TRIOS POUR SAXOPHONES mib ou sib, sur des œuvres de Lulli, Schumann, Mozart, Beethoven, par Robert Letellier 12,00

pour clarinette

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE par Laurent Delbecq et Roger Gilet. Cette nouvelle méthode dont la progressivité et la musicalité sont sans égales vient de paraître. Prix de lancement ..... F 25,00

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX
Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE